

**Traité des propriétés, usages et effets de la douceamère, ou solanum scandens, dans le traitement de plusieurs maladies, et sur-tout des maladies d'artreuses / [Joseph Barthélemy-François Carrere].**

**Contributors**

Carrère, Joseph-Barthélemy-François, 1740-1802.

**Publication/Creation**

Paris : Cailleau, 1781.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/mararwe3>

**License and attribution**

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

TRAITÉ  
DES PROPRIÉTÉS, USAGES ET EFFETS  
DE  
LA DOUCE-AMÈRE,  
OU  
SOLANUM SCANDENS,  
*Dans le traitement de plusieurs Maladies,  
& sur-tout des Maladies Dartreuses;*  
PAR M. CARRÈRE,

*Professeur Royal Emérite en Médecine, Médecin du Garde-Meuble  
de la Couronne, Censeur Royal, ancien Inspecteur-Général des  
Eaux Minérales de la Province du Roussillon & du Comté de  
Foix, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, de  
l'Académie Royale des Sciences de Toulouse, de celle des Cu-  
rieux de la Nature, de la Société Royale de Médecine.*



A PARIS,  
Chez CAILLEAU, Imprimeur-Libraire, rue  
Saint-Severin.

---

M. DCC. LXXXI.  
Avec Approbations & Privilège du Roi.



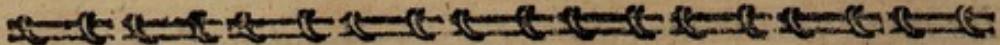
---

## AVANT-PROPOS.

J'AI publié, il y a un an, un *Mémoire sur les vertus, l'usage & les effets de la Douce-amère dans le traitement de plusieurs maladies*; j'ai indiqué la manière de faire usage de cette Plante; j'ai donné en même-tems une suite d'Observations qui contiennent l'histoire de plusieurs maladies qui ont cédé à l'usage de ce remède. Je m'occupe encore aujourd'hui du même objet; des nouvelles observations, non moins importantes que les premières, & que j'ai faites depuis la publication de mon Mémoire, confirment tout ce que j'avois avancé sur les propriétés de la Douce-amère; j'ai cru devoir les mettre sous les yeux des Gens de l'Art. L'usage de ce remède, devenu plus étendu & plus varié, m'a mis dans le cas de faire des changemens, & d'apporter des nouvelles perfections à son administration; je m'empresse de les publier. Je traiterai cependant cette matière d'une manière beaucoup plus étendue; j'indiquerai un plus grand nombre de cas où cette Plante peut être employé avec succès; je désignerai des nouvelles précautions, dont je n'ai connu l'importance que depuis peu de tems; je décrirai la

Plante & ses différentes préparations ; je ferai connoître les Auteurs qui en ont parlé, & les cas dans lesquels ils l'ont conseillée ; je m'occuperai encore de l'usage qu'on peut en faire extérieurement.

Un Mémoire sur la Douce-amère , pour lequel *M. Razoux*, Médecin à Nîmes , a demandé l'approbation de la Société Royale de Médecine , & dont j'ai eu connaissance dans les Séances de cette Compagnie , où il a été rapporté , renferme des faits , des propositions , & des allégations qui me concernent directement ; je ne puis m'empêcher d'y répondre ; j'en ai demandé la permission à ce Médecin , que j'estime & que je vénère ; je lui ai offert même de soumettre mon Manuscrit à sa censure , & d'en retrancher tout ce qui pourroit lui déplaire ; je ne lui ai point caché la manière dont j'avois eu connaissance de son Mémoire ; sa réponse a été celle d'un Médecin , qui ne tient point à son sentiment lorsqu'il peut induire en erreur , & qui n'est dirigé que par l'amour du bien public & de la vérité. J'ignore si son Mémoire est encore imprimé ; je n'en crois pas moins devoir publier mon travail.



# APPROBATION

## DU MÉMOIRE SUR LA DOUCE-AMÈRE,

PUBLIÉ EN 1780.

Extrait des Registres de la Société Royale de Médecine.

**L**A Société Royale de Médecine nous ayant nommés pour faire la lecture d'un Mémoire, qui lui a été présenté par M. CARRÈRE, un de ses Associés ordinaires, sur les vertus, l'usage & les effets de LA DOUCE-AMÈRE, dans le traitement de plusieurs Maladies, & sur-tout des Maladies Dartreuses ; nous avons lu attentivement cet Ouvrage.

Dans la première Partie, l'Auteur rapporte un grand nombre d'observations intéressantes sur les effets de la Douce-amère. Les succès de cette Plante ont été remarqués dans les rhumatismes, dans le lait répandu, dans les ulcères qui dépendent du vice général des fluides, dans l'asthme humide, dans la jaunisse & les obstructions des viscères du bas-ventre, dans les dardres ; ce remède a aussi réussi quelquefois pour calmer la violence de quelques symptômes vénériens, & pour adoucir les accès de la goutte.

Dans la seconde Partie, l'Auteur examine la manière dont cette Plante agit, & les crises qu'elle produit ordinairement pour guérir ; il donne la manière dont il faut l'employer ; il indique les précautions qu'il faut prendre en l'administrant ; il rapporte les accidens que ce remède a produits dans certaines circonstances, &

*les moyens d'y remédier. La manière dont l'Auteur a rempli le plan qu'il s'étoit proposé mérite les éloges de la Société; quoique plusieurs Auteurs, cités par M. Carrère, aient déjà indiqué les vertus de la Douce-amère, aucun n'a donné avant lui une suite de faits aussi étendus sur les vertus de cette Plante, sur son action & sur la manière de la donner. Il nous paroît que ce Médecin a porté beaucoup plus loin, que ceux qui ont écrit avant lui, la connoissance des vraies propriétés de cette Plante, & des cas où elle convient; nous estimons en conséquence devoir approuver cet Ouvrage, qui sera de la plus grande utilité aux Médecins, en leur donnant un moyen de plus pour détruire des maladies qui sont souvent rebelles aux remèdes les mieux administrés, & nous pensons qu'il peut paroître sous le Privilége de la Compagnie.*

Signés, *GEOFFROY. ANDRY.*

La Société Royale de Médecine ayant entendu la lecture du rapport fait par MM. *Geoffroy & Andry*, sur un Mémoire de M. **CARRÈRE**, concernant *les vertus, usages & effets de LA DOUCE-AMÈRE*, a jugé que ce Mémoire méritoit son Approbation, & d'être imprimé sous le Privilége de cette Compagnie.

*Je certifie que cet Extrait est conforme à l'Original, contenu dans les Registres de la Société Royale de Médecine & au jugement de cette Compagnie.*

Signé, *VICQ D'AZYR,*  
Secrétaire perpétuel.

Fait AU LOUVRE,  
ce 14 Décembre 1779.

## Extrait des Registres de la Société Royale de Médecine.

**L**A Société Royale nous a chargés d'examiner un Ouvrage de M. CARRÈRE, notre Confrère, qui a pour titre : Traité des propriétés, usages & effets de la Douce-amère. On peut le regarder comme une seconde Edition du Mémoire de M. CARRÈRE sur le même sujet, dont nous avons déjà fait notre rapport à la Société, & auquel nous nous référons. M. CARRÈRE publie dans cette Edition, des nouvelles Observations sur les effets de cette Plante : on voit aussi qu'il a perfectionné la méthode de l'administrer depuis la publication de son Mémoire. Il y a ajouté une troisième & une quatrième Partie : dans la troisième, il s'occupe de l'usage extérieur de la Douce-amère : la quatrième, contient des recherches sur l'époque de la découverte de la propriété dépurative de cette Plante ; M. CARRÈRE la fait remonter à des Auteurs très-anciens ; il fait voir que M. Linné s'est attribué mal-à-propos cette découverte. Il expose ensuite les changemens & les additions qu'il a faites à la manière de l'administrer ; il en résulte que la méthode qui avoit été employée par M. Razoux, a pris entre ses mains une forme qu'on peut regarder comme nouvelle, & qui est devenue plus utile & plus efficace. Il regne, dans cette dernière Partie, une critique judicieuse, qui, étant soutenue par-tout d'un ton d'honnêteté & de décence, ne peut offenser ceux dont M. CARRÈRE réfute les opinions.

Nous estimons en conséquence que cet ouvrage mérite d'être imprimé avec l'Approbation & sous le privilége de la Société Royale.

Signés, GEOFFROY. ANDRY.

Je certifie le présent Extrait conforme à l'Original  
contenu dans les Registres de la Société Royale de  
Médecine, & au jugement de cette Compagnie.

VICQ D'AZFRÉ,

Secrétaire perpétuel.

AU LOUVRE,  
ce 12 Janvier 1781.



TRAITÉ



TRAITÉ  
DES PROPRIÉTÉS,  
*USAGES ET EFFETS*  
DE LA  
DOUCE-AMÈRE.

Peu de Médecins ont parlé de la Douce-amère : ceux même qui en ont fait mention, n'en ont parlé que succinctement & très-superficiellement ; il n'en est aucun qui se soit occupé bien précisément de la manière d'agir de cette Plante , de son action sur la masse des fluides , des effets qu'elle produit , des préparations sous lesquelles elle peut être employée , des précautions qu'elle exige , des accidens qu'elle peut produire , & des maladies qui peuvent céder à son usage. On ne trouve , dans aucun Ouvrage , aucun des détails relatifs à ces

A

différens objets, & qui sont cependant tous nécessaires pour rendre l'administration de ce remède heureuse & efficace. Je suis le premier qui me suis occupé de cette Plante, considérée sous ces différents aspects, qui aie indiqué ses préparations, qui aie fixé ses doses, qui les aie même portées beaucoup plus loin qu'on n'avoit jamais osé le faire, enfin qui aie individué une infinité de maladies, aussi graves, que variées, dans lesquelles elle est d'une utilité reconnue (1).

La propriété de dépurer la masse du sang est la principale des vertus de cette Plante, & celle qui auroit dû fixer surtout l'attention des Praticiens : mais si on a considéré quelquefois la Douce-amère, comme propre à opérer cette dépuration, on s'est peu arrêté à cette propriété ; on s'est contenté de l'indiquer ; on a négligé les détails nécessaires pour en faciliter & en étendre l'usage.

La prévention où l'on a été assez généralement sur les prétendues qualités délétères de cette Plante, qui l'a faite ranger parmi les poisons, peut avoir arrêté les recherches des Praticiens ; on paroît avoir

---

(1) Il faut peut-être en excepter *Schobinger*, qui a donné une Dissertation latine sur les vertus de cette Plante, à Héidelberg en 1742 ; je n'ai pu me la procurer ; j'ignore si ce Médecin est entré dans tous ces détails, même quel est le point de vue sous lequel il a considéré cette Plante.

crain d'en faire usage ; si quelques Médecins ont osé l'employer, ils se sont arrêtés à des doses trop petites, & ils l'ont continuée pendant trop peu de tems, pour pouvoir en éprouver des heureux effets.

J'ai été plus courageux, ou, si l'on veut, plus hardi, & en même tems plus heureux. J'ai osé employer d'abord la Douce-amère à des petites doses ; je les ai augmentées successivement à mesure qu'en suivant ses effets gradués & sensibles, j'ai vu qu'il n'en résultoit aucun inconvénient. J'en ai éprouvé des bons effets : j'ai insisté dans son usage ; des nouveaux succès m'ont encouragé ; enfin, après avoir étudié son action & ses effets pendant dix-sept ans, j'ai appris à varier son administration, à fixer la vraie manière de l'employer, & à déterminer les cas où elle peut être utile. J'ai publié le résultat de mes recherches & de mes observations dans un Mémoire que j'ai donné au Public l'année dernière, après l'avoir lû à la Société Royale de Médecine l'année précédente. Des nouvelles observations m'ont conduit à faire quelques changemens & quelques additions à la manière d'administrer ce remède ; je m'empresse à les publier aujourd'hui ; j'y joindrai les observations que j'ai déjà données au Public, auxquelles j'en ajouterai plusieurs de nouvelles \* ; je choisirai

---

\* Celles-ci seront marquées d'un Astérique.

les plus intéressantes parmi un nombre prodigieux que m'en a fourni une pratique très-étendue dans cette partie ; j'en publierai en même tems quelques-unes qui m'ont été communiquées par quelques-uns de mes Confrères. Je ne me bornerai point à ce qui est relatif à l'usage intérieur de ce remède ; je parlerai de son usage extérieur.

Je diviserai ce Traité en quatre Parties. Dans la première, j'indiquerai les maladies dans lesquelles j'ai employé la Douce-amère intérieurement, & je rapporterai plusieurs observations relatives à chacune de ces maladies. Dans la seconde Partie, je m'occuperai du choix & de l'usage interne de cette Plante. La troisième Partie sera bornée à son usage extérieur. La quatrième, contiendra quelques recherches sur l'époque de la découverte des propriétés que nous lui connaissons aujourd'hui.



---

## PREMIERE PARTIE.

---

*Maladies dans lesquelles on peut employer la Douce-amère intérieurement.*

JE ne considère ici la Douce-amère que comme dépurative, c'est-à-dire, séparant de la masse du sang les parties hétérogènes dont elle est infectée, & provoquant insensiblement leur excrétion au-dehors du corps par les différens émonctoires. Elle devient, à ce titre, très-efficace dans tous les cas où la masse du sang est viciée par le mélange d'une humeur hétérogène, quelle qu'elle soit, à l'exception de deux ou trois que j'indiquerai dans la suite. En divisant la masse des fluides, elle produit des effets non moins heureux dans tous les cas où l'épaississement des humeurs donne lieu à des stases, des embarras, des engorgemens dans les petits vaisseaux. C'est par-là que cette Plante devient très-utile dans l'asthme humide, le rhumatisme, les obstructions invétérées, la suppression ou la diminution des règles, la goutte, le lait répandu, les ulcères invétérés fomentés par un vice général des fluides, les fluxions opiniâtres, les érup-

*Propriétés, usages & effets*  
tions érésipélateuses, la galle ou la gourme ré-  
percutée, les dartres & les autres éruptions ana-  
logues, ainsi que dans les maladies qui dépendent  
de leur répercussion.

## ARTICLE PREMIER.

### RHUMATISME.

Le rhumatisme est une des maladies dans les-  
quelles la Douce-amère réussit singulièrement. Je  
l'ai vue presque toujours, dans cette maladie, provo-  
quer des sueurs, qui deviennent constantes, pourvu  
que le Malade ne les arrête point par son im-  
prudence ; elles font plus ou moins considérables,  
en regard à la dose de la Plante & à la disposition du  
sujet. A mesure que les sueurs s'établissent & se  
soutiennent, les douleurs diminuent ; quelquefois,  
dans dix ou douze jours, le Malade est entièrement  
guéri. Ces effets sont plus marqués & plus prompts  
dans les simples douleurs qui participent du ca-  
ractère rhumatique, mais qui ne font point accom-  
pagnées d'un rhumatisme vraiment décidé. *Linné*  
avoit déjà proposé l'usage de cette Plante dans  
cette maladie (1) ; mais il n'avoit fait qu'en in-  
diquer l'utilité. J'en ai fait l'application avec succès.  
*M. Razoux* en a éprouvé, après moi, les bons effets,  
dans des cas à-peu-près pareils (2).

---

(1) *Linné, Amænit. Acad. tom. 5. p. 156, & Mat. Med. Holmiæ, 1749. in-8°. pag. 32 N° 95.*

(2) *Razoux, Dissert. sur la Douce-Amère.*

## O B S E R V A T I O N I.

Une Dame, âgée d'environ 25 ans, d'un tempérament très délicat, & sujette à des fluxions fréquentes, fut attaquée, en 1772, d'un rhumatisme qui se fit sentir principalement sur les muscles du col, des épaules & du dos. Elle avoit eu ses règles quelques jours avant ; mais leur cours avoit été moins abondant qu'à l'ordinaire. Les douleurs étoient violentes ; la partie souffrante étoit fort rouge, & cette rougeur paroiffoit prête à prendre le caractère érésipelateux. Le visage étoit rouge, les vaisseaux gorgés, la peau sèche, le pouls dur & tendu, la langue aride. La Malade se plaignoit d'une agitation générale dans tout son corps ; elle étoit pressée d'une soif violente ; elle ne pouvoit se tenir couchée que sur un côté ; mais elle étoit sans fièvre. Je cherchai d'abord à calmer la violence des symptômes ; je fis faire deux saignées du bras ; je prescrivis un usage abondant de petit lait ; je donnai quelques parégoriques. Le troisième jour, les symptômes commencèrent à diminuer, & le cinquième, il ne resta plus que les douleurs. Je passai alors à l'usage de la Douce - amère, à la dose de quatre gros chaque jour ; j'y joignis le petit lait, à une pinte par jour. Le neuvième jour de la maladie, & le quatrième de l'usage de ce remède, il commença à paroître sur la peau, une moetteur

légère, qui se soutint pendant deux jours sans aucune augmentation sensible; je donnai alors six gros de Douce-amère, que je continuai les jours suivans. Le lendemain, les sueurs parurent, & se soutinrent modérément pendant cinq jours, après lesquels la Malade fut entièrement guérie.

Cette observation a présenté quelque chose de singulier & d'intéressant. La Malade étoit sujette à des fluxions habituelles; mais, à la suite de cette maladie, les fluxions ont disparu; je puis dire au moins que, depuis le mois de Mars 1772, époque de sa maladie, jusqu'au mois de Mai de l'année suivante, où j'ai quitté Perpignan, elle n'en a plus eu. Ne pourroit-on pas croire que ces douleurs rhumatisques avoient été l'effet d'une métastase de l'humeur hétérogène qui donnoit lieu à ces fluxions?

#### O B S E R V A T I O N I I.

Un homme d'environ cinquante ans, fort & robuste, accoutumé à des exercices durs & pénibles, & sur-tout à des longs voyages à cheval, pendant lesquels il est exposé aux injures du tems, fut attaqué d'un rhumatisme universel au mois de Février 1777. Il étoit comme perclus de tous ses membres; ses douleurs étoient aiguës & constantes, & il ne pouvoit faire aucun mouvement sans augmenter leur violence; elles n'étoient accompagnées d'aucun symptôme particulier; le pouls

paroiffoit dans l'état naturel, à l'exception d'une agitation qu'on y remarquoit dans les momens où les douleurs devenoient plus violentes, mais qui diminuoit avec elles. Je débutai par une saignée du bras, après laquelle je passai tout de suite à l'usage de la Douce-amère, à la dose de demie once chaque jour. Le cinquième jour, il n'avoit paru encore ni moëtteur, ni sueur, & le Malade souffroit toujours. Je donnai alors cinq gros de Douce-amère; le lendemain, j'en donnai six. Ce même jour, le Malade se plaignit de beaucoup d'agitation & de picottemens sur toute la surface de la peau; celle-ci étoit toujours sèche & aride. Le huitième jour, les choses étoient dans le même état; je crus qu'il seroit utile de ramollir le tissu de la peau; je prescrivis un bain tiède; j'en prescrivis un second le lendemain; la peau devint humide; j'en fis prendre un troisième le même jour, après lequel les sueurs commencèrent à paraître, se soutinrent pendant six jours, & opérèrent, après ce tems là, une guérison parfaite.

### O B S E R V A T I O N I I I.

Un jeune homme de vingt ans s'étant baigné dans la riviere, au moment où il étoit en sueur, fut saisi tout de suite d'un rhumatisme universel, accompagné de fièvre, de soif, de dureté & de tension du pouls, du météorisme du bas-ventre,

& d'une douleur de tête gravative. Je le fis saigner deux fois du bras ; je le mis à l'usage du petit lait & du suc de bourache ; je lui fis appliquer des cataplasmes émolliens sur le bas-ventre. Le quatrième jour, les symptômes cessèrent, à l'exception de la fièvre & des douleurs. Je passai alors à l'usage de la Douce-amère, à la dose de quatre gros. Le lendemain, la fièvre augmenta, & les douleurs devinrent plus vives ; je continuai néanmoins l'usage de ce remède ; mais, le jour suivant, les premiers symptômes reparurent avec plus de violence ; je crus devoir suspendre l'usage de la Douce-amère ; je me bornai aux délayans & aux tempérans. Quatre jours après, les symptômes avoient cessé, & le pouls ne présentoit plus qu'un mouvement simplement fièvreux ; je revins à la Douce-amère ; mais la fièvre reparut le même jour. Je me déterminai à n'employer absolument la Douce-amère, qu'après avoir calmé entièrement l'orage, & lorsqu'il ne resteroit aucun mouvement extraordinaire dans le pouls. Je pus enfin y revenir six jours après ; dès le lendemain, les sueurs parurent, &, dans quatre jours, emportèrent absolument les douleurs.

J'ai eu occasion de faire plusieurs fois la même observation ; j'ai éprouvé constamment que cette Plante ne réussit jamais, lorsque le rhumatisme est accompagné de la fièvre & de symptômes qui

indiquent un éréthisme dans les solides, ou un mouvement violent dans les fluides; ce n'est qu'après avoir calmé l'un & l'autre par les remèdes généraux, qu'on peut l'employer avec succès.

Ce remède ne produit des effets ni aussi parfaits, ni aussi prompts, dans les douleurs rhumatisques invétérées; je l'ai vu réussir rarement, tandis qu'il a échoué plusieurs fois entre mes mains: encore, n'en ai-je obtenu des bons effets, que par un usage de trois ou quatre mois. Il vient cependant de me réussir dans des douleurs rhumatisques invétérées; j'en rapporterai l'observation à l'article *DARTRES, Observation X.*

#### O B S E R V A T I O N I V , \*

Communiquée par *M. CARCASSONNE, Médecin à Perpignan, Correspondant de la Société Royale de Médecine.*

Une Dame, âgée de 42 ans, fit une chute de cheval le 10 Octobre 1780, et tomba dans un ruisseau, dont l'eau la couvrit entièrement. Elle fut saisie d'un froid universel, qui se soutint pendant trois heures, quoiqu'elle fut dans son lit, où elle se mit en arrivant chez elle. Ce froid fut suivi d'une fièvre violente & de douleurs dans tout le corps, qui empêchèrent absolument les mouvements des membres. Les douleurs résistèrent

aux saignées & aux autres remèdes indiqués, & prirent le caractère d'un rhumatisme universel. Dès que l'état de la fièvre le permit, je la mis à l'usage de la décoction des tiges de Douce-amère, d'abord à la dose d'un gros, que j'augmentai jusqu'à une once. Le quinzième jour, il survint une sueur abondante, qui se soutint pendant quinze jours, quoiqu'avec moins de force. A la fin du mois, les grandes douleurs cessèrent, & il ne resta que des douleurs vagues, qui diminuèrent insensiblement, & qui disparurent le quarante sixième jour du traitement. Depuis ce tems, la Malade se porte bien & a repris de l'embonpoint. Pendant le traitement les urines avoient été troubles pendant quelques jours, & avoient pris ensuite une couleur citrine.

## ARTICLE II.

## LA GOUTTE.

J'ai éprouvé des très-bons effets de la Douce-amère dans la goutte. Je l'ai employée en deux tems différens de cette maladie, pendant le paroxisme, & dans le tems intermédiaire entre les paroxismes. *Linné* l'avoit déjà proposée contre cette maladie (1); avant lui, *Buchwald* l'avoit recommandée dans la goutte scorbutique (2); *Muyss*

(1) *Linné*, *Amænit. Acad.* t. 4, p. 39.

(2) *Buchwald*, *Specim. med. pract. Bot.* Hafniæ, 1720. p. 23.

& *Wier* l'avoient conseillée aux goutteux, & *Hamnerin* avoit vanté son efficacité dans la goutte vague (1).

O B S E R V A T I O N I.

Employée en 1775, dès le troisième jour du paroxisme, le premier jour à trois gros, le second à quatre, le troisième à six, je l'ai vue sur un sujet bien constitué, provoquer, le quatrième jour, un cours abondant d'urines, d'abord claires & limpides, & le lendemain blanchâtres, comme laiteuses & épaisses : dès le moment qu'elles devinrent blanchâtres, les douleurs commencèrent à diminuer, &, dans deux jours, elles disparurent totalement ; les urines continuèrent encore à être blanchâtres & abondantes pendant trois ou quatre jours après la cessation du paroxisme.

J'ai vu le même effet de la Douce-amère dans le mois d'Avril 1777 ; mais, en Novembre dernier, je l'ai employée sans succès dans un cas pareil.

O B S E R V A T I O N I I.

Employée en Novembre 1776, à la même dose, & avec les mêmes progressions, elle produisit des effets différens ; elle porta à la fois vers les urines & les sueurs. Le troisième jour, les urines devin-

---

(1) *Hamnerin, de viribus Plant. indigen. apud CRANTZ, Mat. Med. & Chir. Viennæ, 1762, in-8°, t. 3. p. 49.*

rent abondantes & troubles, mais sans être blanchâtres; elles se soutinrent dans cet état pendant vingt-quatre heures; le lendemain, le Malade commença à fuer; mais les urines diminuèrent considérablement. Le matin du cinquième jour, les urines devinrent de nouveau abondantes & troubles, & les sueurs cessèrent. Enfin le soir du même jour, les sueurs reparurent, & néanmoins les urines continuèrent à être abondantes, mais furent claires & limpides, & les sueurs devinrent très-fétides. Dès ce moment, les douleurs diminuèrent; le Malade dormit la même nuit, ce qu'il n'avoit pas fait depuis quatre jours; le lendemain, il ne sentit plus aucune douleur; il continua l'usage de la Douce-amère pendant quatre jours; les sueurs cessèrent le matin du huitième jour; mais les urines continuèrent d'être abondantes pendant sept jours, & elles furent troubles pendant les quatre premiers jours.

Dans tous ces cas, j'ai joint constamment l'usage abondant du petit lait à celui de la Douce-amère.

Il y a eu des cas où ce remède, administré également dans le paroxysme, ne m'a pas aussi bien réussi; deux fois, il a diminué seulement les douleurs, qui n'ont disparu cependant qu'après le dixième & le douzième jour: plusieurs fois il n'a produit aucun effet: mais, dans tous ces cas, il ne

paroît avoir résulté aucun inconvenient de son usage, & le Malade n'en a éprouvé d'autre événement fâcheux, que l'inutilité du remède.

### O B S E R V A T I O N I I I.

Je l'ai donnée, en Avril 1770, à un homme de cinquante ans, accoutumé à deux paroxismes tous les ans, toujours très-violens, & durant ordinairement vingt ou vingt-cinq jours; il en a continué l'usage pendant un an. Dans le mois d'Octobre suivant, c'est-à-dire, vers le sixième mois de l'usage du remède, son paroxisme est revenu; mais il a été moins fort & moins long. Depuis ce tems-là, il n'en a plus qu'un tous les ans; il est beaucoup moins violent, & il ne dure que dix ou douze jours. Le Malade a l'attention de se remettre tous les ans à l'usage de ce remède pendant trois mois.

### O B S E R V A T I O N I V.

Je l'ai donnée, en 1775, à une Dame de cinquante-cinq ans, sujette à une goutte vague qui la tourmentoit presque continuellement, & qui menaçoit souvent de se jeter sur la poitrine. Les palpitations, la difficulté de respirer, les syncopes, l'abattement, les douleurs vagues qui se portoient d'une partie à l'autre, étoient les symptômes qu'elle éprouvoit ordinairement; elle passoit ra-

rement quinze jours sans en avoir quelque attaque ; depuis ce tems, elle fait usage de la Douce-amère deux fois tous les ans, & pendant trois mois chaque fois ; dans quatre ans, elle n'a éprouvé que six ou sept fois les accidens auxquels elle étoit exposée au moins quinze ou vingt fois tous les ans.

## O B S E R V A T I O N V.

Je l'ai faite prendre pendant l'été & l'automne de 1777, à un homme, âgé d'environ cinquante-cinq ou soixante ans, sujet à des paroxismes fréquens ; il passoit rarement deux mois sans en avoir. Il a éprouvé deux paroxismes pendant l'usage du remède ; mais depuis le mois d'Octobre 1777, il n'a eu que deux paroxismes très-légers. Il a soin de se remettre tous les ans à l'usage de ce remède pendant trois mois.

Dans tous ces cas, je donne d'abord le remède à petite dose ; je commence par deux gros, & j'arrive insensiblement jusqu'à six, sept, huit & dix gros. Le remède paroît agir tantôt par les selles, tantôt par les urines, tantôt par la transpiration.

## O B S E R V A T I O N V I, \*

*Communiquée par M. D U R A N D E , Médecin à Dijon, Associé regnicole de la Société Royale de Médecine.*

Un Malade de cette Ville ( Dijon ) a fait un usage très-avantageux de la Douce-amère contre la

la goutte. Il portoit depuis long-tems au prépuce une petite rougeur, qui étoit accompagnée quelquefois de difficulté d'uriner. Soupçonnant une cause vénérienne, je lui conseillai la Douce-amère ; il en a pris chaque jour deux gros en décoction ; il a éprouvé peu de diminution dans son accident. Mais il étoit singulièrement tourmenté par des accès de goutte d'une violence extrême & très-fréquens : depuis ce tems, il n'en a eu qu'un seul, très-léger & très-court.

*M. Durande* ajoute qu'il est facile de concevoir qu'une Plante calmante & dépurative peut être d'une utilité réelle dans la goutte, sur-tout pour un homme à embonpoint, comme l'est le Malade qui fait le sujet de cette Observation.

Il résulte de ces observations, que la Douce-amère est insuffisante pour détruire la cause de la goutte ; mais qu'elle peut modérer la violence des paroxismes, abréger leur durée, & éloigner leur retour.

### ARTICLE III.

#### *LAIT RÉPANDU.*

J'ai donné plusieurs fois la Douce-amère dans ces maladies dépendantes du repompelement du lait dans la masse du sang, qui sont connues vulgairement sous le nom de *lait épanché* ou *lait répandu* ; elle m'a réussi le plus souvent ; mais, deux fois elle a été inutile ou insuffisante, & n'a produit aucun

effet, quoique j'en aie poussé la dose jusqu'à vingt gros.

#### O B S E R V A T I O N I.

Une jeune Dame, âgée de 19 ans, avoit conservé, après ses premières couches, des douleurs vagues dans tout le corps, qui étoient accompagnées quelquefois de frissons ou de tremblemens involontaires. Après avoir resté six mois dans cet état, & avoir épuisé les remèdes de l'art, elle éprouva une éruption croûteuse au visage, qui paroiffoit tenir du caractère d'artreux. Ce fut dans ce moment que je fus appellé ( au mois d'Octobre 1777 ); je crus que ces croûtes n'avoient rien de d'artreux ; je les regardai comme simplement laiteuses ; je conseillai la Douce-amère, à la dose de deux gros, que j'augmentai, huit jours après, à quatre gros, & que je portai enfin, après huit autres jours, à six gros. Dans les quinze premiers jours, les croûtes se dessécherent, tomberent, & laisserent sur la peau, des taches rouges, qui ne disparurent qu'un mois après ; mais les douleurs vagues subsisterent toujours. L'action de la Douce-amère parut se diriger vers les selles ; le quatorzième jour de son usage, il parut une diarrhée ; les matières étoient glaireuses & blanchâtres ; mais elle cessa trois jours après, & les douleurs qui paroiffoient un peu diminuées, reprirent leur pre-

miète activité. Ce fut dans ce moment que je portai la dose à six gros. Quatre jours après, les urines commencerent à devenir abondantes ; elles furent d'abord claires & limpides, mais elles changeaient bientôt de nature ; elles furent tantôt blanchâtres, tantôt extrêmement troubles, tantôt claires, mais laissant au fond du vaisseau un sédiment blanc & visqueux. Trois ou quatre jours après, les douleurs commencerent à diminuer, &, dans les quinze jours suivans, elles cessèrent totalement. La Malade continua encore l'usage du remède pendant un mois & demi, &, pendant le premier mois, les urines conserverent le même caractère.

#### O B S E R V A T I O N . I I .

Cette observation est plus frappante ; je l'ai faite, dans le mois de Juillet 1778, sur une Dame de 24 ou 25 ans, qui, quinze jours après ses couches, se trouva percluse de tous ses membres ; elle éprouvoit des douleurs vagues très-aiguës, mais qui se faisoient sentir principalement sur le dos & la poitrine ; des convulsions fréquentes, le météorisme du bas-ventre, une suffocation presque continue, une toux seche & fréquente, & l'éruption de deux furoncles sur le visage accompagnnoient cet état. Je craignis que l'humeur laiteuse ne se jettât sur la poitrine ; je regardai l'état de la Malade comme très-dangereux & très-pressant ; je me déterminai

à brusquer le mal par une forte dose du remède. Je fis prendre à la Malade, dans la journée, une once de Douce-amère en décoction, dans trois pintes d'eau, reduites à la moitié; je renouvellai le lendemain la même dose, que je continuai pendant cinq jours. Le matin du troisième jour, il s'établit une sueur légère & très-fétide, qui augmenta insensiblement jusqu'au soir: elle devint alors très-confidérable, au point que, le quatrième jour, le matelas se trouva tellement mouillé, qu'il fallut en substituer un autre. Les symptômes commençerent en même tems à diminuer; la suffocation & la toux cesserent. Le cinquième jour, les sueurs continuerent avec la même force; les symptômes disparurent, à l'exception des douleurs, qui durent encore deux jours, mais avec beaucoup moins de violence. La Malade ne se plaignit plus que de beaucoup de foiblesse & d'épuisement. Le sixième jour, je réduisis la dose à la moitié, le septième jour, à trois gros; le huitième jour, à deux; je continuai cette dernière pendant quatre jours. La Malade a été très-foible, & sa convalescence a été longue.

### O B S E R V A T I O N III. \*

Une Dame, âgée d'environ 25 ans, avoit éprouvé en 1774, à la suite de ses couches, une révolution qui supprima le cours de ses

lochies ; on ne les rétablit qu'avec peine & imparfaitement. Peu de tems après, elle commença à sentir des douleurs légères aux bras & aux cuisses, qui augmentèrent insensiblement, résistèrent à tous les remèdes, & cessèrent un an après, à la suite d'une éruption considérable de croûtes épaisses, spongieuses, sèches, & d'un gris blanc sur le visage, sous les aisselles & sur la poitrine : il parut en même tems un écoulement, qu'on regarda comme des fleurs blanches, d'abord blanc, ensuite jaune, enfin verdâtre, ordinai-rement très-abondant & très-âcre, & toujours très-épais & très-gluant. Elle avoit fait usage inutilement de beaucoup de remèdes, & entr'autres de celui qui porte le nom de *M. Weiff*, & qu'on avoit cru utile contre les laits répandus. Je l'ai vue dans cet état au commencement du mois d'Avril dernier ; je lui ai donné la Douce-amère, d'abord à quatre gros, que j'avois poussé à seize dans fix semaines. A la fin du mois de Mai, il ne s'étoit établi encore aucune évacua-tion, & les symptômes étoient dans le même état ; je regardai la Douce-amère comme insuf-fisante ; je lui donnai les *espèces lactifuges* (1) ;

---

(1) C'est une combinaison de la Douce-amère avec deux autres végétaux, & un très-bon remède contre les maladies qui dépendent d'un lait répandu ou épanché ; il est encore propre à prévenir les épanchemens de lait, si on en fait usage.

ce remède poussa par les sueurs, mais très-foiblement les trois premiers jours, ensuite par les selles, qui furent presque toujours abondantes, délayées & chargées de glaires, & par les urines, qui furent toujours abondantes, &, pendant les dix-huit ou vingt premiers jours, tantôt un peu blanchâtres, tantôt couvertes d'un nuage, ou comme d'une pellicule de la même couleur. Dès le quinzième jour, l'écoulement, qu'on avoit pris pour des fleurs blanches, devint plus clair & moins gluant : insensiblement, il fut moins foncé ; enfin, le trentième jour, il fut blanc, très-clair, & peu abondant. Les croûtes tombèrent insensiblement, &, le trente-deuxième jour, il n'en resta plus. La Malade continua le remède jusqu'au quarantième jour, &, depuis ce tems-là, elle n'a plus éprouvé aucun des symptômes précédens.

#### O B S E R V A T I O N I V. \*

*Communiquée par M. CARCASSONNE, Médecin à Perpignan, Correspondant de la Société Royale de Médecine.*

Une jeune Dame de 18 ans, après avoir éprouvé, à la suite de ses premières couches, une forte

---

pendant quelques jours à la suite des couches ; il dispense de tous purgatifs. Je me propose d'en publier incessamment la composition, & d'y joindre des observations sur leurs effets, & la manière d'en faire usage.

compression sur les mammelles remplies de lait, fut saisie tout-à-coup d'une fièvre continue exacerbante. Cette fièvre céda aux remèdes de l'art; mais les mammelles restèrent dures, & il survint des douleurs aux extrémités supérieures & inférieures, & aux épaules, produites par le répompelement du lait dans la masse du sang. Je la mis à l'usage de la décoction des tiges de Douce-amère, à la dose d'un gros chaque jour, que j'augmentai insensiblement jusqu'à cinq, coupée avec le petit lait. J'y joignis l'application de légers topiques sur le sein. Pendant les dix premiers jours, les sueurs furent abondantes, & les urines à-peine troubles; mais les unes & les autres avoient une odeur très-forte. A la fin du premier mois, les douleurs avoient déjà beaucoup diminué, &, à la fin du second, elles eurent cessé; le sein s'étoit aussi dégorgé, & avoit repris son état naturel. Le traitement a fini le 18 Novembre 1780, & depuis cette époque, la Malade n'a plus senti aucune douleur.

## ARTICLE V.

## ULCÈRES.

La Douce-amère m'a réussi presque toujours dans les ulcères, & sur tout dans les ulcères invétérés, qui dépendent du vice général des fluides, c'est-à-dire, d'une humeur hétérogène & viciée,

qui infecte la masse des fluides. Je ne comprends point dans cette classe, les ulcères scorbutiques, écrouelleux, cancéreux & vénériques ; j'en parlerai en particulier, & j'en ferai autant d'Articles séparés.

#### O B S E R V A T I O N I.

Une pauvre femme portoit sur le bras, un ulcère profond, du diamètre d'une pièce de vingt-quatre sols, qui avoit résisté pendant onze ans aux remèdes de l'art ; le sujet étoit cachechétique. L'usage de la Douce-amère, coupée avec le lait, opéra sa guérison, en 1771, dans deux mois & demi. Je joignis à ce remède l'immersion du bras dans l'eau thermale sulphureuse de Nossa, près de Vinça, où étoit cette femme. Ces eaux peuvent avoir contribué à accéler la consolidation de l'ulcère ; mais il y a lieu de croire aussi que la Douce-amère a concouru à corriger le vice des fluides qui l'entretenoit.

#### O B S E R V A T I O N I I.

Un homme, âgé d'environ 45 ans, portoit, depuis quatre ou cinq ans, cinq ulcères à la jambe, pour lesquels on avoit employé inutilement toute sorte de remèdes. Il eut recours à moi en 1772 ; je lui donnai la Douce-amère, coupée avec le lait, d'abord à la dose d'un gros, que je poussai insen-

siblement jusqu'à sept. A la fin du second mois, les ulcères commencerent à fournir une suppuration louable, ou du moins une sanie moins ichoreuse, & leurs bords devinrent d'un beau rouge; vers le milieu du troisième mois, il y en eut deux qui se fermèrent; quinze jours après, un troisième se consolida; enfin, dans le cours du quatrième mois, ils eurent tous disparu.

## O B S E R V A T I O N III.

Une Demoiselle, d'environ cinquante ans, eut deux dépôts, l'un sur la jambe, l'autre sur la cuisse, à la suite d'une érésipele qui avoit attaqué ces parties, & que je soupçonne avoir été mal traitée. Ces dépôts s'abscédèrent peu de tems après; celui de la jambe laissa deux petites ouvertures, & celui de la cuisse, trois. Les secours de l'Art furent inutiles pendant près d'un an. La Malade s'adressa à moi en 1776; je trouvai les ulcères en très-mauvais état; leurs bords étoient extrêmement baveux; il en découloit une matière ichoreuse; les jambes étoient enflées, & la Malade pouvoit à peine marcher. Je la mis à l'usage de la Douce-amère: j'y joignis des lotions fréquentes avec la décoction de la même Plante. Dans trois mois, la jambe fut dégorgée, les ulcères consolidés, & la Malade rétablie en bonne santé.

## O B S E R V A T I O N I V.

Une Dame, âgée d'environ trente ans, portoit, depuis deux ans, un petit ulcère à la jambe droite, dont les bords, à la largeur d'environ quatre travers de doigt, étoient d'artreux; les environs de la d'artre étoient tuméfiés & douloureux, & devenoient de tems en tems érésipelaux. Cette Dame étoit sujette, depuis l'âge de quinze ans, à des érésipeles fréquentes, qui attaquoient différentes parties du corps. Je la vis dans cet état en Janvier 1777. Je la mis à l'usage de la Douce-amère, que je poussai jusqu'à la dose d'une once dans cinq mois; mais le remède fut insuffisant; je n'en éprouvai aucun effet. Je donnai alors des pilules, faites avec l'extrait de la même Plante & l'antimoine crud, & j'y joignis des lotions avec la décoction de la Douce-amère. Un mois après, j'aperçus un commencement de guérison; les sueurs s'établirent, mais très-légèrement, & les urines devinrent un peu abondantes; les bords de l'ulcère n'étoient plus baveux, & la suppuration étoit louable. Je continuai le même remède; mais, un mois après, les choses étoient dans le même état; j'ajoutai alors la gomme de gayac aux mêmes pilules; j'éprouvai des effets plus sensibles; l'ulcère commença à se consolider, &, dans tout le mois suivant, c'est-à-dire, dans le neuvième mois, il fut consolidé, la d'artre disparut,

la jambe cessa d'être tuméfiée. Depuis ce tems-là, il n'a rien reparu, & la Malade n'a plus eu d'érésipele.

## ARTICLE V.

## SCORBUT.

J'avois cru que la Douce-amère pouvoit occuper une place parmi les remèdes anti-scorbutiques; je l'ai employée en conséquence, il y a déjà long-tems, dans des affections qui en présentoient évidemment le caractère; je l'ai donnée encore plusieurs fois dans le scorbut décidé. Je viens tout récemment de l'administrer à un Malade vraiment scorbutique; je lui en ai fait continuer l'usage pendant cinq mois, & j'ai poussé la dose jusqu'à trois onces par jour. Je n'en ai jamais observé aucun heureux effet; je n'ai pas même apperçu la plus petite diminution dans les symptômes. Cependant plusieurs Médecins la recommandent dans les affections scorbutiques: tels sont *Buchwaldt & Muys*, qui la conseillent dans la goutte scorbutique (1), *M. Durande* (2), & *M. Razoux* (3). Ce dernier sur-tout assure s'en être

---

(1) *Buchwaldt, specim. Med. Pract. Botan.*, Hafniæ 1720, p. 23.

(2) *Journ. de Phys. de l'Abbé Rozier*, t. 4, p. 197.

(3) *Hist. de l'Acad. Royale des Sciences*, 1761, p. 54, & *Diff. sur la Douce-amère*.

servi avec succès dans le scorbut. Il rapporte une observation, qu'il croit propre à confirmer son assertion. Cette observation mérite beaucoup d'attention; la Malade, qui en fait le sujet, étoit-elle vraiment scorbutique? Je n'ose décider la question; je ne fais y voir aucun symptôme bien décidé de scorbut. Mais je veux supposer que la maladie ait été réellement scorbutique; elle a cédé à l'usage de la Douce-amère, quoique poussée à une dose beaucoup moindre & continuée beaucoup moins long-tems que chez mes Malades, sur lesquels elle n'a pas réussi.

J'ajoute une foi entière aux observations de *M. Razoux*; mais je crois pouvoir encore suspendre mon jugement. Nous avons employé l'un & l'autre le même remède, sous les mêmes préparations, avec les mêmes précautions, sur la même maladie; je l'ai même continué plus long-tems, & j'en ai donné des doses plus fortes. Il a été plus heureux que moi; il a guéri un de ses Malades; je n'ai guéri aucun des miens.

Je ne contesterais point la vertu anti-scorbutique de la Douce-amère; mais il me sera permis de ne la lui attribuer qu'après que, par des nouveaux essais, j'aurai pu parvenir à m'assurer de sa réalité. Je suis d'autant plus fondé à suspendre mon jugement, que j'ai vu très-souvent des affections d'autrefois compliquées avec un vice scorbutique résister à

la Douce-amère, & ne céder enfin, que lorsque j'ai combiné cette Plante avec des vrais anti-scorbutiques.

## ARTICLE VI.

## VÉROLE.

J'ai employé plusieurs fois la Douce-amère dans la vérole confirmée; j'en ai éprouvé peu de succès; elle a été toujours insuffisante; j'ai observé seulement qu'elle calmoit la violence des symptômes. Elle m'a réussi quelquefois dans le traitement de quelques accidens particuliers qui dépendoient d'un vice vérolique.

Je ne l'ai jamais employée dans les gonorrhées virulentes; mais *M. Desgranges*, Maître en Chirurgie à Lyon, a envoyé, au mois d'Octobre dernier, à la Société Royale de Médecine, quelques observations qui paroissent constater les bons effets de cette Plante dans cette maladie. Il est vrai qu'il ne s'est point borné aux tiges de la Plante; il en a employé les feuilles en décoction. *M. Durande* assure aussi que la décoction des tiges de cette Plante lui a suffi pour arrêter un écoulement vénérien qui avoit résisté aux frictions mercurielles & aux autres remèdes usités (1).

---

(1) *Journ. de Phys.*, t. 4, p. 198.

## O B S E R V A T I O N I.

Un jeune homme de 25 ans avoit conservé une dureté presque squirreuse au testicule, qui étoit venue à la suite d'une chaude-pisse cordée, & qui avoit résisté aux frictions mercurielles. La Douce-amère la détruisit dans le mois de Novembre 1777, après un usage de quatre mois. J'avois joint à l'usage interne de ce remède, l'application d'un cataplasme préparé avec les feuilles de la même Plante.

## O B S E R V A T I O N I I.

J'ai traité, en 1770, un Comédien, âgé d'environ 36 ans, qui, après plusieurs véroles accumulées l'une sur l'autre, se trouvoit dans un état affreux. Ses cuisses & ses jambes étoient couvertes d'une infinité de petits ulcères; il portoit une exostose au bras, une dureté aux testicules, & deux ulcères à la lèvre inférieure. Il suintoit du nombril une matière sanieuse extrêmement fétide. Il étoit dans le marasme, & dans un degré d'épuisement qu'il est difficile de décrire. La fièvre lente, une toux sèche, l'insomnie & des vomissements fréquens accompagoient cet état. Je fus effrayé de sa situation. Je n'osai hasarder les remèdes mercuriels; je ne le crus point en état de les supporter. Je ne pouvois même lui donner les frictions

mercurielles ; je ne voyois sur ses cuisses & ses jambes aucune place à pouvoir les appliquer, tant elles étoient remplies d'ulcères. Je me bornai en conséquence à la Douce-amère , à laquelle je joignis le lait d'ânesse , matin & soir. Je débutai par un gros de Douce-amère pendant huit jours , après lesquels j'augmentai d'un gros. Après les quinze premiers jours , les vomissemens cessèrent. Je continuai l'usage de cette Plante pendant six mois , & j'en augmentai insensiblement la dose jusqu'à une once & demie. A la fin du second mois , la matière qui suintoit de l'ombilic, devint claire & limpide , les ulcères des jambes commencèrent à fournir une matière moins ichoreuse; le Malade goûtoit le sommeil. A la fin du troisième mois , l'écoulement du nombril cessa; sept ou huit ulcères se consolidèrent , & les autres continuèrent à se consolider pendant les quinze jours suivans ; mais il en resta cinq plus considérables qui résistèrent constamment. La fièvre lente avoit disparu ; le Malade commença à reprendre des chairs , & fut en état de faire un peu d'exercice. Je continuai encore l'usage du remède pendant trois mois ; mais je n'en obtins point des nouveaux effets. Je m'estimai cependant très-heureux d'avoir mis le Malade en état de recevoir les frictions mercurielles , que je lui fis administrer tout de suite avec succès.

Je conclus de mes observations, que la Douce-amère est insuffisante pour guérir la vérole, mais qu'elle peut être très-utile pour en calmer les accidens, & qu'elle peut être regardée comme un puissant auxiliaire des remèdes anti-vénériens. *M. Durande*, qui l'a employée dans les mêmes cas, en a éprouvé les mêmes effets & en a porté le même jugement (1).

## ARTICLE VII.

## ASTHE.

*Boecler* (2) a présenté, il y a soixante ans, la Douce-amère, comme convenable aux asthmatiques : après lui, *Linné* l'a proposée dans l'asthme ; mais il ne paroît point en avoir jamais fait usage (3). Je l'ai employée plusieurs fois avec succès dans cette maladie. *M. Razoux* a éprouvé aussi l'efficacité de cette Plante dans des cas pareils, & a annoncé, après moi, le résultat de ses observations (4).

Je l'ai donnée dans l'intervalle des paroxismes

(1) *Journ. de Phys.*, t. 4, p. 198.

(2) *Boecler*, *Cynos. Mat. Med. Contin.*, Argentorati, 1729, *in-4°*. p. 492.

(3) *Linné*, *Amæn. Acad.*, t. 5, p. 156, & *Mat. Med.*, N°. 95.

(4) *Razoux*, *Diff. sur la Douce-amère*.

à petite dose, continuée pendant longtems; j'ai observé qu'en général, elle entretenoit une expectoration constante tous les matins. Je connois plusieurs personnes, qui étoient sujettes à des paroxismes fréquens, qui, par ce moyen, n'en ont éprouvé aucun depuis long-tems.

Je l'ai donnée quatre fois dans le paroxisme, à une dose un peu forte; trois fois, elle m'a réussi parfaitement; elle a provoqué une expectoration abondante, qui a soulagé le malade en peu de tems; la quatrième fois, je n'en ai obtenu aucun effet; au contraire, elle a beaucoup agité le malade; il est vrai que la fièvre étoit survenue, & je n'ai jamais vu réussir ce remède avec une fièvre un peu vive.

Je n'ai éprouvé cependant des bons effets de la Douce-amère, que dans l'asthme humide; elle ne m'a jamais réussi dans l'asthme sec ou convulsif; elle a donné au contraire une nouvelle intensité aux symptômes.

## ARTICLE VIII.

### ÉCROUELLES.

J'ai essayé la Douce-amère dans les écrouelles: lorsque j'ai publié mon Mémoire sur cette plante, en 1780, je ne l'avois encore employée qu'une fois, & j'ai annoncé que le traitement ne m'avoit point réussi. *M. Razoux* assure cependant que je

n'ai jamais essayé ce remède dans cette maladie : ce Médecin , dont je connois l'honnêteté , n'aurroit point avancé cette assertion , s'il eut fait attention à ce que j'avois dit à la page 28 de mon Mémoire. Depuis ce tems-là , j'ai employé ce remède deux fois , sur un enfant & sur un adulte , sans aucun succès : je rapporte ici une de ces deux observations.

#### O B S E R V A T I O N \*

M. l'Abbé de . . . . âgé d'environ 35 ans , étoit attaqué depuis long-tems d'un vice écrouel-  
leux , qui s'étoit jetté principalement sur les pieds ; il y avoit formé plusieurs ulcères très-baveux , des-  
quels il sortoit un pus extrêmement fétide ; ils  
avoient pénétré très-profondément , avoient com-  
mencé à carier les os , & en avoient fait détacher  
quelques esquilles. Je l'ai vu avec *M. Dufouart* ,  
l'aîné , qui , par un traitement topique & métho-  
dique , a travaillé à seconder l'usage des remèdes  
internes. Je lui ai fait prendre la Douce-amère :  
je l'ai poussée jusqu'à 22 gros dans trois mois ; il  
l'a continuée à cette dose pendant huit mois ; j'ai  
entremêlé de tems en tems des turgatifs ; il y a  
eu des évacuations abondantes par les selles , les  
urines & les sueurs ; mais je n'ai observé aucun  
changement dans les symptômes , & il n'y a pas  
eu même un commencement de guérison.

J'en ai employé la Douce-amère dans les écrouelles, que trois fois ; je n'en ai éprouvé aucun succès ; je suis fondé par conséquent à regarder ce remède comme insuffisant contre cette maladie. Je désirerois que mes Observations fussent analogues à celles de *M. Razoux* ; je serois très-flatté de pouvoir toujours être d'accord avec ce Médecin estimable & respectable : mais il a guéri avec la Douce-amère des maladies écrouelleuses, qui ont résisté entre mes mains au même remède (1). Je n'ose prononcer ; je ne puis que faire des vœux, pour que d'autres Praticiens veuillent bien se donner la peine de réitérer nos essais. Je vais moi-même chercher des occasions à pouvoir les renouveler, & si j'obtiens quelques succès, je m'empresserai, en les publant, à rendre hommage à la vérité, & aux lumières d'un Praticien que je respecte infiniment.

## ARTICLE IX.

### CANCER.

Les bons effets que j'avois obtenus de la Douce-amère dans deux maladies qui paroissoient tenir du caractère cancreux, m'avoient fait espérer d'en éprouver le même succès dans le traitement du cancer ; j'avois vu une d'autre ulcérée

---

(1) *Razoux, Diff. sur la Douce-amère.*

qui paroifsoit disposée à devenir cancereuse, céder à son usage ; j'avois guéri encore par le même moyen, & en y joignant l'application des Feuilles de la même Plante, une tumeur au sein, qui, après avoir été indolente pendant plusieurs années, étoit devenue tout-à-coup douloureuse. Mais j'ai essayé en vain le même remède sur cinq Malades différens ; je n'en ai obtenu aucun succès ; je me contenterai de rapporter les deux Observations suivantes. J'avois annoncé la première dans mon Mémoire, page 28. Il y a lieu de croire que *M. Razoux* n'y a pas fait attention, puisqu'il assure que je n'ai jamais essayé la Douce-amère dans le cancer.

#### O B S E R V A T I O N I.\*

Une femme d'environ 52 ans, avoit éprouvé, à l'époque où ses règles avoient cessé, une éruption de six ou sept boutons sur la joue droite : ces boutons, assez rapprochés les uns des autres, avoient grossi insensiblement, s'étoient encore plus rapprochés, enfin s'étoient réunis, & avoient formé un seul bouton, qui s'étoit ouvert, avoit suppuré, & avoit laissé sur la peau un ulcère profond, dont les bords étoient renversés, baveux, presque noirâtres, & fort durs. Je la vis dans cet état au mois de Septembre 1778 ; je jugeai que cet ulcère étoit cancereux ; je lui donnai la Douce-

amère, que je poussai dans trois mois à dix-huit gros; je fis faire sur l'ulcère des lotions avec la décoction des feuilles de Douce-amère: après six mois d'usage de ces remèdes, je n'observai aucun changement dans l'état de la Malade, & j'abandonnai le traitement.

### O B S E R V A T I O N I I . \*

Un homme d'environ 55 ans, portoit, sur le bout du nez, un ulcère, dont les bords étoient toujours croûteux, & qui se couvroit de tems en tems d'une croûte épaisse, noirâtre & sèche: cette croûte, en tombant, laissoit l'ulcère à découvert. Cet ulcère avoit commencé depuis environ quinze ans, par un petit bouton qui avoit grossi insensiblement, avoit suppuré ensuite, & avoit formé enfin une excavation du diamètre d'un gros pois. Il feroit impossible de faire le détail de tous les remèdes que le Malade avoit employés; il avoit épuisé toutes les ressources de l'Art. Il s'est mis entre mes mains au mois de Mars dernier; j'ai jugé que son mal n'étoit pas simplement d'artreux; j'ai cru y voir une complication d'un vice cancéreux. Je lui ai donné la Douce-amère à la dose de deux gros, que j'ai augmenté d'abord tous les six jours, ensuite à des intervalles plus longs: à la fin du second mois, il étoit à vingt gros. Dès le dix-hui-

tième jour du traitement, j'ai ajouté l'extrait de ciguë, d'abord à la dose de quatre grains par jour; je l'avois porté à 48 grains à la fin du second mois: j'y ai joint encore, soit des cataplasmes de feuilles de Douce-amère fraîches & pilées, soit des lotions, tantôt avec le suc exprimé de ces feuilles, tantôt avec leur décoction; enfin, j'ai combiné quelquefois ces remèdes avec des purgatifs. Ces remèdes ont agi assez constamment par les sueurs & les selles; mais l'effet n'en a pas été plus heureux; le malade en a continué l'usage pendant sept mois, sans aucun succès; il n'a éprouvé aucun changement dans son état. J'ai observé, sur ce malade, beaucoup de mouvements convulsifs, & plusieurs fois des étourdissements & des foibleesses dans les jambes.

La Douce-amère peut cependant être très-utile dans les cas de glandes & de duretés au sein, même douloureuses, mais qui ne présentent point encore un caractère cancéreux; j'en ai guéri plusieurs en joignant l'application extérieure de cette plante, à son usage intérieur; j'ai rapporté un cas pareil au commencement de cet article. *M. Durande*, Médecin à Dijon, a employé ce remède avec le même succès sur une femme qui avoit au sein, deux glandes extrêmement douloureuses, & accompagnées d'élancemens, d'insomnie, de dégoût, d'agitation dans le pouls, & de dérange-

ment du flux périodique. *M. Barrère*, Médecin au Montlouis, vient d'en éprouver les mêmes effets sur une glande au sein, douloureuse par intervalles, & qui paroiffoit prendre déjà le caractère cancéreux.

## ARTICLE X.

JAUNISSE, OBSTRUCTIONS ET  
SUPPRESSION DES RÈGLES.

J'ai employé quelquefois la Douce-amère dans la jaunisse, & souvent dans les obstructions des viscères du bas-ventre; elle m'a réussi singulièrement. J'en ai obtenu des effets aussi heureux dans les cas de suppression des règles, produite par l'épaississement des fluides, ou par des obstructions des viscères abdominaux; je l'ai donnée ordinairement, en pareil cas, dans le vin blanc. Je pourrois rapporter un très-grand nombre d'observations relatives à ces trois maladies; mais elles paroîtroient peu importantes par rapport à celles qui ont précédé & aux suivantes.

L'usage de cette plante, dans ces maladies, n'est pas nouveau. *Linné* l'a proposé dans la jaunisse, & pour rappeller le cours des règles (1); mais il avoit été précédé par beaucoup de Médecins.

---

(1) *Linné*, *amœn. acad.* t. 1, p. 152, t. 5, p. 156, & *mat. med.* n°. 95.

I. On l'a beaucoup conseillée ou employée contre les obstructions des viscères abdominaux, sur-tout du foie & de la rate. *Jean Rai* (1), *Dodonée* (2), *Jean Bauhin* (3), *Lobel* (4), *Boecler* (5), & *Dalechamp* (6), attestent l'usage qu'on en fait en pareil cas; *Dodonée* parle de la décoction des feuilles de la plante, & *Dalechamp*, de la décoction des feuilles, des branches & des racines dans le vin. *Lemery* (7), & l'Auteur du *Dictionnaire Botan. & Pharm.* (8), recommandent ses feuilles & ses bayes dans les mêmes cas. *Weier*, au rapport de *Jean Bauhin* (9), assure qu'en Westphalie, la décoction des feuilles de

---

(1) *Rai, hist. Plant.* Londini, 1515 CLXXXVI, in-fol. lib. 13, p. 672.

(2) *Dodonée, stirp. hist.* pempt. 3, lib. 3, cap. 13, Antwerp. 1616, in-fol. p. 403.

(3) *Jean Bauhin, hist. Plant.* lib. 15, cap. 7. *Ebodus*, 1651, in-fol. p. 110.

(4) *Lobel, adversar.* Londres, 1605, in-fol. p. 104.

(5) *Boecler, cynos. mat. med. contin.* Argentorati, 1729, in-4. p. 492.

(6) *Dalechamp, hist. des Plantes.* Lyon, 1652, in-fol. t. 2, p. 198.

(7) *Lemery, tr. des Drogues simples.* Paris 1699, in-4. p. 269 - 270.

(8) *Dict. Botan. & Pharm.* Paris, 1738, in-8. p. 129.

(9) *Bauhin, ibid.*

cette plante est employée avec succès contre les obstructions des viscères, & les maladies qui en dépendent. Je l'ai employée dans ces mêmes cas; elle m'a réussi. *M. Razoux* en a éprouvé les mêmes succès, & les a annoncés après moi (1).

II. Si la Douce-amère réussit dans les obstructions des viscères du bas-ventre, & sur-tout dans celles du foie, elle doit avoir le même succès dans la jaunisse, qui est très-souvent la suite des obstructions de ce dernier viscère; aussi, la trouvons-nous recommandée fréquemment dans ce cas. *Dodonée* rapporte qu'on se sert avec succès, dans cette maladie, de la décoction de ses feuilles (2); *Mathiole* dit la même chose de la décoction de ses tiges & de ses racines dans le vin blanc (3), & *Dalechamp*, de la décoction de ses feuilles, de ses tiges & de sa racine dans le vin (4). *Boecler* atteste l'usage qu'on fait de sa décoction dans le vin, dans la même maladie (5). *Tragus* conseille, dans les jaunisses invétérées, une décoction d'une livre des tiges de Douce-amère dans une *mesure* (deux livres) de vin blanc,

---

(1) *Razoux*, *Diff. sur la Douce-amère*.

(2) *Dodonée*, *ibid.*

(3) *Mathiole*, *in Dioscor. Venise*, 1565, *in-fol.* p. 1281.

(4) *Dalechamp*, *ibid.*

(5) *Boecler*, *ibid.*

faite à un feu lent, pour en prendre un verre le matin avant de se lever, & un autre le soir en se couchant (1). Linné l'a proposée ensuite, après ces différens Auteurs, & ne paroît point l'avoir employée (2). J'en ai éprouvé des heureux succès. *M. Razoux* en a fait aussi usage, & en a proclamé l'efficacité, mais après moi (3).

III. Par une suite de l'efficacité de la Douce-amère dans les obstructions & dans la jaunisse, cette plante doit être également utile dans la suppression des règles: cette maladie dépend souvent des obstructions des viscères du bas-ventre; elle peut dépendre aussi de l'épaississement des fluides, qui rend leurs cours plus lent & plus difficile dans les vaisseaux de ces viscères, & particulièrement dans ceux de la matrice: dans ce dernier cas, la Douce-amère, comme incisive, doit réussir également. Ses propriétés à cet égard, ainsi que pour rappeller ou augmenter le cours des lochies, font reconnues depuis long-tems. *Jean Bauhin* attribue à ses bayes la propriété de provoquer les lochies (4); *Boecler*

(1) *Tragus, hist. stirp.* p. 817.

(2) Linné, *Amæn. Acad.* t. 5, p. 156, & *mat. med.* N°. 95.

(3) *Razoux, Diff. sur la Douce-amère.*

(4) *Jean Bauhin, ibid.*

présente cette plante comme propre à déterminer le cours des règles (1) : *Lobel* reconnoît la même propriété dans ses racines, macérées pendant un jour & une nuit dans un vin doux, & ajoute que l'usage de ce remède pendant trois jours suffit pour opérer un effet sensible (2). *Linné* a proposé cette plante dans les mêmes cas, d'après ces Auteurs (3), sans paroître en avoir fait usage, & je l'ai employée avec succès.

## ARTICLE XI.

## MALADIES DE LA PEAU.

Je comprends ici, sous le nom de maladies de la peau, presque toutes les maladies éruptives chroniques, comme dartres, rougeurs, boutons, éruptions érésipélateuses, fluxions invétérées & opiniâtres, ou d'un facile retour, gourme, galle des enfans, croûtes de différens caractères. Ces maladies sont presque toujours produites par une humeur hétérogène & viciée qui infecte la masse du sang : c'est tantôt une humeur simplement dardreuse dès son origine, tantôt une suite de la répercussion, ou d'une éruption imparfaite d'une

---

(1) *Boecler*, *ibid.*

(2) *Lobel*, *hist. flirp.* p. 136.

(3) *Linné*, *Amæn. Acad.* t. 2, p. 152, & t. 4, p. 39.

galle ou d'une gourme ; tantôt un effet du mélange d'une humeur laiteuse avec la masse du sang ; tantôt un reste d'humeur de rougeole ou de petite vérole, dont l'éruption ou la suppuration ont été imparfaites, ou qui ont éprouvé une répercussion. Ces différentes humeurs viennent insensiblement à dégénérer ; elles perdent leur caractère primitif, & ne diffèrent entr'elles que par quelques nuances ; elles finissent même très-souvent par prendre le caractère d'artreux ; aussi, je comprendrai sous la dénomination générique de d'artres, les différentes maladies cutanées qui en dépendent.

Ces maladies sont, à proprement parler, le triomphe de la Douce-amère ; ce sont celles où cette plante produit les effets les plus sensibles, les plus certains, & les plus constants : j'ai vu très-souvent des d'artres malignes, ulcérées, rongeantes, opiniâtres & invétérées, qui avoient résisté pendant plusieurs années à tous les remèdes de l'Art, céder à son usage. Cependant je n'ai réussi d'abord pendant plusieurs années que pour les d'artres bénignes & récentes ; mais, à mesure que j'ai appris à administrer ce remède, & à varier ses doses & ses préparations, j'en ai étendu l'usage, & je suis parvenu à en obtenir des guérisons surprenantes dans des cas qui paroissoient absolument désespérés.

Cette plante n'est pas moins utile dans une infinité de maladies très-graves, qui, quoique paroissant au premier coup - d'œil indépendantes d'aucune humeur hétérogène, sont cependant l'effet de la répercussion ou de la présence, dans la masse du sang, de quelques-unes des humeurs viciées dont j'ai déjà fait mention, & de leur métastase sur des parties internes. Je l'ai vue réussir très-souvent dans des cas pareils.

Les observations que je vais rapporter, sont une preuve des principes que je viens d'établir. Pour mettre un certain ordre dans leur exposition, je commencerai par celles qui concernent les maladies éruptives, marquées par une éruption actuelle sur la peau, que je comprendrai sous la dénomination générale de dartres, quelle que soit la cause qui les a produites; je rapporterai ensuite celles qui concernent des maladies particulières, produites par la répercussion ou la métastase de quelqu'une de ces humeurs; je les suivrai l'une après l'autre, & j'y joindrai des observations relatives à chacune d'elles.

## I.

*D A R T R E S.***O B S E R V A T I O N I.**

Un homme de 45 ans, sujet, depuis son enfance, à des dartres, qui paroissoient & disparaî-

soient alternativement sur différentes parties du corps , & qui quelquefois s'ulceroient & laissoient couler une matière ichoreuse , très-âcre , se mit entre mes mains , en 1769 , après avoir épuisé les secours de l'Art. Dès le second mois de l'usage de la Douce-amère , ses dartres disparurent. Incertain si je devois attribuer cet effet à l'action du remède , ou bien s'il n'étoit qu'accidentel , c'est-à-dire , si les dartres ne disparaïssoient que pour reparoître ensuite de nouveau , comme cela arrivoit ordinairement , je lui conseillai de continuer l'usage de la Douce-amère. Il la prit pendant six mois , & la poussa jusqu'à la dose d'une once. Depuis ce tems-là , il a continué à en faire usage tous les ans , la première année pendant trois mois , la seconde pendant deux , enfin , ensuite pendant un mois seulement , à la dose de trois gros chaque jour. Depuis dix ans , il n'a plus eu des dartres.

#### O B S E R V A T I O N I I.

Un jeune homme de vingt-deux ans avoit eu des dartres depuis son enfance ; c'étoit , chez lui , une maladie héréditaire ; sa mère , un frère & deux sœurs en avoient aussi. Ses dartres avoient disparu d'elles-mêmes à l'âge de douze ans ; il en parut deux à l'age de vingt-un an , une sur le menton , qui étoit farineuse , une autre sur la cuisse , dont

elle occupoit presque la moitié ; celle-ci se couvroit de tems en tems de petits boutons blancs , qui s'ouvroient , & laissoient suinter une sérosité ichoreuse extrêmement âcre & abondante , au point que souvent toute sa cuisse s'en trouvoit mouillée , & qu'il y ressentoit des cuissous insupportables. Après avoir fait beaucoup de remèdes inutiles , il s'adressa à moi dans le mois d'Août 1775. Je lui donnai la Douce-amère à la dose de deux gros , que j'augmentai à quatre , huit jours après. Le treizième jour , il sentit beaucoup d'agitation & de picottemens dans tout le corps ; ses urines devinrent en même-tems rougeâtres & brûlantes sans aucune augmentation dans la quantité ; sa peau étoit aride & brûlante , sa langue sèche & âpre , son pouls dur & tendu , mais sans fièvre. J'hésitai si je suspendrois l'usage de la Douce-amère , ou si j'en diminuerois la dose ; je me contentai cependant , pour le moment , de prescrire du petit lait en abondance. Le quatorzième jour , je trouvai le Malade dans le même état ; je continuai l'usage du petit lait ; je conseillai de ne prendre le lendemain que deux gros de Douce-amère ; je prescrivis un bain que le Malade ne prit point. Mais la nuit suivante , il se fit une éruption considérable ; tout le corps se trouva couvert d'une croûte d'artreuse , qui laissoit à peine une place à pouvoir placer le doigt ; tous

les symptômes cesserent en même-tems. Loin de diminuer la dose de Douce-amère, je la portai alors à six gros. Dans quinze jours, ces croûtes se sècherent, tomberent, & ne laissèrent sur la peau qu'une trace qui eut disparu dans huit jours; les deux dartres du visage & de la cuisse disparaurent en même-tems, & n'ont plus reparu. Je continuai encore l'usage de la Douce-amère pendant quinze jours, & je l'aurois continuée plus long-tems; mais le Malade, qui se trouvoit guéri, n'en voulut plus.

C'est le seul cas où j'aie vu cette Plante produire un effet aussi prompt dans les maladies d'artreuses.

### O B S E R V A T I O N III.

Une jeune Dame, d'une naissance distinguée, d'un tempérament sensible & délicat, portoit, depuis sa naissance, un vice d'artreux, devenu dans la suite plus actif par le mélange d'une humeur laiteuse; elle avoit éprouvé des fréquentes éruptions de dartres vives. Cette éruption avoit été constante depuis quatre ou cinq ans; elle s'étoit fixée aux oreilles, & s'étendoit jusques sur le visage. Les dartres étoient vives & rongeantes, & laissoient suinter presque continuellement une fanie ichoreuse très-âcre & très-fétide. La Malade avoit fait toute sorte de remèdes pendant plusieurs années, mais inutilement; un cautère qu'elle portoit depuis long-  
tems,

tems, ne lui avoit été d'aucun secours. Elle s'étoit mise enfin à l'usage d'une liqueur acide, dont je ne connois point la composition ; elle l'a continué pendant quinze ou dix-huit mois, sans aucun effet. Elle étoit réduite à ne vivre que de légumes & d'herbages ; elle ne pouvoit manger ni poisson, ni viande, sans éprouver tout de suite une augmentation dans son éruption. Ce fut dans cet état que je la vis pour la première fois, au mois de Décembre 1776 ; je lui conseillai la Douce-amère ; elle ne se décida à en faire usage, que d'après le conseil de M. *Lorry*, son Médecin.

Elle commença en conséquence l'usage de la Douce-amère à la fin du mois de Janvier 1777, à la dose d'un gros, que j'augmentai insensiblement jusqu'à dix gros, coupée avec du lait de vache. Dans le mois de Mars suivant, les urines commencèrent à être plus abondantes, & laissoient dans le vaisseau un sédiment tantôt blanc, tantôt rouge, & toujours extrêmement visqueux ; dans le même tems, les dartres disparurent ; les selles devenoient quelquefois abondantes, mais ne se soutenoient pas long-tems ; il venoit quelquefois des sueurs, qui cessoient aussi peu de tems après. Dans le mois de Juin, la Malade se trouva très-échauffée ; le ventre étoit serré, & le visage enflammé ; il paroissoit de tems en tems, sur la partie qui avoit été le siége des dartres, des plaques

rouges, semblables à celles que laisse l'urtication. Je conseillai l'usage du petit lait & des bains ; mais la Malade s'y refusa. Elle continua la Douce-amère & le lait, sans y joindre aucun autre remède. L'agitation & l'échauffement augmenterent dans le mois de Juillet ; les plaques rouges parurent plus fréquemment ; enfin, vers les premiers jours du mois d'Août, il y eut une éruption très-considerable sur les mêmes parties. La dose du remède étoit alors à une once. Ce ne fut que dans ce moment que la Malade se décida pour le petit lait & les bains ; je me décidai à mon tour à augmenter la dose du remède jusqu'à neuf gros, &, quelques jours après, à dix. Les dartres disparaissent dans tout le mois d'Août, & la Malade continua le remède jusqu'au mois d'Octobre.

Depuis cette dernière époque, il n'a plus paru aucune dartre ; on a apperçu seulement de tems en tems quelques rougeurs sur les mêmes parties. La Malade, pour assurer sa guérison, a voulu reprendre la Douce-amère ; elle en a recommencé l'usage le 15 Avril 1778, & l'a continuée jusqu'à la fin de Juillet. Elle n'en a poussé la dose que jusqu'à cinq gros ; elle y a joint l'usage constant du petit lait, & les bains de tems en tems. L'effet du remède, quoiqu'à beaucoup plus petite dose, est devenu beaucoup plus sensible ; il a poussé singulièrement par tous les émonctoires, par les

sueurs, les selles, les urines, même les crachats; le cautère a rendu aussi une quantité prodigieuse de matière. La guérison a paru, d'après cela, plus parfaite. La Malade n'a plus eu aucune éruption. Son teint est devenu même plus clair & plus net, la peau de son visage lisse & unie, & elle a pris singulièrement de l'embonpoint. Il faut observer encore que, depuis l'Été de 1777, elle s'est remise à l'usage de la viande & du poisson, & qu'il n'en a résulté aucun accident (1).

J'ai fait sur cette Dame une observation singulière. J'avois vu constamment que la Douce-amère contribuoit à faciliter & à provoquer même le cours des règles; j'ai observé ici le contraire. Pendant le premier usage que cette Dame en a fait, elle a éprouvé presque toujours un retard plus ou moins long dans l'éruption de ses règles, & ce retard a été même jusqu'à vingt-cinq jours. Pendant l'usage qu'elle en a fait, en 1778, les retards ont été moins longs; mais les règles ont été très-peu abondantes; elles n'ont été presque qu'à la moitié de la quantité ordinaire. Cela vient, sans doute,

---

(1) En Janvier 1781, elle est dans le même état, & il n'a reparu aucune d'artre; elle a même fermé son cautère depuis dix-huit mois sans aucun accident, d'après le conseil de M. Lorry, de M. Dufouart & le mien.

## O B S E R V A T I O N I V.

Une autre Dame, d'une naissance aussi distinguée, âgée de 25 ou 26 ans, portoit, depuis quatre ans, trois dartres; l'une occupoit les grandes lèvres; l'autre formoit un cercle autour de l'anus; la troisième étoit à la partie inférieure de la mamelle gauche. Elles étoient vives toutes les trois; on n'apercevoit aucun suintement sur les deux premières; sur la dernière, il s'élevoit de tems en tems des petits boutons qui laissoient suinter une humeur claire, mais assez acre pour exciter des démangeaisons & des cuissous; ces boutons grossissoient insensiblement, se réunissoient, s'ouvroient, & formoient un ulcère superficiel, du diamètre d'une pièce de six sols; cet ulcère se fermoit quelque tems après; mais la dartre subsistoit. Ces alternatives se succédoient depuis environ quatre ans. La Malade avoit encore, par le vagin, un écoulement, quelquefois jaunâtre, ordinairement verdâtre, qui excitoit des démangeaisons & des cuissous très-vives, & qu'on regardoit comme des fleurs blanches de mauvaise espèce. Depuis quatre ans, elle avoit pris des bains, du petit lait, le

lait d'ânesse , les pilules de ciguë , les pilules de Belloste , l'antimoine , le sublimé corrosif , & même les frictions mercurielles , mais sans aucun succès. Elle se mit entre mes mains dans le mois de Février 1778. Je débutai par un gros de Douce-amère , que je portai , au mois d'Avril , à six gros. A la fin de ce mois , l'écoulement , qu'elle éprouvoit par le vagin , étoit devenu blanchâtre & très-considerable , au point de mouiller trois ou quatre chauffoirs tous les jours. Dans le mois de Mai , elle fut à la campagne , & dans la crainte qu'elle manquât de Douce-amère assez fraîche , je lui substituai des pilules faites avec l'extrait de cette Plante. Elle en prit d'abord sept , & les poussa jusqu'à dix ; elle les continua jusqu'au mois de Novembre. Les d'artres avoient disparu dès le mois d'Août , & les fleurs blanches étoient d'un blanc très-clair , & en très-petite quantité. Depuis ce tems-là , il n'a plus rien reparu , & cette Dame a joui d'une parfaite santé. Elle a repris la Douce-amère l'année suivante pendant trois mois.

## O B S E R V A T I O N V.

Une Dame , âgée d'environ 50 ans , d'un tempérément phlegmatique , accoutumée à une vie sédentaire , & néanmoins se laissant entraîner au torrent des plaisirs , se livrant à l'usage des liqueurs

D iiij

spiritueuses & des mets très-épicés, & passant la plûpart des nuits au jeu, étoit couverte, depuis neuf ou dix ans, de dartres vives, qui occupoient toutes les parties de son corps; son visage seul en étoit exempt. Elle avoit essayé de tous les remèdes, mais n'avoit eu la patience d'en finir aucun. Je l'ai vue dans le mois d'Avril 1778; elle avoit commencé alors l'usage d'une tisanne faite avec les bois sudorifiques. Elle commença celui de la Douce-amère, le 3 Mai, à la dose d'un gros, que j'avois poussé jusqu'à cinq à la fin du mois suivant. Dès les premiers jours, le remède parut vouloir pousser vers les selles; la Malade, qui n'alloit à la garde-robe, qu'au moyen des lavemens, pouffoit naturellement deux ou trois selles par jour; mais cet effet ne dura qu'une semaine. Les urines devinrent ensuite abondantes, &, une seule fois, j'y observai un sédiment rougeâtre; cet effet se soutint encore peu de tems. Vers la fin du mois de Juin, c'est-à-dire du second mois, les dartres avoient disparu; la Malade, se croyant guérie, vouloit cesser le remède; mais cette disparition étoit trop prompte; je m'en méfiai; j'exigeai la continuation du remède, & je le portai à six & sept gros. Vers la fin du mois de Juillet, survinrent des agitations, des démangeaisons, des insomnies; j'annonçai une éruption prochaine. Je conseillai le petit lait, les bains, la privation des

alimens chauds & des boissons spiritueuses : on n'en fit rien. Enfin, l'événement justifia ma prédiction : vers le milieu du mois d'Août, il y eut un éruption violente ; la Malade se décida alors à prendre du petit lait & des bains ; mais sa docilité ne fut pas longue. Le huitième jour après l'éruption, il parut des sueurs très-considerables, qui furent suivies tout de suite d'une diminution sensible de l'éruption ; mais la Malade ayant trouvé ces sueurs incommodes, parce qu'elles ne lui permettoient point de suivre son genre ordinaire de vie, voulut absolument quitter le remède, dans un tems où j'ose assurer qu'elle touchoit au moment d'une guérison radicale.

#### O B S E R V A T I O N   V I .

Une jeune femme de vingt-deux ans, accoucha en 1770 d'un enfant, dont le visage & la tête se trouverent couverts d'une croûte qu'on regarda comme une galle assez commune aux enfans. La mère n'avoit jamais eu des dartres ; mais, deux mois après ses couches, elle ressentit des démangeaisons à la vulve, qui furent suivies d'une éruption d'artreuse dans cette partie. Peu de tems après, il parut une autre d'artre sur le ventre autour du nombril : enfin, il en parut d'autres successivement sur différentes parties du corps. On fit toutes sortes de remèdes à la Malade : on lui donna même

les frictions mercurielles ; mais tout fut inutile ; il parut au contraire que le mercure avoit augmenté son mal.

Je la vis dans le mois de Novembre 1776 ; je trouvai une dartre vive qui occupoit les grandes & petites lèvres , & s'étendoit jusqu'à l'anus & dans le vagin ; il découloit de ce dernier une matière verdâtre , dont la quantité augmentoit , lorsque j'introduissois le doigt , & que je le pressois fortement sur les côtés. Une dartre pareille occupoit le tour du nombril ; mais elle n'y formoit qu'un cercle d'environ un travers de doigt de diamètre , & il découloit du nombril une humeur pareille à celle du vagin. La lèvre inférieure avoit été couverte d'une darte qui avoit disparu , & qui avoit laissé à cette partie une grosseur contre nature qui en rendoit le mouvement presqu'impossible. La Malade se plaignoit en même-tems d'un sentiment de chaleur & de cuisson à la gorge ; je ne pus y distinguer autre chose qu'une rougeur considérable ; elle prétendoit qu'elle crachoit quelquefois des matières pareilles à celles qui découloient du nombril & du vagin : mais je ne les ai jamais vues ; des lassitudes spontanées , l'insomnie , la perte d'appétit , des cuissous continues à la vulve , & des démangeaisons fréquentes sur toute l'habitude du corps accompagnoient cet état.

Je vis en même-tems l'enfant , âgé alors de six ans ;

il avoit conservé la même croûte qu'il avoit porté en naissant , & qui n'avoit souffert aucun changement ; il en suintoit de tems en tems une féroſité ichoreufe extrêmement fétide. L'enfant paroiffoit d'ailleurs bien portant.

Je soupçonnai d'abord un virus vérolique ; les protestations les plus fortes & les plus réitérées du mari & de la femme , l'honnêteté de cette dernière , l'état de bonne santé du mari , du père & de la mère de la femme & de la mère du mari , & l'inutilité , même les mauvais effets des remèdes mercuriels , ne pouvoient me rassurer. Je ne cherai point que j'étois persuadé de l'existence de ce virus , & que ce ne fut que par complaisance que je parus croire qu'il n'y en avoit point.

Je me déterminai à donner la Douce-amère , d'abord à la dose d'un gros , que j'augmentai d'un gros toutes les semaines , jusqu'à une once : je pouffai même la dose jusqu'à une once & demie , mais je mis plus de distance pour faire cette dernière augmentation. Je la fis couper avec du lait de vache pendant deux mois : je mis ensuite la Malade au lait d'âneſſe , matin & soir : je lui prescrivis deux bains par semaine , qu'elle continua pendant quatre mois. Elle fe tint à l'usage de la Douce-amère pendant dix mois.

Durant les trois premiers mois , il n'y eut aucun changement dans l'état de la Malade : elle avoit

seulement repris le sommeil & l'appétit. Au commencement du quatrième mois, les urines, qui, le mois précédent, avoient commencé à être plus abondantes, furent chargées d'un sédiment tantôt blanc, tantôt rougeâtre ; les selles devinrent en même-tems plus abondantes, claires, visqueuses, quelquefois jaunâtres, quelquefois verdâtres ; l'écoulement du vagin & du nombril augmenta considérablement, mais étoit toujours de la même nature : à la fin de ce mois, cet écoulement, qui se soutenoit toujours dans la même quantité, commença à ne plus fournir qu'une sérosité claire & limpide : dans le cours du cinquième mois, les symptômes commencèrent à diminuer ; les dartres devinrent moins vives, moins âcres, moins rouges ; le sentiment de chaleur & de cuisson de la gorge, les lassitudes, & les demangeaisons disparurent entièrement ; les selles prirent de la consistance, mais furent toujours abondantes : la Malade commença à reprendre de l'embonpoint. Dans le cours du sixième mois, les dartres disparurent entièrement ; il ne resta plus que la grosseur de la lèvre inférieure, qui céda enfin le huitième mois. La Malade, malgré sa guérison, fut assez docile pour continuer encore l'usage du remède pendant deux mois. Elle est aujourd'hui bien portante.

Le traitement de l'enfant fut plus court, & sa

guérison plus prompte. Je lui donnai la Douce-amère coupée avec du lait de vache ; je commençai par un demi gros, que je poussai jusqu'à quatre. L'enfant n'en fit usage que pendant quatre mois ; les croûtes disparurent dans trois mois, après avoir jetté une quantité prodigieuse de sérosité verdâtre, qui finit par être claire & limpide. Le remède parut agir sur lui par les sueurs & les selles.

#### O B S E R V A T I O N V I I. \*

Une jeune Demoiselle de seize ans portoit depuis quatre ans une dartre sur chaque sourcil ; cette dartre étoit croûteuse, & la croûte étoit épaisse, dure, spongieuse & blanchâtre ; elle couvroit entièrement les deux sourcils, au point qu'au premier coup-d'œil, on auroit cru qu'on y avoit jetté de la poudre. Elle a commencé la Douce-amère à la fin du mois de Mai dernier, qu'elle a poussée jusqu'à seize gros dans les deux premiers mois. La transpiration s'est établie aisément ; mais les selles étoient difficiles, sèches & rares ; un demi gros de sené pendant huit jours les a rendues faciles & abondantes, & elles se sont soutenues dans cet état. Dans le second mois, elle s'est plainte de feux à la tête ; l'orgeat les a fait disparaître. Le troisième mois, elle a éprouvé quelques éblouissemens & une foibleſſe dans les jambes : six demi-bains ont calmé ces symptômes.

Au commencement de ce même mois, j'ai fait faire des lotions sur les dartres avec la décoction de Douce-amère : huit jours après, j'ai enlevé, presque en une seule pièce, la croûte de chaque sourcil ; il n'en est resté que quelques petits lambeaux qui ont été enlevés de même quelques jours après ; la peau s'est trouvée très-belle au dessous ; il n'y est pas même resté de rougeur, &, dans trois mois, le traitement a été fini.

#### O B S E R V A T I O N V I I I . \*

Une autre jeune Demoiselle, âgée de 18 ans, avoit éprouvé, au moment de la première éruption de ses règles, une éruption croûteuse sur chaque genou, pour laquelle on avoit fait beaucoup de remèdes. Je l'ai vue au commencement du mois d'Avril dernier ; j'ai trouvé une croûte d'artreuse fort dure, fort épaisse & très-sèche qui couvroit chaque genou, & s'étendoit à environ quatre travers de doigts au-dessus & au-dessous ; elle avoit une d'artre pareille derrière chaque oreille, mais moins sèche, se fendant quelquefois, & laissant fuinter alors une très-petite quantité de sérosité. Son teint étoit jaune, ses gencives gorgées, la base des dents entourée d'un cercle d'un rouge livide ; mais ses règles couloient abondamment & très-regulièrement. Elle a commencé la Douce-amère le 19 Avril à deux gros ; elle

étoit à vingt gros le 22 Juillet, & l'a continuée jusqu'au 19 du mois suivant. Le 4 Juin, j'ai joint à l'usage de la Douce-amère, celui des sucs de cresson & de cerfeuil, qu'elle a continué pendant tout le traitement. Au commencement de Juillet, il ne paroiffoit encore aucune évacuation; je lui ai donné l'alkali volatil, &, de tems en tems, un demi gros de sené: peu de jours après, la transpiration s'est établie, & les selles sont devenues fréquentes & abondantes: ces deux évacuations se sont soutenues jusqu'à la fin. Le 20 de ce mois, les gencives étoient dégorgées, & quelques jours après, elles furent dans l'état naturel; la dartre des oreilles étoit disparue; mais celles des genoux paroiffoient dans le même état, à la seule différence qu'elles commençoient à blanchir. Je les fis brosseter deux fois le jour, & je les fis laver aussi deux fois le jour avec la décoction de Douce-amère; la brosse fit tomber insensiblement les dardres en farines, &, le 6 Août, il ne restoit plus qu'une rougeur très-légère, qui fut dissipée quatre jours après, au point qu'on ne pouvoit plus distinguer la partie qui avoit été le siége des dardres. Le teint s'étoit déjà éclairci depuis quelque tems, & la peau du visage fut aussi blanche & aussi unie que celle du reste du corps.

## O S E R V A T I O N I X. \*

Un jeune Seigneur, âgé d'environ 25 ans, portoit depuis sa naissance un vice d'artreux qui s'étoit manifesté souvent par des éruptions sur différentes parties du corps ; les délayans, les adoucissans, les incisifs, soit végétaux, soit minéraux, l'antimoine, les sudorifiques les plus actifs, même le sublimé corrosif, avoient été employés successivement, mais sans succès.

Je l'ai vu au commencement de Décembre 1779 ; les dartres étoient fixées dans ce moment sur le front, où elles formoient une espèce de couronne, sur les oreilles, qu'elles couvroient en entier, sur les côtés des deux joues, sur les bras, & sur les mains ; elles présentoient des croûtes comme spongieuses & grisâtres, & laissoient suinter de tems en tems une humeur fânieuse très-âcre ; je trouvai en même-tems, à chaque commissure des lèvres, une rhagade, dont les bords présentoient le caractère d'artreux. La Douce-amère, qu'il commença à deux gros, parut pousser d'abord par les parties mêmes qui étoient le siège des dartres ; le suintement devint plus considérable, & l'humeur plus épaisse & insensiblement d'un couleur moins foncée ; les selles furent constamment libres, sans être abondantes, les urines de tems en tems troubles ou chargées de quel-

ques nuages , mais sans une augmentation de quantité ; la transpiration s'établit à la fin du premier mois , & se soutint , mais n'eut lieu que la nuit , & ne fût jamais considérable. Au commencement de Février , il étoit à quatorze gros de Douce-amère , & il ne paroifsoit encore aucun changement à ses dartres. Les gelées de Janvier n'avoient suspendu aucune de ses évacuations ; mais celles de Février les suspendirent toutes : tout-à-coup , le ventre se resserra , la transpiration cessa , le suintement des dartres se supprima ; les demi-bains , le petit lait , le sené infusé dans la décoc-tion de Douce-amère , ne produisirent aucun effet : à peine obtins-je , dans treize jours , deux selles peu abondantes , dures & sèches ; le qua-torzième , jour du dégel , le ventre s'ouvrit tout-à-coup ; il survint un dévoiement considérable , séreux & glaireux : dans quatorze heures , le Ma-lade eut quarante-deux selles , qui le jettèrent dans un état considérable de foiblesse & d'abat-tement : je n'osai lui prescrire aucun remède propre à arrêter ou à diminuer cette évacuation ; le Malade passa enfin de l'abattement à un sommeil paisible pendant dix heures , & fut surpris très-agréablement à son réveil , de voir tomber toutes les croûtes de ses dartres , & de trouver à leur place une peau aussi belle que si elle n'eut jamais été infectée d'aucun vice. Il a continué encore la

Douce-amère pendant un mois, uniquement pour rendre sa guérison plus solide.

## O B S E R V A T I O N X.\*

Une Dame âgée d'environ 50 ans, gardoit depuis plusieurs années une douleur rhumatique qui occupoit principalement le bras droit & l'épaule du même côté, & qui, plusieurs fois dans l'année, devenoit très-violente ; elle étoit survenue à la suite d'un peu d'humidité qu'elle avoit contractée dans le tems de ses règles, & qui les avoit arrêtées. Cette douleur étoit devenue plus vive & plus fréquente depuis le moment où, suivant l'ordre de la nature, ses règles avoient cessé. Elle étoit sujette en même-tems à des crispations fréquentes dans les entrailles, qui étoient excitées aisément par toute sorte de remèdes tant soit peu chauds ou actifs. Deux ans après l'époque de la cessation de ses règles, il lui est survenu tout-à-coup, au printemps dernier, une éruption croûteuse sur tout le corps, & principalement au visage : cette éruption n'étoit marquée sur le nez & sur la lèvre supérieure par aucune croûte, mais par une tuméfaction, & une roideur si considérable, qu'elles gênoient la parole, & en même-tems par une rougeur très-luisante & comme érèfipélateuse. Elle a commencé la Douce-amère au mois d'Avril dernier, à la dose d'un gros, & a augmenté

augmenté de gros en gros jusqu'à fix, où elle a été mise le vingtième jour : elle a pris en même-tems tous les matins un verre de petit lait. Des maux de nerfs assez violens, qui sont survenus trois jours après, ont fait suspendre ces remèdes ; les bains, une boisson abondante d'orangeade, & des pilules faites avec le nitre & le camphre, ont été employés : ces accidens se sont calmés dans quelques jours à la suite d'une augmentation de l'éruption, & n'ont plus reparu pendant tout le traitement. La Malade a repris la Douce-amère à quatre gros, a augmenté de deux en deux gros, & est parvenue à dix-neuf. Les sueurs se sont établies vers le milieu du second mois, & se sont soutenues constamment, quoique cette Dame fut dans l'habitude de ne jamais fuer, quelque chaleur qu'elle éprouvât, & quelque exercice qu'elle fit. Les selles, ordinairement difficiles & rares, sont devenues en même-tems plus faciles, plus abondantes & plus fréquentes ; je les ai soutenues quelquefois, quoique très-rarement, & seulement vers la fin du traitement, par un demi-gros de sené, qui n'a excité aucune crispation dans les entrailles, quoique ce fût son effet ordinaire. Dès le commencement du troisième mois, les croûtes se sont desséchées & sont tombées, d'abord sur le corps, ensuite sur le visage, enfin sur les mains : la rougeur & la tuméfaction du nez & de la lèvre

supérieure ont résisté plus long-tems ; mais elles ont disparu par degrés : vers le vingtième jour du même mois , elles n'existoient plus , & ces parties avoient repris leur volume ordinaire & leur souplesse naturelle. Dix ou douze jours après , il s'est fait une nouvelle éruption sur les mêmes parties , mais beaucoup moins considérable ; elle a disparu dans huit jours. Depuis cette dernière époque , il n'a plus rien reparu ; les douleurs rhumatiques ne se sont plus faites sentir , & depuis le mois d'Août , la guérison se soutient constamment.

#### O B S E R V A T I O N X I.\*

Un enfant , âgé de quatre ans & demi , portoit depuis son enfance une galle qui couvroit absolument toute la tête , le cou , les épaules , tout le visage , à l'exception du menton , une partie de la poitrine , & les aines. Elle formoit sur la tête comme des écailles jaunâtres , larges d'environ un pouce , qui se soulevoient , & laissoient couler presque continuellement une matière purulente extrêmement fétide ; les écailles étoient moins larges sur le visage ; il n'y en avoit point sur le cou , les épaules , la poitrine & les aines : la galle prenoit , sur ces parties , le caractère d'une dartre sèche , & souvent très-animée. Il a commencé la Douce-amère au mois de Juillet

dernier , à la dose d'un gros , qu'il a augmenté de gros en gros jusqu'à dix , à laquelle dose il étoit parvenu le 15 Septembre. Il ne s'est jamais établi aucune évacuation , ni par les selles , ni par les urines , ni par la transpiration ; la suppuration est devenue seulement plus abondante , & l'a été beaucoup pendant les deux premiers mois. J'ai cherché à provoquer les selles par un quart de gros de séné tous les jours , continué pendant presque la moitié du traitement ; les selles sont devenues plus abondantes , mais ont cessé toutes les fois que j'ai fait suspendre le séné. Depuis le second mois , je lui ai donné quatre grains d'alkali volatil tous les jours , mais sans aucun succès : il ne s'est établi aucune transpiration. Vers le milieu d'Octobre , il n'y avoit presqu'aucun changement dans son état ; il lui est survenu tout-à-coup une fièvre assez vive , accompagnée de beaucoup de chaleur , de sécheresse à la peau , de tous les symptômes de cacochylie dans les premières voies , & de délire. Cette fièvre , marquée tous les jours par des redoublemens de quinze ou seize heures , s'est terminée dans six jours sans presque aucune évacuation par les selles , mais par des petites sueurs qui survenoient à la fin de chaque redoublement , & qui ont laissé à l'enfant une disposition à la transpiration qu'il n'avoit jamais eue. A la fin du dernier redoublement , on s'est ap-

perçu que les croûtes de la tête & du visage étoient desséchées, & tomboient en farine : ces parties se sont nettoyées des deux tiers ; le cou, les épaules & les aines, ont éprouvé la même révolution ; les dardres, dont elles étoient le siége, ont disparu des deux tiers : il n'y a plus eu de suppuration ; la peau a été belle & unie, & les croûtes qui ont resté, n'ont plus présenté que le caractère d'une dardre bénigne & sèche. Je crois devoir regarder cette fièvre comme dépurative, & excitée par la nature dans un moment où l'humeur étoit préparée & mise en mouvement par le remède ; mais cette fièvre n'a été ni assez longue, ni assez forte pour opérer une dépuraction complète.

J'ai vu un autre exemple d'une fièvre pareille sur une Dame d'environ 22 ans, dont l'effet a été complet ; elle a été suivie de la disparition entière de tous les symptômes ; elle est survenue à la fin du second mois de l'usage de la Douce-amère.

### O B S E R V A T I O N X I I , \*

*Communiquée par M. DE CHAMBERU, Associé ordinaire de la Société Royale de Médecine.*

Une jeune personne, âgée de 12 ans, étoit tourmentée annuellement d'une dardre vive & fluante, dont le siége étoit fort incommode ; l'éruption

couvroit les cuisses & les hanches par plaques douloureuses. Je proposai la *Douce-amère*, comme un dépuratif, dont *M. Carrère* avoit publié récemment nombre d'expériences utiles. Je prescrivis la seule décoction, qui ne fut portée qu'à quatre gros de tige pour la plus forte dose. L'usage gradué en a été suivi pendant quatre mois, depuis Juillet jusqu'en Novembre : c'étoit à cette époque que la dartre commençoit à redoubler chaque année, pour devenir bien plus incommoder l'hiver, qu'elle ne l'avoit été pendant la belle saison. Ce nouveau remède parut produire un effet marqué ; il avoit été joint au lait & aux bains : on prolongea la diète lactée tout l'hiver. La Malade passa bien mieux cette saison qu'à l'ordinaire. Depuis cette époque, je n'ai plus eu de ses nouvelles.

## O B S E R V A T I O N X I I I , \*

*Communiquée par le Même.*

Cinq ou six Malades, qui m'ont consulté pour des maux d'yeux, compliqués de vice dartreux, ont pris la *Douce-amère*, soit en décoction, soit en extrait, avec l'adjonction du savon, de gommes apéritives, & de l'antimoine. Le traitement, suivi d'après mon avis, a eu du succès.

## O B S E R V A T I O N X I V, \*

*Communiquée à la Société Royale de Médecine par  
M. MAZART DE CAZELLES, Correspondant de  
cette Société, & Médecin à Toulouse.*

Mademoiselle \*\*\*, âgée de 60 ans, étoit dévorée par une dartre universelle, vive & croûteuse, & qui étoit suppurante aux cuisses, aux jambes & aux pieds. Je lui fis prendre la décocction de *Douce-amère* intérieurement ; j'y joignis des lotions sur les parties affectées avec la même décoction : ces lotions calmoient à l'instant les démangeaisons. Sa cure avançoit avec rapidité, lorsqu'après avoir resté pendant un quart-d'heure à la fenêtre par un tems humide & froid, elle éprouva un tremblement aux mains, & un engourdissement de la langue qui l'empêchoit de parler. Elle se mit auprès d'un grand feu ; après s'être rechauffée pendant une demi-heure, les accidens subsistoiient toujours : je lui fis prendre deux tasses de thé au lait (1), qui les dissipèrent tout de suite, & comme par enchantement. Le len-

---

(1) Je n'attribue ni au thé, ni au lait, la cessation des accidens ; la chaleur de cette boisson suffit pour opérer cet effet ; elle produit intérieurement un sentiment de chaleur, qui ne peut qu'accélérer l'effet de la chaleur extérieure produite par le feu. (Note de M. CARREIRE).

demain, elle continua la *Douce-amère*; elle fut radicalement guérie dans l'espace de trois mois.

### O B S E R V A T I O N X V , \*

*Communiquée par M. B A R R È R E , Médecin de l'Hôpital Militaire du Montlouis , Correspondant de la Société Royale de Médecine.*

Une Demoiselle, âgée de 28 ans, d'une assez bonne constitution, étoit sujette depuis quelque tems à des dartres qui paroissoient successivement sur différentes parties du corps, & pour lesquelles elle avoit fait inutilement plusieurs remèdes. L'humeur d'artreuse se jeta tout-à-coup sur l'oreille droite, qui s'enflamma, s'ulcèra, & se tuméfia au point de parvenir à une grosseur monstrueuse. Je lui prescrivis la décoction de tiges de Douce-amère, d'abord à la dose d'une once par jour, & quelques jours après à celle de deux onces, dans quatre verres d'eau réduits à deux, mêlée avec parties égales de lait. L'usage de ce remède, pendant trois semaines, suffit pour opérer sa parfaite guérison (1).

---

(1) *M. Barrère* a fait cette observation au Montlouis; il s'est servi de la *Douce-amère* qui croit aux environs de cette Ville, qui est beaucoup plus active que celle de Paris; c'est à cela qu'il faut attribuer une guérison aussi prompte.

## O B S E R V A T I O N X V I , \*

*Communiquée par le Même.*

Une Dame du Montlouis étoit sujette depuis dix-huit mois à des rougeurs érésipélateuses très-considerables au visage, qui disparaisoient & repairoissoient tout les mois. Les remèdes ordinaires ayant été inutiles, je lui donnai la Douce amère de la même manière, & à la même dose que dans l'observation précédente ; elle étoit alors vers la fin de sa grossesse : elle a fait usage de ce remède pendant trois mois ; savoir, les deux derniers mois de sa grossesse, & un mois après ses couches ; elle en a obtenu une guérison parfaite, qui se soutient depuis six mois.

## O B S E R V A T I O N X V I I , \*

*Communiquée par M. CARCASSONNE, Médecin à Perpignan, Correspondant de la Société Royale de Médecine.*

Un homme de 30 ans, qui portoit depuis plusieurs années des dartres vives sur tout le visage, le cou & la poitrine, me consulta au commencement du printemps 1780. Je lui donnai la décoction de tiges de la Douce amère, à la dose d'un gros, que j'augmentai d'un gros tous les huit jours jusqu'à

six gros (1). Quelques nausées survinrent dès les premiers jours ; mais elles cédèrent à un purgatif. Vers le vingtième jour, il s'établit une sueur légère, qui se soutint pendant quelques jours : vers le vingt-cinquième jour, & pendant douze ou quinze jours, les urines furent troubles & blanchâtres ; elles devinrent ensuite moins colorées, & prirent enfin une couleur citrine. Les selles furent tantôt délayées, tantôt un peu consistantes, & sur la fin, elles devinrent dures & un peu sèches. Pendant le cours du traitement, il survint des plaques rouges, des boutons, & beaucoup de démangeaisons sur les parties qui étoient le siége des dartres, & sur les parties voisines. Dans trois mois, le Malade fut absolument guéri, & la maladie n'a eu aucun retour. Il n'est survenu, pendant le traitement, aucun autre accident que quelques légers étourdissements, qui durèrent deux jours, & qui cessèrent au moyen de quelques lavemens.

#### O B S E R V A T I O N X V I I I , \*

*Communiquée par le Même.*

Une Dame, âgée de 27 ans, avoit une dartre vive, boutonnée, & ulcérée, qui occupoit la ré-

---

(1) *M. Carcassonne* a fait ses traitemens à Perpignan, où la Douce-amère est beaucoup plus active qu'à Paris, & où par conséquent elle réussit à une bien plus petite dose.

gion du pubis & les grandes lèvres, & qui s'étendoit jusqu'à l'anus, & sur toute la partie correspondante à l'os sacrum. Elle commença, au mois de Juin 1780, l'usage de la décoction des tiges de Douce-amère, coupée avec le lait, d'abord à la dose d'un gros, que j'augmentai de demi-gros tous les cinq jours jusqu'à sept gros. Le dixième & le onzième jour, il lui survint des légers mouvemens convulsifs aux mains & aux pieds; & le quinzième, la langue devint sèche & aride: je lui fis prendre alors du petit lait & des émulsions légères, qui calmèrent ces accidens; les urines furent troubles pendant dix ou douze jours, & les selles délayées; depuis le trentième jusqu'au quarante-cinquième jour, il parut, tous les trois jours, un léger cours de ventre, que je ne cherchai point à arrêter. Il survint des picottemens dans différentes parties du corps, qui cédèrent à quelques bains, & au sortir de chaque bain, il s'établissait une sueur légère. Il vint ensuite des insomnies: je les calmai avec l'eau de pourpier & de laitue, le sirop de grenade, & la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann. Les dartres ont absolument disparu dans deux mois & demi, & n'ont plus reparu; je lui ai fait reprendre cependant la Douce-amère, par précaution, dans le cours de l'automne. Ses règles sont, depuis ce tems-là, plus abondantes, qu'avant l'usage de ce remède.

## I I.

## S U R D I T É.

La métastase de l'humeur d'artreuse, ou des autres humeurs analogues, peut avoir lieu dans l'intérieur de l'oreille, comme sur les autres parties du corps; dans ce cas, elle peut être suivie de la surdité: j'en ai vu un exemple. La Douce-amère peut être également utile dans ce cas-là: l'observation suivante en est une preuve; on y verra que cette Plante a agi aussi efficacement qu'on pouvoit le désirer, & que si la Malade n'en a pas obtenu l'effet qu'elle pouvoit en attendre, elle ne doit en accuser qu'elle même.

## O B S E R V A T I O N.

Une Dame, âgée de 28 ans, d'un tempérament extrêmement vif, & sujette à des maladies de nerfs, devint sourde trois mois après ses premières couches. On attribua sa surdité à un lait répandu, & on lui fit des remèdes analogues à l'idée qu'on s'étoit faite de la cause de sa maladie. Je la vis pour la première fois au commencement de 1776, c'est-à-dire trois ou quatre ans après le commencement de sa surdité; je ne fus même appellé que relativement à sa maladie des nerfs. Trois ou quatre mois après, j'aperçus par hasard une rougeur très-peu étendue entre le pouce & le doigt index de

la main gauche, & je la jugeai d'artreuse. Cette découverte me fit questionner la Malade ; elle me dit, qu'elle sentoit quelquefois des démangeaisons dans l'oreille, & que de tems en tems il en découloit une matière qui avoit une très-mauvaise odeur. Par l'inspection que je fis alors de l'oreille, j'y apperçus distinctement une d'artre, qui paroifsoit pénétrer dans l'intérieur, mais que je ne pouvois suivre dans toute son étendue. Je conseillai l'usage intérieur de la Douce-amère, & des injections dans l'oreille avec la décoction de cette même Plante. A la fin du second mois, la surdité diminua ; peu de tems après, la Malade entendoit à merveille, & paroifsoit toucher au moment d'une guérison radicale. Elle alla alors à la campagne, où elle eut l'imprudence de passer toutes les nuits, depuis dix heures jusqu'à minuit ou une heure, couchée sur le gazon, & exposée au serein. Une de ces nuits, en rentrant chez elle, elle se trouva tout-à-coup aussi sourde qu'elle eut jamais été. Elle cessa, de son propre mouvement, l'usage de la Douce-mère. Elle continua de rester à la campagne, où elle occupoit un appartement humide, au rez-de-chaussée, sur un jardin. Elle y gagna une hydropisie, à laquelle elle avoit eu des dispositions quatre ans avant. Elle revint tout de suite à Paris. Après l'avoir guérie de cette maladie, je ne pus l'engager à reprendre le remède,

qui avoit paru lui faire du bien ; elle s'y refusa constamment , sous prétexte que son hydropisie ne venoit que de l'usage de la Douce-amère , & elle a conservé sa surdité.

## III.

## MAUX DE NERFS.

L'humeur d'artreuse , ou les humeurs analogues , peuvent se fixer sur l'origine des nerfs , ou porter sur ces parties une irritation plus ou moins vive , & plus ou moins constante : dans l'un & l'autre cas , elles peuvent donner lieu à cette maladie que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *maux de nerfs*. J'en ai vu plusieurs exemples , & je pourrois rapporter plusieurs observations de guérisons de ces maladies avec la Douce-amère : je me contenterai des deux suivantes.

## OBSERVATION I.

M. le Marquis de \*\*\* , étoit tombé dans une maladie de nerfs , à la suite de la disparition d'une d'artre , arrivée depuis cinq ou six ans ; la durée constante de la maladie , la variété & l'activité des symptômes qui l'accompagnoient , parmi lesquels les spasmes & les crispations , souvent douloureuses , du bas-ventre , jouoient le principal rôle , le

défaut de nourriture par l'impossibilité de digérer aucune espèce d'aliment, la mélancholie & les craintes continues qui accompagoient cet état, l'avoient jetté dans le dernier degré du marasme. L'usage de la Douce-amère, pendant quatre mois, joint à celui du lait & du chocolat, l'ont guéri entièrement; sa maladie de nerfs a disparu, & il a pris plus d'embonpoint qu'il n'en avoit jamais eu.

### O B S E R V A T I O N I I . \*

Une Dame d'une naissance distinguée, âgée de 77 ans, d'une constitution maigre & sèche, & ayant le genre nerveux très-facile à irriter, étoit sujette depuis quinze ou vingt ans à une alternative cruelle de toux, & de cette douleur de tête qui est connue vulgairement sous le nom de *migraine*; toutes les fois que la toux cessoit, la douleur de tête survenoit; à peine celle-ci disparaissait, que la toux revenoit, & cette toux étoit convulsive, & marquée par des quintes longues, très-violentes, souvent réitérées pendant la journée, & sur-tout pendant la nuit, & accompagnées quelquefois de mouvemens convulsifs dans différentes parties du corps. Je l'ai vue dans cet état le 9 Mars 1780; j'ai regardé ces symptômes comme dépendans d'un état convulsif du genre nerveux, occasionné par une humeur hétérogène qui s'étoit manifestée autrefois de différentes manières. Je

lui ai donné la Douce-amère, d'abord à la dose d'un gros ; je l'ai poussée insensiblement jusqu'à douze : au commencement d'Avril, il survint, par un tems devenu froid tout-à-coup, des mouvements convulsifs aux lèvres & aux paupières ; les approches du feu, ou l'application d'un mouchoir pendant quelque tems sur ces parties, les calmèrent toutes les fois qu'ils parurent ; j'aperçus en même-tems une nouvelle irritation du genre nerveux ; je prescrivis quelques demi-bains & deux verres de petit lait, auquel je substituai ensuite la limonade pour me rendre aux désirs de la Malade ; après quatre ou cinq jours, il ne parut plus aucun de ces symptômes, & la Malade continua la Douce-amère. A la fin du second mois, la toux, qui avait commencé depuis dix ou douze jours à n'être plus ni si violente, ni si fréquente, cessa entièrement ; la douleur de tête ne reparut point, & depuis ce tems-là, il n'est plus survenu aucune des alternatives précédentes de douleur de tête & de toux. Le remède n'a provoqué chez elle aucune évacuation considérable ; il a donné seulement un peu plus de liberté & de facilité aux selles.



## I V.

**C R A C H E M E N T D E S A N G , P H T H I S I E  
P U L M O N A I R E , E T A U T R E S M A U X D E  
P O I T R I N E .**

Les exemples de métastase de l'humeur d'artreuse, ou des autres humeurs analogues sur les poumons, ne sont pas rares; ils sont au contraire très-fréquens: j'ose même avancer que les deux tiers des phthisies pulmonaires sont produites par une cause pareille; il n'est point de Médecin qui n'ait lieu de s'en convaincre tous les jours; je l'ai vu souvent: je me contenterai de rapporter les trois observations suivantes. J'en donnerai une quatrième à l'art. *Fleurs blanches*, Obs. I.

## O B S E R V A T I O N I .

Une Religieuse d'un Ordre très-austère, âgée d'environ 30 ou 32 ans, & née d'un père d'artreux, avoit eu dans sa jeunesse des d'artres, qui n'avoient point paru depuis bien long-tems; depuis son entrée en religion, elle avoit éprouvé presque continuellement différentes incommodités; il lui en étoit resté des douleurs dans les membres, une respiration difficile & très-gênée, une insomnie fréquente, une éruption laborieuse & imparfaite des règles, ensuite leur suppression, une fièvre

fièvre lente avec des redoublemens & des sueurs nocturnes, une toux sèche & fréquente, un crachement de sang qui revenoit de tems en tems. Je la vis dans cet état le 8 Avril 1779; la suppression des règles duroit depuis dix-huit mois. Je la mis à l'usage de la Douce-amère: dès le second mois, il se fit sur plusieurs parties de son corps, & principalement sur les mains, une vraie éruption d'artreuse, après laquelle la fièvre lente, les redoublemene & les sueurs disparurent, & le crachement de sang cessa; les règles parurent le troisième mois, quoiqu'en très-petite quantité; elles reparurent le mois suivant, & furent plus abondantes; depuis ce moment, elles sont revenues tous les mois; l'éruption d'artreuse disparut le quatrième mois, & la Malade fut guérie. Pendant tout le traitement, elle ne cessa jamais de suivre la règle austère de son Ordre, & de se livrer aux exercices rudes & pénibles de la Maison où elle est.

#### O B S E R V A T I O N II.

Une jeune Dame, à la suite de la rougeole qu'elle eut dans son enfance, fut sujette à une fluxion aux yeux, presque habituelle; inoculée ensuite, elle n'eut qu'une éruption très-légère de petite vérole, & la suppuration fut imparfaite; elle éprouva dès ce moment des nouvelles in-

commodités, qu'il seroit trop long de décrire ici. Ces deux humeurs de rougeole & de petite vérole, devenues dans la suite plus actives par le mélange d'une humeur laiteuse, se déposèrent principalement dans la poitrine, sans avoir jamais produit aucune éruption. Je vis cette Dame en Septembre 1779; je la trouvai dans le marasme, avec une fièvre lente, une toux fréquente, tantôt sèche, tantôt accompagnée d'une expectoration suspecte, & souvent de crachats sanguinolens, une difficulté de respirer, des douleurs presque continues à la poitrine & au dos; ses règles n'avoient point paru depuis quinze ou dix-huit mois. Je la mis à l'usage de la Douce-amère, qu'elle poussa jusqu'à dix gros; j'y joignis le lait d'amandes, dont elle fit constamment son souper en y trempant un peu de pain, & quelques bains. Ses règles revinrent dans le mois de Novembre, & ne manquèrent plus; sa fièvre lente disparut à la fin de Décembre; l'expectoration ne fut plus suspecte; les crachats cessèrent aussi d'être sanguinolens, & ne présentèrent qu'une matière fort épaisse & muqueuse; la toux cessa entièrement; les douleurs de la poitrine & du dos disparaissent en même-tems; enfin, en Janvier 1780, elle avoit repris singulièrement de l'embonpoint, son teint s'étoit rétabli, son visage s'étoit coloré, & elle étoit guérie.

## O B S E R V A T I O N III.

J'ai vu en 1772 une Demoiselle âgée de vingt ans, qui, à la suite de la répercussion d'une dartre qu'elle avoit sur le visage, au moyen d'un topique, étoit tombée dans un état bien prochain de la phthisie pulmonaire. Elle avoit eu d'abord une toux sèche, qui étoit devenue ensuite humide; les matières qu'elle crachoit, d'abord simplement lymphatiques, étoient alors tantôt jaunâtres, tantôt verdâtres, & présentoient quelquefois des petits filets de sang. Cette toux étoit accompagnée d'une fièvre lente, d'une difficulté de respirer, de petites sueurs & d'exacerbations nocturnes; la Malade paroifsoit être dans le premier degré du marasme. Les adoucissans, les bêchiques, les balsamiques, le lait d'ânesse avoient été employés; on avoit fait un cautère; on en avoit fait ensuite un second; tous ces secours avoient été inutiles. J'entretins les cautères; je laissai la Malade au lait d'ânesse; j'y joignis l'usage de la Douce-amère, que je donnai le premier jour à un gros, le cinquième à deux, le dixième à quatre, le seizième à six, le vingt-cinquième à huit, & le trentième à dix. Au commencement du second mois, les crachats furent plus abondans, verdâtres pendant huit jours, ensuite blanchâtres & visqueux. Vers le quinzième jour du second mois, il survint une diarrhée

F ij

légère, qui se soutint pendant quinze ou dix-huit jours; la toux avoit déjà commencé à diminuer; les sueurs & les exacerbations nocturnes disparaurent vers le même tems. La fièvre lente cessa au commencement du troisième mois; enfin, à la fin de ce même mois, la Malade se trouva absolument guérie.

## O B S E R V A T I O N I V, \*

Par M. DURANDE, Médecin à Dijon, Associé  
Regnicole de la Société Royale de Médecine.

La femme d'un Laboureur de Beaumont, ayant appliqué sur une dartre une pommade répercussive, eut une fièvre continue, des déchiremens affreux dans la poitrine, des palpitations & des foiblesses. Les saignées, les adoucissans, les bains, un cauterè, & beaucoup d'autres remèdes, avoient été mis en usage sans succès; la *Douce-amère* a rendu à cette femme son embonpoint, &, sans lui procurer sa première santé, l'a mise en état de vaquer à ses affaires.

## O B S E R V A T I O N V. \*

Par le Même.

A la suite d'une fluxion de poitrine catharrale, une femme conservoit une toux opiniâtre qui augmentoit le soir, & la fatiguoit toutes les nuits; sa

respiration étoit laborieuse ; elle sentoit son point dans les efforts de la toux , & ne rejettoit que des viscosités. Le soir , elle avoit le pouls inégal , avec une chaleur âcre à la paume des mains. Il n'est aucun Médecin qui ignore combien aisément ces accidens dégénèrent en pulmonie. La foibleffe de la Malade ne permettoit plus la saignée. Les narcotiques n'eurent aucun effet ; mais la décoction de *Douce-amère* calma dès la seconde nuit , & dans huit jours , la toux fut dissipée. Il survint à la joue une fluxion qui fatigua assez long-tems la Malade , mais sans aucun danger ; c'étoit sans-doute l'effet de l'humeur déplacée de la poitrine par l'actiion du remède dépuratif.

*M. Durande* assure s'être convaincu , par plusieurs observations heureuses , de l'utilité de la *Douce-amère* à la fin des fièvres catharrales.

## V.

## FLUXIONS.

J'ai déjà rapporté quelques exemples de fluxions habituelles , guéries par l'usage de la *Douce-amère* ( voyez art. *RHUMATISME* , Obs. I , & art. *ULCÈRES* , Obs. IV. ) J'y joindrai l'observation suivante.

## O B S E R V A T I O N. \*

Un jeune Militaire, âgé d'environ 22 ans, étoit sujet depuis long-tems à une inflammation considérable des paupières, accompagnée de gonflement & de dureté de ces parties, & d'un gonflement très-considerable de la lèvre supérieure & du bout du nez ; ces deux dernières parties étoient couvertes souvent d'une rougeur, & quelquefois de légères écailles. Cette incommodité lui étoit survenue depuis neuf ou dix ans à la suite de la petite vérole. Il avoit employé une quantité prodigieuse de remèdes, les délayans, les adoucissans, les rafraîchissans, les fondans, même les mercuriels, soit en friction, soit intérieurement ; les topiques employés communément par les Oculistes n'avoient pas été négligés ; tous ces remèdes avoient été inutiles : un cautère n'avoit pas eu plus de succès. Il a commencé l'usage de la Douce-amère le 28 Décembre 1779 à la dose de deux gros, qu'il a augmenté insensiblement de deux gros en deux gros ; dès le commencement du second mois, quoique dans le fort des gelées, les sueurs ont commencé à paroître, ont augmenté insensiblement, & se sont soutenues constamment durant la nuit sur tout le corps, & dans le jour, sous les aisselles & sur le creux de la main. Quinze jours après, les yeux ont commencé à être moins

rouges & à se désenfler , & il a paru en même-  
tems une rougeur vive & luisante au bout du  
nez , & une éruption croûteuse sur la lèvre supé-  
rieure : le Malade étoit alors à douze gros. J'ai  
augmenté de gros en gros jusqu'à quinze ; les  
sueurs se sont soutenues constamment ; les croûtes  
des lèvres sont tombées ; le nez & les paupières se  
sont désenflés , & les rougeurs ont absolument dis-  
paru. A la fin du mois de Mars , le Malade paroif-  
soit absolument guéri ; mais persuadé que sa gué-  
risson étoit encore imparfaite , je lui conseillai de con-  
tinuer le même remède pendant un mois. Au com-  
mencement du mois d'Avril , il a eu l'imprudence  
de rester exposé pendant deux heures à la pluie , &  
à un vent violent & froid ; les sueurs se sont ar-  
rêtées ; il a éprouvé un mal-aise général , des fris-  
sons irréguliers , un sentiment de pesanteur à la  
tête , un abattement universel ; j'ai cherché à rap-  
peller les sueurs , mais sans succès ; après huit  
jours , la fièvre est survenue sous la forme de dou-  
ble-tierce ; elle a résisté pendant douze jours à tous  
les remèdes , & s'est terminée enfin spontanément  
par une nouvelle apparition de tous les sym-  
tômes que le Malade a éprouvés ; il s'y étoit joint  
un engorgement considérable des glandes des  
aines , du cou & des aisselles. Je lui ai fait re-  
prendre la Douce-amère , qu'il a poussée jusqu'à  
vingt gros : après quelques demi-bains , & l'usage

du petit lait pendant quinze jours, j'y ai joint l'alkali volatil en pilules, dont j'ai poussé la dose jusqu'à seize grains par jour; les sueurs ont commencé à reparoître, ont augmenté, & se sont soutenues: j'ai provoqué les felles, devenues rares & difficiles, par un demi-gros de sené en infusion dans la décoction de Douce-amère. A la fin du mois de Mai, tous les symptômes avoient diminué de plus de moitié, & vers le 10 Juin, ils avoient tous disparu. La guérison s'est soutenue jusqu'à ce moment.

## V I.

## F L E U R S B L A N C H E S.

Les fleurs blanches, auxquelles les femmes sont sujettes, dépendent souvent d'une humeur pareille à celles dont j'ai parlé jusqu'ici; j'en ai rapporté déjà quelques exemples (voyez *art. DARTRES, Obs. IV & VI*). J'y joindrai les deux suivans.

## O B S E R V A T I O N I. \*

Une jeune Dame, âgée de 22 ans, avoit été sujette dans son enfance à des légères fluxions aux yeux, & à des petites rougeurs qui paroissoient quelquefois sur le visage; ces symptômes, qui étoient suivenus à la suite de la petite vérole, disparurent absolument à l'âge de quatorze ans,

au moment de la première éruption des règles. Ils reparurent de nouveau à 18 ans, à la suite de ses premières couches, & disparurent, deux ans après, à ses seconde couches ; mais il lui resta de ces dernières un écoulement par le vagin, tantôt jaunâtre, tantôt verdâtre, qu'on prit d'abord pour des fleurs blanches de mauvais caractère, & ensuite pour l'effet d'un lait répandu. Des remèdes multipliés & variés à l'infini pendant un an, furent sans succès. Au mois de Janvier 1780, elle suivit le conseil imprudent d'un Chirurgien, qui lui fit faire des injections, d'abord avec une décoction de roses rouges dans le vin, ensuite avec l'eau végéto-minérale, enfin avec le jus de citron ; l'écoulement s'arrêta subitement ; mais il lui survint tout de suite des maux de nerfs, qu'elle n'avoit jamais éprouvés, & qui, après quinze jours, cessèrent & firent place à une toux sèche & convulsive, & enfin à un crachement de sang qui survint en Février. Son Médecin connut la vraie cause de sa maladie, & travailla à rappeler l'ancien écoulement : il ne put y réussir ; mais la nature vint à son secours ; il se fit tout-à-coup, un mois après, une éruption croûteuse aux grandes lèvres & sur la partie supérieure & interne de chaque cuisse ; dès ce moment, les accidens cessèrent. Son Médecin lui donna alors la Douce-amère, qu'elle com-

mença en Avril dernier, & qu'elle a continuée pendant quatre mois ; elle n'en a éprouvé d'autre effet que de voir rétablir son ancien écoulement, qui reparut au commencement du troisième mois. Elle me consulta au commencement du mois d'Août ; je crus que la Douce-amère n'avoit manqué son effet, que parce qu'elle n'avoit pas été bien administrée ; je la lui ai donnée en commençant par une once, & je l'avois poussée à dix-huit gros dans le premier mois ; j'y ai joint des demi-bains, des lotions & des injections adoucissantes, & alternativement l'alkali volatil & le sené. L'écoulement est devenu plus considérable ; j'ai obtenu en même-tems des sueurs & des selles assez abondantes ; l'expectoration s'est établie, & a fourni pendant un mois une très-grande quantité de crachats, d'abord jaunâtres, ensuite blanchâtres, mais épais & visqueux. Au commencement du second mois, l'écoulement est devenu blanc, & a diminué insensiblement ; en même-tems, les croûtes ont commencé à tomber, &, dans deux mois, la guérison a été parfaite. J'ai attribué cette prompte guérison à la quantité de Douce-amère que la Malade avoit déjà prise pendant quatre mois, & qui a fravé la voie à celle que j'ai donnée ensuite.

## O B S E R V A T I O N I I. \*

Une Dame, âgée d'environ 33 ans, avoit depuis cinq ou six ans un écoulement par le vagin, quelquefois jaunâtre, souvent verdâtre, & toujours abondant & très-épais ; il étoit si âcre, que non-seulement il occasionnoit dans la vulve des chaleurs, des démangeaisons & des picottemens, mais même quelquefois des excoriations qui avoient toutes les apparences d'ulcères. On avoit pris d'abord cet écoulement pour des fleurs blanches, & on avoit épuisé toutes les ressources de l'Art ; on avoit soupçonné ensuite un vice vénérien, & on l'avoit traitée d'après cette conjecture, mais sans succès. Je l'ai vue dans cet état au mois de Mai 1780 ; elle s'est plainte en même-tems d'une chaleur presque constante, & accompagnée quelquefois d'un léger sentiment de titillation, ou démangeaison à la région de la matrice & dans le vagin. J'ai trouvé l'orifice de la matrice gonflé, dur & très-rude au toucher, & le vagin également rude & comme raboteux. J'ai soupçonné une d'artre suppurante à la matrice & au vagin, & j'ai cru que la matière verdâtre qui sortoit sous la forme de fleurs blanches, étoit en partie une matière purulente qui suintoit de ces d'artres. J'ai mis la Malade à la Douce-amère, dont elle a poussé la dose jusqu'à seize gros dans trois mois ;

j'y ai joint des injections adoucissantes, répétées deux fois par jour, des demi-bains trois fois la semaine, & deux verres de lait d'amandes tous les jours. Après les quinze premiers jours, l'écoulement est devenu plus abondant, & les démangeaisons plus considérables: vers le milieu du second mois, il s'est fait une éruption d'artreuse sur les grandes lèvres: dès ce moment, l'écoulement a changé de couleur; il est devenu jaunâtre, & cette couleur jaune s'est éclaircie insensiblement, au point que, dans les quinze jours suivans, il a été absolument blanc; les démangeaisons ont cessé alors entièrement; les dartres qui avoient paru aux grandes lèvres, ont commencé aussi à diminuer: vers le milieu du troisième mois, elles n'existoient plus, & l'écoulement étoit devenu très-léger & d'un beau blanc. J'ai trouvé en même-tems l'orifice de la matrice absolument dégorgé & souple, & les parois du vagin lisses, unies, & aussi souples que dans l'état naturel. La Malade a continué encore la Douce-amère pendant un mois, & l'a finie à la fin du mois d'Août; depuis ce tems-là, elle n'a plus éprouvé aucun des accidens précédens.

J'ai fait ici une observation singulière, la gorge de cette Dame étoit flasque & mollasse; depuis sa guérison, elle a repris son ancienne fermeté.



TELS sont les cas dans lesquels j'ai employé la Douce-amère ; j'aurais pu multiplier le nombre des observations ; elles auroient fourni autant de preuves nouvelles des succès de ce remède ; mais j'ai cru devoir me borner à celles que j'ai regardées comme les plus intéressantes ; elles suffisent pour démontrer les avantages qu'on peut retirer de cette Plante qui avoit été très-peu en usage jusqu'ici , & pour engager les Praticiens à l'employer sans crainte.

J'avoue cependant que les effets de cette Plante ne sont pas toujours les mêmes ; je ne la donne pas comme un remède certain & spécifique, dont l'effet soit infaillible chez tous les sujets ; j'ai vu des Malades que je n'ai pu parvenir à guérir , & quelquefois cette Plante n'a opéré entre mes mains aucun changement dans l'état des symptômes ; cela peut dépendre tantôt de la nature de la maladie , tantôt de la constitution du sujet , tantôt de l'inconduite des Malades , tantôt des mauvaises qualités de la Douce-amère : je viens de l'observer , dans le cours de l'été dernier , sur des Malades qui faisoient usage de cette Plante prise indifféremment chez des Herboristes , & qui étoit de mauvaise qualité.

Je crois pouvoir conclure qu'il en est de ce remède comme de tous ceux que la Médecine emploie ; leurs effets ne sont pas toujours les mêmes ; mais il y a lieu d'espérer qu'à mesure qu'on acquerra plus de lumières sur les propriétés & l'action de la Douce-amère , on pourra perfectionner la manière de l'employer , & la rendre plus sûre & plus efficace.



---

## SECONDE PARTIE.

---

### *Usage interne de la Douce-amère.*

**L**'USAGE intérieur de la Douce-amère n'est pas nouveau ; cette Plante a été employée depuis très-long-tems dans le traitement de quelques maladies internes , presque toujours sous la forme de décoction , quelquefois sous celle de suc tiré de la plante par expression , quoique dans d'autres vues que celles de dépurer la masse du sang. On s'est servi indifféremment de toutes les parties de la plante , de ses bayes , de ses feuilles , de ses tiges & de ses racines.

Cette dernière assertion paroîtra contraire à la vérité , ou au moins bien hasardée , à ceux qui consulteront *M. Razoux* : ce Médecin assure que " tous les Auteurs qui ont employé la Douce- " amère intérieurement , sont d'accord de ne se " servir ni des bayes , ni des fleurs , ni même " des feuilles de cette Plante , & qu'ils n'admet- " tent , dans l'usage commun , que les tiges far-

» menteuses (1). » Cette proposition m'a paru singulière de la part d'un Médecin aussi éclairé, qui a traité particulièrement de cette Plante, qui se glorifie de l'avoir administrée le premier en France, qui a fait beaucoup de recherches, & a entassé une foule de citations & d'autorités pour faire voir que j'avois eu tort d'avancer qu'on l'avoit peu employée comme dépurative; j'ai été surpris de lui voir avancer le contraire de ce qu'il a pu trouver dans les Auteurs même qu'il a consultés pour s'en servir contre moi; j'ai été plus surpris encore de le trouver en contradiction avec lui-même. D'après son assertion, je ne crois point pouvoir me dispenser de prouver que depuis très-long-tems on a employé indistinctement toutes les parties de la Douce-amère dans l'usage intérieur.

I. On a employé intérieurement les bayes de Douce-amère; j'en trouve la preuve dans le témoignage de *Jean Bauhin* (2), de *Lemery* (3), & de l'auteur du *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique* (4).

(1) *Razoux*, *Diss. sur la Douce-amère*.

(2) *Jean Bauhin*, *hist. Plant.* lib. 15, cap. 7. *Ebroduni* 1651, *in-fol.* p. 110.

(3) *Lemery*, *tr. des Drogues simples*. Paris 1699, *in-4.* p. 269 - 270.

(4) *Dict. Botan. & Pharm.* Paris, 1738, *in-8.* p. 129;

II. On

II. On a employé intérieurement les feuilles de cette Plante ; j'en trouve encore la preuve dans le témoignage de *Lemery* (1), de *Dodonée* (2), de *Dalechamp* (3), de l'Auteur du *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique* (4), de *Hamnerin* (5), & de *Boecler* (6). Il est vrai que ces deux derniers ne parlent pas bien précisément des feuilles ; ils emploient les mot *herba*, qui doit être rendu par les extrémités les plus tendres de la tige & les feuilles tout ensemble.

III. On a employé intérieurement les racines de Douce-amère ; les autorités se multiplient encore ici : je ne citerai cependant que *Lobel* (7) & *Camerarius*, cités par *M. Razoux* lui-même (8), *Weier* (9),

---

(1) *Lemery*, *ibid.*

(2) *Dodonée*, *stirp. hist. pempt. 3, lib. 3, cap. 13*, Antuerp. 1616, *in-fol. p. 403.*

(3) *Dalechamp*, *hist. des Plantes*. Lyon, 1653, *in-fol. t. 2*, p. 298.

(4) *Dict. Bot. & Pharm.* *ibid.*

(5) *Hamnerin*, apud *CRANTZ*, *Mat. Med. & Chir.* Viennæ, 1762, *in-8°. t. 3. p. 49.*

(6) *Boecler*, *cynos. mat. med. contin.* Argentorati, 1729, *in-4. p. 492.*

(7) *Lobel*, *hist. stirp. Antverpiæ*, 1576, *in-fol. p. 136.*

(8) *Razoux*, *Diff. sur la Douce-amère.*

(9) *Weier*, apud *J. Bauhin*, *ibid.*

Voilà donc des preuves bien convaincantes que tous les Médecins n'ont point été d'accord pour n'employer que les tiges farmenteuses de la Douce-amère. Je suis surpris que ces preuves aient échappé à la sagacité & aux recherches de M. Razoux ; mais je suis plus surpris de le voir en contradiction avec lui-même ; il s'appuie contre moi de l'autorité de Lobel & de Camerarius ; il les présente comme recommandant l'usage intérieur des racines de Douce-amère , & , quelques pages après , il oublie cette même autorité pour assurer qu'on n'a employé constamment dans l'usage intérieur que les tiges farmenteuses de cette Plante.

Cette digression , que j'ai cru nécessaire , m'a écarté de mon sujet ; j'y reviens.

L'emploi de la Douce-amère exige une connoissance de cette Plante , de ses préparations , de son action , & de ses effets : je vais m'occuper de ces différens objets ; je donnerai d'abord sa nomenclature & sa description , & je déterminerai les circonstances qui doivent nous déterminer dans son choix ; je rechercherai ensuite son

---

(1) Dioscoride , *mat. med.* lib. 4, cap. 162.

(2) Mathiole , *in Dioscor.* Venise , 1565 , *in-fol.* p. 1281.

(3) Dalechamp , *ibid.*

action ; j'indiquerai ses préparations ; je fixerai ses doses ; je désignerai les différens remèdes qu'il est quelquefois nécessaire de joindre à son usage , & le régime qu'on doit suivre ; je décrirai les précautions qu'elle exige , & les accidens auxquels elle peut donner lieu ; je terminerai cette partie par des corollaires qui contiendront les conséquences à déduire des principes que j'aurai établis.

## ARTICLE PREMIER.

### *DESCRIPTION DE LA DOUCE-AMÈRE.*

Il est nécessaire de connoître la Douce-amère pour la distinguer des autres espèces de *solanum*, dont les propriétés sont absolument différentes , & dont l'usage intérieur pourroit devenir dangereux ; je crois en conséquence devoir mettre sa description sous les yeux des personnes qui voudront en faire usage ; je la copierai de la *matière médicale de GEOFFROY* ; mais je crois devoir la faire précéder d'une indication des différentes dénominations sous lesquelles cette Plante a été désignée par les Botanistes : cette indication est nécessaire pour éviter la confusion qui pourroit résulter de la multiplicité & de la variété des noms sous lesquels elle a été connue.

1. *Solanum Scandens, vel Dulcamara...* C. BAUH.  
Pin 167.... TOURNEF. Inst. 149.... BOER.  
Lugd. Bat. 2, p. 67.
2. *Dulcamara....* DODON. pempt. 402.
3. *Dulcis-Amara....* TRAGUS.... GES. Hor. Ger.
4. *Amarum dulce....* CORD. in DIOSCOR.
5. *Amara-Dulcis....* GES. Hor. Ang.... LOB...  
Ger.
6. *Glycypicros, sive, Amara Dulcis...* J. BAUH.  
hist. 2, p. 109.
7. *Solanum Lignosum, seu Dulcamara ...* PARK.
8. *Salicastrum....* PLIN.... GUIL. the. cæf.
9. *Circæa Monspeliensium....* LOB. Adv. 104.
10. *Vitis Sylvestris....* CAM. Ep. 986.
11. *Solanum γλυκύπυρον ...* THAL.
12. *Dulcis Amara flore pleno, & Dulcis Amara  
flore cæruleo vulgatior....* EYST.
13. *Solanum Dulcamarum Africanum foliis crassis  
Hirsutis. ...* DILL. Elth. 365, t. 273, f. 352.
14. *Ampelosagria....* DIOSC. suivant certains.
15. *Solanum caule perenni Flexuoso, Foliis Su-  
perioribus Hastatis....* LINN. Fl. Suec. 189,  
& Hort. Cliff.
16. *Dulcamara, Amara Dulcis, Solanum Scan-  
dens....* Off.
17. En François, *Douce-amère, Vigne de Judee,*  
*Morelle grimpante.*

Cette Plante, qui se plait dans les lieux aquatiques & le long des ruisseaux, a une racine petite & fibreuse; elle pousse des branches ou farmens, fragiles, grêles, longs de trois, quatre cinq ou six pieds, qui grimpent sur les haies ou sur les arbrisseaux voisins; ces branches ont une écorce, qui, toujours verte intérieurement, est aussi verte au dehors, lorsqu'elles sont jeunes, mais est gerfée, ridée & cendrée à l'extérieur, lorsqu'elles sont vieilles; leur bois renferme une moëlle verte, fongueuse & cassante. Les feuilles naissent alternativement de ces branches, & sont oblongues, lisses, pointues, semblables à celles du Smilax, d'un verd foncé, garnies quelquefois de deux oreilles à leur base, portées sur une queue longue d'environ un pouce: les fleurs naissent en bouquets, ont une odeur désagréable, & sont petites, assez belles, d'une seule pièce, en rosettes, & partagées en cinq fegmens étroits, pointus, réfléchis en dehors, d'un bleu purpurin, quelquefois blancs, au milieu desquels sont des sommets jaunes qui forment une éminence. Il s'élève du calice un pistile attaché en manière de clou à la partie postérieure de la fleur: ce pistile se change ensuite en un fruit mou ou baye succulente, de couleur d'écarlate quand elle est mûre, allongée, d'une saveur visqueuse & désagréable, & remplie de petites graines applaties & blanchâtres.

## ARTICLE II.

## CHOIX DE LA DOUCE-AMÈRE.

L'usage de la Douce-amère exige un choix de cette Plante ; toute Douce-amère n'est point également efficace ; plusieurs circonstances particulières en augmentent ou en diminuent l'activité : telles sont, 1<sup>o</sup>. la diversité des climats : 2<sup>o</sup>. la nature du sol où elle croît : 3<sup>o</sup>. le tems où on la cueille : 4<sup>o</sup>. la conformation naturelle ou vicieuse de la Plante.

1. La Douce-amère des Provinces méridionales du Royaume est beaucoup plus active, & produit des effets beaucoup plus prompts & plus certains que celle des Provinces septentrionales. Les traitemens que j'ai faits à Perpignan ont été beaucoup plus courts que ceux que j'ai faits à Paris ; j'ai fait à Paris des traitemens avec la Douce-amère venue du Languedoc & du Roussillon ; ils ont été plus courts, & les effets de la Plante ont été plus marqués que ceux que j'ai faits avec celle des environs de Paris. La seule odeur de la Plante suffit pour s'assurer de la vérité de mon observation ; celle des Provinces méridionales a une odeur beaucoup plus nauséabonde que celle des Provinces septentrionales.

2. La Douce-amère des montagnes a une odeur

plus nauséabonde que celle des plaines, & est plus active; les traitemens que j'ai faits à Perpignan avec la Douce-amère du Montlouis, ont été plus courts & plus aisés que ceux que j'ai faits avec celle des environs de cette Ville. J'ai fait venir à Paris de la Douce-amère du Montlouis, qui est sur le haut des Pyrénées, & de celle de la plaine du Roussillon; la première a produit des effets plus prompts & plus marqués.

3. La Douce-amère cultivée dans les jardins, n'a que très-peu d'odeur, & est beaucoup moins active que celle qui croît d'elle-même dans les campagnes: à peine peut-on en espérer quelques effets. Il y a lieu de croire qu'elle dégénère par la culture.

4. La Douce-amère qui croît dans les endroits bas, humides, marécageux, a beaucoup moins d'odeur, & est beaucoup moins active que celle qui vient dans les endroits élevés & secs.

5. La Douce-amère qui est cueillie dans des tems humides, pluvieux, nébuleux, vaut beaucoup moins que celle qui est cueillie dans des tems secs. C'est une observation essentielle; je l'ai éprouvé constamment depuis un an, & à peine ai-je obtenu quelques effets de celle qui avoit été cueillie dans le tems des pluies.

6. Il faut choisir la Douce-amère bien pleine, c'est-à-dire, dont la tige soit bien remplie de

moëlle : je n'ai fait cette observation que depuis six mois : j'ai vu plusieurs personnes chez les- quelles cette Plante n'opéroit presque aucun effet : je ne savois à quoi attribuer l'inefficacité du remède : je me suis apperçu enfin que la Douce-amère dont elles faisoient usage étoit creuse , & qu'elle ne contenoit point de moëlle ; mais à peine en ont-elles pris d'un autre , choisie avec sa moëlle , que j'en ai observé des effets sensibles.

7. J'avois toujours préféré la Douce-amère fraîche à la sèche ; mais depuis peu de tems , l'expérience m'a fait voir que j'étois dans l'erreur. Cette Plante participe du caractère des Plantes vireuses , qui sont en général moins actives lorsqu'elles sont trop fraîches. En outre , cette Plante trop fraîche est chargée d'une trop grande quantité de parties aqueuses , qui augmentent son poids sans augmenter ses propriétés. Enfin , l'expérience m'a fait voir des succès moins décidés de celle qui étoit trop fraîche que de celle qui l'étoit moins. L'expérience suivante , que chacun peut faire , doit servir de preuve à mon assertion ; si on fait deux décoctions dans deux doses égales & déterminées de liqueur avec deux doses égales & déterminées de Douce-amère fraîche , & de Douce-amère un peu sèche , on verra que la première a moins d'odeur , est moins épaisse , moins

gluante, & moins écumeuse que la dernière. Il ne faut point cependant employer la Douce-amère trop sèche ; elle contiendroit trop peu de principes & produiroit peu d'effets ; mais il faut la choisir, qui ait perdu sa trop grande humidité, & qui commence à peine à se sècher.

## ARTICLE III.

## PRÉPARATIONS DE LA DOUCE-AMÈRE.

Je n'emploie que la tige de la Douce-amère, dépouillée des racines, des fleurs, des fruits & des feuilles. Je la fais couper à petits morceaux de la longueur d'un ou de deux pouces, que je fais écraser avec le marteau ou fendre en deux, ou bien en quatre, si les tiges sont trop grosses ; je la fais bouillir dans l'eau lentement & à petit feu, jusqu'à réduction de la liqueur à moitié. Il résulteroit deux inconvénients d'une ébullition trop précipitée ; la liqueur venteroit, & la partie la plus volatile de la Plante se dissiperoit avec l'écume ; la liqueur n'auroit point encore le tems de se charger des principes de la Plante.

Il y a des estomacs qui ne peuvent supporter cette boisson ; je leur donne des pilules faites avec l'extrait de la même Plante ; chacune de ces pilules est de quatre grains, & équivaut à un gros de tige. Je trouve un avantage à me servir de l'extrait ;

j'évite les inconveniens d'une décoction mal faite, & souvent trop précipitée ; mais les effets de la décoction sont plus prompts & plus certains, & elle mérite la préférence à tous égards.

M. *Coste*, dans ses *Essais Bot. Chym. & Pharm.* qui n'ont paru qu'après la lecture de mon premier Mémoire, dit que *Linné* a proposé, il y a trois ou quatre ans, l'extrait de Douce-amère, tandis que jusques-là il n'avoit été question que de la décoction. Je ne connois point l'Ouvrage dans lequel *Linné* conseille cet extrait : M. *Coste* ne l'indique point ; mais je puis assurer qu'il y a au moins dix ans que je l'emploie, & que je ne connois personne qui l'ait jamais recommandé. M. *Razoux* assure aussi s'en être servi depuis long-tems ; j'ajoute une foi entière à ses assertions ; mais je puis dire qu'il n'en a parlé qu'après moi, qu'il n'en a fait aucune mention dans le petit nombre d'observations sur la Douce-amère qu'il avoit publiées avant moi, & qu'il n'a annoncé l'avoir employé qu'après la publication de mon premier Mémoire.

Jusqu'à ce que la dose de la Douce-amère arrive à six ou huit gros, on fait bouillir la Plante dans deux verres d'eau, qu'on laisse réduire à un, & qu'on prend le matin à jeun. Lorsqu'on est parvenu à six ou huit gros, on fait bouillir la Plante dans quatre verres d'eau, qu'on laisse réduire à deux ; on en prend un le matin à jeun,

& l'autre dans l'après-midi, trois ou quatre heures après le dîner, ou bien le soir en se couchant. Il y a des Sujets chez lesquels il faut partager la dose en trois fois, dès qu'elle arrive à six gros.

Dans les cas de lait répandu, de paroxismes d'asthme, de goutte & de rhumatisme, je la donne sous la forme d'une tisanne, dont le Malade fait usage dans la journée; mais, à quelque dose qu'on emploie la liqueur, je la laisse toujours réduire de moitié.

#### ARTICLE IV.

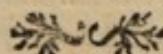
#### *DOSES DE LA DOUCE-AMÈRE.*

J'ai beaucoup hésité & varié sur les doses aux-  
quelles il faut donner la Douce-amère; la pré-  
vention qui avoit fait ranger cette Plante parmi  
les poisons, m'inspiroit des craintes qui m'arrê-  
toient, & qui ont retardé mes succès.

Dans les commencemens, je n'osois donner  
d'abord qu'un demi-gros de Douce-amère, que  
j'augmentois ensuite de demi-gros en demi-gros,  
& je craignois de passer la dose de cinq gros;  
aussi je n'obtenois que très-peu de guérisons, & le  
traitement devenoit fort long. Convaincu insen-  
siblement, par les effets, qu'il n'y avoit point  
d'inconvénient à donner une dose plus forte, j'ai  
commencé ensuite par un gros; j'ai augmenté de

gros en gros, & j'ai poussé la dose jusqu'à dix gros. Je n'ai éprouvé aucun inconvénient de cette augmentation de dose. Je suis devenu enfin plus hardi ; je commence aujourd'hui sans crainte par deux & même trois gros, que je pousserai insensiblement jusqu'à quinze, vingt, & même vingt-quatre. Il y a des cas pressans où je débute par cinq gros ; on voit même, par deux de mes observations, que j'ai commencé quelquefois par une once. Je n'en ai jamais vu résulter aucun accident.

Je commence donc aujourd'hui par deux gros ; dans les Sujets robustes, j'augmente tous les cinq ou six jours de deux gros jusqu'à ce que je sois parvenu à six ou à huit ; après cette dose, les autres augmentations sont plus longues, & proportionnées aux circonstances. Dans les Sujets délicats, je n'augmente que de gros en gros. Je ne parle ici que des maladies éruptives chroniques. A l'égard des autres, les doses doivent être relatives aux circonstances ; il est aisé de voir, par mes observations précédentes, la gradation que j'ai observée à cet égard.



## ARTICLE V.

PRÉCAUTIONS POUR L'USAGE DE  
LA DOUCE-AMÈRE.

Ce remède exige peu de précautions. Son usage n'empêche point les Malades de vaquer à leurs occupations ordinaires. On doit éviter seulement l'humidité lorsqu'il pousse vers les sueurs ; j'ai éprouvé plusieurs fois que l'humidité les arrêtoit ; il est vrai que dans l'hiver, tems auquel l'humidité peut être la plus dangereuse, ce remède agit plutôt par les selles & les urines que par la transpiration. Il n'exige aucun régime particulier, celui seulement qui est analogue à la nature du mal. Les fruits fondans, les herbages, & en général les délayans, contribuent singulièrement à favoriser ses effets en détrempant la masse du sang, & la rendant ainsi plus susceptible d'être divisée. Je proscris seulement les farineux ; toutes les humeurs hétérogènes, dont j'ai déjà parlé, supposent un épaississement dans la masse des fluides ; il est nécessaire de le détruire, & les farineux pourroient l'augmenter, ou au moins l'entretenir.



## ARTICLE VI.

*COMBINAISON DE LA DOUCE-AMÈRE,  
AVEC D'AUTRES REMÈDES.*

La Douce-amère seule ne suffit pas quelquefois ; il est souvent nécessaire de lui joindre d'autres remèdes propres à augmenter, à déterminer, ou à diriger son action.

Cette Plante agit toujours en provoquant des évacuations, ainsi que je le dirai dans l'article suivant, & ce n'est que par ce moyen qu'elle peut opérer les effets que nous devons en attendre. Il est donc essentiel de soutenir son opération, si elle est foible, même de la décider, lorsque la Douce-amère ne suffit point.

1. L'épaississement des fluides est quelquefois si considérable, que la Douce-amère ne peut agir sur eux d'une manière convenable ; il est nécessaire alors de dérrempfer, de délayer la masse du sang : dans ce cas, je donne des boissons abondantes & délayantes, comme, par exemple, le petit lait ; j'y joins des bains légèrement tièdes.

2. Les solides sont quelquefois si tendus, qu'ils résistent à l'impulsion des fluides qui sont déterminés vers les parties extérieures pour sortir au dehors du corps sous la forme d'évacuations ; il

faut alors les relâcher , & j'emploie les mêmes moyens que je viens d'indiquer.

3. On apperçoit quelquefois une tendance à la transpiration ou aux sueurs , sans que cette évacuation puisse s'établir ; je la détermine , l'accélère ou l'augmente , au moyen de quelques grains d'alkali volatile concret , que je donne sous la forme de pilules.

4. On apperçoit aussi quelquefois une tendance aux évacuations par les selles , mais qui est insuffisante ; je la décide ou l'augmente au moyen du sené. J'en donne un demi-gros tous les jours aux adultes , en infusion dans la décoction même de Douce-amère. J'en ai éprouvé des évacuations soutenues , qui ont été suivies de très-bons effets ; souvent , après quelques jours d'usage de ce purgatif , les selles s'établissent & se soutiennent , sans qu'il soit nécessaire d'employer de nouveau le même moyen.

5. Il arrive quelquefois que la Douce-amère ne produit aucune évacuation ; on n'aperçoit pas même une tendance aux évacuations ; dans ce cas , j'ai cherché souvent à les provoquer en joignant ensemble l'usage de l'alkali volatile & celui du sené , & ce moyen m'a réussi plusieurs fois.

6. On trouve quelquefois chez les d'artreux des gencives molles , spongieuses , gorgées ; les bases de leurs dents sont quelquefois entourées de cer-

cles presque livides. Dans ces cas, la Douce-amère est souvent insuffisante ; je lui joins avec succès le suc dépuré de cresson & de cerfeuil, à la dose de huit onces par jour.

7. Les dartres sont quelquefois opiniâtres ; je joins alors à la décoction de Douce-amère, des pilules préparées avec l'antimoine crud, ou avec la gomme de gayac, ou même quelquefois avec l'un & l'autre en même-tems. Cette addition rend l'effet de la Douce-amère plus prompt & plus efficace.

8. Je n'employois autrefois la Douce-amère que mêlée avec le lait ; mais j'ai observé, depuis un an, que ce mélange, sans altérer essentiellement l'action de ce remède, rend cependant son effet beaucoup plus lent, & qu'au contraire l'usage des délayans l'accélère. Aussi, je la donne aujourd'hui sans lait, à moins d'indications particulières qui peuvent l'exiger, mais qui sont très-rares. *M. Razoux* a fait la même observation ; mais il n'en a parlé qu'après moi.

## ARTICLE VII.

### *ACTION DE LA DOUCE-AMÈRE.*

Il n'est pas difficile d'expliquer l'action de la Douce-amère. Elle divise la masse du sang ; elle en sépare les molécules hétérogènes & morbifiques qui

qui roulent mêlées confusément avec elle ; elle détermine ensuite leur excrétion par quelqu'un des émonctoires, dont la nature nous a pourvus. L'effet ordinaire de ce remède paroît appuyer cette conjecture ; il provoque presque toujours des évacuations ; il agit par les selles, les urines, les sueurs, même les crachats ; souvent, il augmente les écoulements contre nature, qui accompagnent la maladie. J'ai observé cependant une différence dans cet effet, eu égard au climat & aux saisons ; dans les provinces méridionales & en été, il excite principalement les sueurs ; à Paris, au contraire, & en hiver, il paroît pousser sur-tout vers les urines & les selles.

*M. Razoux*, dans le compte qu'il a rendu de quelques observations sur l'effet de ce remède, dans le volume de l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de 1761, & dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1765, avoit avancé que l'usage de la Douce-amère ne provoque aucune évacuation ; il en avoit conclu que cette Plante agit, pour ainsi dire, par extinction. J'avois présenté, dans mon premier Mémoire, cette assertion comme peu conforme au résultat de mes observations : en rendant à ce Médecin la justice qui est due à ses lumières & à l'utilité de ses travaux, j'avois dit que ses observations différoient essentiellement des miennes, quant à l'action de

la Douce-amère; que ce Médecin pouvoit ne pas s'être apperçu des évacuations que la Douce-amère provoque; qu'elles sont quelquefois assez légères pour ne pas frapper les yeux de l'Observateur; qu'elles commencent toujours d'une manière imperceptible, & que leur augmentation est graduée d'une manière presque insensible; que j'y avois été trompé moi-même dans les commentemens, & que ce n'avoit été qu'après avoir employé ce remède pendant plusieurs années, que j'avois été éclairé à cet égard.

La différence que j'ai cru trouver entre le résultat des observations de *M. Razoux* & celui des miennes, a paru avoir déplu à ce Médecin; il s'en plaint un peu amèrement, quoiqu'avec beaucoup d'honnêteté (1): « depuis la publication de mes premières observations, ajoute-t-il, « j'ai reconnu que les effets de la Douce-amère « re répondoient . . . . à tout ce qu'en a » éprouvé *M. Carrère*; je veux dire, que cette » Plante pousse par les urines & les sueurs, qu'elle » lâche le ventre, en un mot, qu'elle follicicite » les couloirs, & qu'elle a produit sur mes Ma- » lades les mêmes effets que sur ceux dont *M. Carrère* parle. Je ne crois pas qu'on puisse dire » que mes observations diffèrent essentiellement

---

(1) *Diff. sur la Douce-amère.*

» de celles de *M. Carrère*, quant à l'action du  
» remède. »

D'après l'exposé de *M. Razoux*, je veux qu'il soit lui-même son propre juge : lorsque j'ai publié mon Mémoire, il avoit dit que la Douce-amère agissoit par extinction ; il avoit gardé le plus profond silence sur les évacuations que ce remède provoque par un effet essentiel & inséparable de son action ; j'ai cru au contraire que cette Plante n'agissoit que par évacuation : j'ai eu donc raison de dire que nos observations différoient essentiellement, quant à l'action du remède. *M. Razoux* tient aujourd'hui un autre langage ; il convient que la Douce-amère produise des évacuations, que son action est la même que celle que j'ai indiquée : je change aussi de langage à mon tour, & je m'empresse de publier que les observations de ce Praticien sont absolument conformes aux miennes, quant à l'action du remède. Je suis très-flatté de me trouver d'accord avec un Praticien, digne à tous égards de l'estime de ses Confrères ; il est glorieux pour moi de le voir confirmer par ses propres observations, un fait important que j'avois eu le bonheur d'observer, ou au moins de publier avant lui (1).

---

(1) J'avois dit encore, dans mon Mémoire, que mes observations différoient de celles de *M. Razoux*, quant à la manière d'administrer le remède. Ce Médecin paroît né

Je conviens qu'il y a eu des cas où je n'ai observé aucune évacuation sensible, & où cependant les Malades ont été guéris ; mais ces cas ont été bien rares, & je me suis toujours méfié de ces guérisons. Je puis même assurer que le remède a réussi très-rarement, lorsque son usage n'a été suivi d'aucune évacuation ; je connois quelques d'artreux qui en ont fait un usage constant pendant long-tems, un entr'autres pendant deux ans, un autre pendant dix mois, & un autre pendant quatre mois, sans éprouver jamais aucune évacuation ; ils n'ont point été guéris.

L'effet assez fréquent de ce remède, dans les maladies d'artreuses, confirme mes assertions. Il pouffe souvent l'humeur d'artreuse vers la peau, & provoque une nouvelle éruption, qui est quelquefois plus forte que celle que le Malade éprouvoit ordinairement. C'est comme une explosion de la matière morbifique, qui, séparée de la masse du sang, est poussée avec force & subitement vers les couloirs de la peau. J'ai observé même que la

---

pas vouloir en convenir. Mais il y avoit alors plusieurs différences entre sa méthode & la mienne, qui n'existent plus aujourd'hui par les corrections qu'il a portées à sa méthode, & qui se trouvent conformes à ce que j'ai publié avant qu'il ait instruit le Public de ces changemens. J'en tracerai le tableau dans la quatrième partie.

guérison des dartres n'est jamais plus solide & plus constante, que lorsque le Malade a éprouvé une éruption considérable pendant le traitement.

Je crois en conséquence pouvoir conclure que ce remède n'agit qu'en poussant au-dehors la matière morbifique, & par conséquent en provoquant des évacuations, & le présenter comme principalement atténuant, dépuratif, diaphorétique & diurétique. Je le regarde encore comme un puissant auxiliaire des remèdes anti-vénériens.

## ARTICLE VIII.

### *ACCIDENS QUE LA DOUCE-AMÈRE PEUT PRODUIRE.*

Je termine cette seconde Partie par quelques détails succincts sur les accidens qui peuvent survenir pendant l'usage de la Douce-amère, & qui doivent être regardés comme l'effet de ce remède. Ils se réduisent à un petit nombre, & ne présentent rien de dangereux.

1. Chez les personnes, dont le genre nerveux est extrêmement sensible & délicat, il occasionne quelquefois des légers mouvemens convulsifs aux mains, aux lèvres, aux paupières, sur-tout dans les tems froids, ou lorsque le Malade s'est exposé à l'humidité. Cet accident est très-rare. Quoique effrayant dès le premier abord, il n'a rien de

dangereux ni de constant ; le remède est prompt & facile ; les approches du feu le calment à l'instant ; il suffit de présenter la partie affectée au feu, dans cinq ou six minutes, les convulsions cessent : il suffit encore de la couvrir, de manière à la rechauffer. Je ne saurois me faire un mérite de la découverte d'un secours aussi simple & aussi efficace : je ne la dois qu'au hasard ; mais je me fais un devoir de la publier. M. Razoux dit ne pas avoir observé ce symptôme, & le dit d'une manière à paroître vouloir le révoquer en doute. Je désirerois qu'il fut à portée de voir les Malades que j'ai traités ; je lui en indiquerai au moins vingt dans un an qui les ont éprouvés ; je lui en indiquerai un entr'autres qui a été obligé de renoncer à la Douce-amère par rapport à la violence & à la fréquence de ces accidens. M. Razoux exerce la Médecine dans un climat sec & chaud ; il n'est pas surprenant que des accidens, qui ne surviennent principalement que dans des tems froids ou humides, y soient beaucoup moins fréquens qu'à Paris, où le climat est beaucoup plus froid & très-humide.

2. Ce remède paroît, chez les femmes, porter directement vers les parties naturelles ; il y excite souvent beaucoup de chaleur, quelquefois des démangeaisons ; il provoque même l'appétit vénérien ; je l'ai vu produire quelquefois ce dernier

effet avec violence. Cet accident n'arrive pas toujours , quoiqu'il soit assez fréquent. Les bains , le petit lait , les lotions avec l'eau de saturne ou avec des décoctions émollientes , sont les remèdes que j'ai employés jusqu'ici avec succès.

3. Il donne quelquefois des agitations , des insomnies , des picottemens , des démangeaisons. J'emploie alors le petit lait , les bains , le lait d'amandes , l'orgeat , même la limonade , l'orangeade. J'évite d'en faire usage excessif ; je crois devoir tenir un juste milieu entre le trop d'échauffement & le trop de rafraîchissement. Le remède ne peut agir qu'en excitant dans le sang un mouvement plus fort que dans l'état naturel ; il faut éviter que ce mouvement ne soit trop violent : la dépuration des fluides deviendroit trop difficile ; mais il faut éviter aussi de le rallentir un peu trop : la dépuration ne se feroit jamais , ou seroit imparfaite. Aussi , j'ai soin de diminuer la quantité des remèdes , dont je viens de parler , à mesure que je vois une diminution des symptômes ; je suis prêt à y revenir , si le cas l'exige de nouveau.

4. Quelquefois ces mêmes symptômes sont les avant-coureurs d'une nouvelle éruption ; je le connois principalement , lorsque la démangeaison & les picottemens se font sentir constamment sur la partie qui étoit le siége des dartres , sur-tout si ces symptômes sont accompagnés de quelques

plaques d'un rouge foncé sur ces mêmes parties, ou de petites taches de la même couleur, semblables à la morsure d'une puce, ou bien enfin d'une rougeur constante de ces mêmes parties. On peut annoncer encoré l'éruption avec plus de certitude, si, dans le même-tems, les évacuations que le remède avoit provoquées, viennent à cesser. Je regarde cette éruption comme très-heureuse pour les Malades; j'évite en conséquence tout ce qui, en calmant trop l'effervescence du sang, pourroit la diminuer ou l'empêcher totalement. Je me borne alors à une petite dose de petit lait, & à une boisson aqueuse très-abondante; je les donne comme propres à fournir à la matière morbifique, un véhicule qui puisse faciliter son cours vers la peau. J'y joins des bains légèrement tièdes, dans la vue d'assouplir le tissu de la peau, & de la rendre plus propre à recevoir l'humeur d'artreuse.

5. Ce remède porte quelquefois à la tête, & occasionne des pésanteurs de cette partie, des éblouissemens, des étourdissemens. Ces deux derniers accidens sont très-rares. Les bains des pieds, les lavemens préparés avec des décoctions émollientes, le petit lait & la liqueur minérale anodine d'Hoffmann, sont les secours que j'ai employés avec succès.

6. Beaucoup de personnes ne peuvent sup-

porter la Douce-amère toute seule ; elles éprouvent une irritation du genre nerveux , qu'on connaît à un sentiment de sécheresse , & quelquefois de douleur , de cuisson ou de chaleur , qui se fait sentir à la gorge. Dès que ce symptôme paroît , il est prudent de joindre à l'usage de la décoction de Douce-amère , celui du lait ou du petit lait.

---

### C O R O L L A I R E S.

Il est aisé actuellement d'établir les conséquences qui dérivent des détails dans lesquels je viens d'entrer ; elles sont relatives aux propriétés & aux effets de la Douce-amère , prise intérieurement.

#### I.

Cette Plante fournit un remède efficace à plusieurs maladies , qui résistent souvent aux secours de l'Art.

#### I I.

Elle est utile dans l'asthme humide & le rhumatisme ; elle est employée avec succès dans le lait répandu ou épanché ; elle détruit les obstructions invétérées ; elle rappelle le cours des règles ; elle abrège la durée des paroxismes de goutte , & éloigne leur retour.

## III.

Elle opère une dépuration lente & douce de la masse du sang ; elle devient ainsi très-éfficace dans tous les cas où le sang est infecté par le mélange d'une humeur hétérogène, quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle ne soit ni scorbutique, ni écrouelleuse, ni cancéreuse (je crois être fondé à suspendre encore mon jugement sur ces trois derniers vices) ; c'est par-là, qu'elle produit les plus grands effets dans les cas de vice d'artreux, d'ulcères rebelles qui sont fomentés par un vice général des fluides, de fluxions opiniâtres, d'éruptions éréspélateuses, dans les maladies qui dépendent, soit d'une galle ou d'une gourme répercutee, ou dont l'éruption a été imparfaite, soit du mélange d'une humeur laiteuse avec la masse du sang, soit d'un reste d'humeur de rougeole ou de petite vérole, soit enfin dans les maladies produites par la métastase de quelqu'une de ces humeurs dans les parties internes.

## IV.

Elle est un puissant auxiliaire des remèdes antivénériens ; peut-être guériroit-elle la vérole, si on la donnoit à haute dose, & si on lui associoit les sudorifiques.

## V.

L'usage de cette Plante n'est ni gênant, ni désagréable ; il n'a rien de dangereux ; il ne produit aucun accident grave ; on peut par conséquent en multiplier les doses sans crainte ; je l'ai donnée, sans inconvenient, jusqu'à trois onces par jour.

D'après les détails précédens, il est à désirer que les Médecins s'attachent encore plus particulièrement à connoître la manière d'agir & les effets de la Douce-amère ; ils pourront parvenir ainsi à perfectionner la méthode de l'administrer, dont je viens de tracer le tableau, & qui peut être encore susceptible de nouvelles perfections ; ils pourront peut-être encore l'étendre au traitement de plusieurs autres maladies, ordinairement rebelles & opiniâtres.





## TROISIÈME PARTIE.

### *Usage extérieur de la Douce-amère.*

**L**A Douce-amère, appliquée extérieurement, a des propriétés réelles, moins essentielles cependant que celles qu'on lui reconnoit dans l'usage intérieur; on les a apperçues depuis très-long-tems, & l'application de cette Plante, ou de ses différentes parties, a été conseillée dans plusieurs cas par beaucoup de Praticiens anciens & modernes. Je n'entrerai point cependant dans des détails bien étendus sur son usage extérieur: je ne l'ai presque point employée sous cette forme; aussi, je parlerai très-peu d'après ma propre expérience; j'indiquerai principalement les propriétés que plusieurs Médecins lui ont attribuées, l'usage qu'ils en ont fait, & les effets qu'ils en ont observés.

La Douce-amère est à-la-fois anodine, tempérante, résolutive & détersive; on l'a rangée encore dans la classe des cosmétiques; enfin, on

l'a employée extérieurement dans le cancer & dans les maladies éruptives chroniques.

I.

**PROPRIÉTÉ ANODINE DE LA DOUCE-AMÈRE.**

La Douce-amère est anodine, & en cette qualité tempérante & calmante ; elle est, suivant quelques-uns, rafraîchissante, & utile dans les cas d'inflammation extérieure accompagnée de beaucoup de chaleur. Elle a été présentée sous ce point de vue par plusieurs Praticiens.

1. *Melchior Sebiz* assure que cette Plante, récente, contuse, & réduite en cataplasme, calme les douleurs des mammelles (1).

2. *Ettmuller* lui attribue une vertu narcotique, par rapport à laquelle il la place parmi les topiques rafraîchissans ; il conseille l'application de ses feuilles contuses, soit sur l'érysipèle pour en tempérer la chaleur, soit sur la tête, dans les fièvres ardentes accompagnées d'une vive douleur de tête pour en calmer la violence, soit sur le cancer ulcéré, dans la vue de tempérer l'â-

---

(1) *Sebiz, herb. germ.*

3. *Boerrhaave* parle de l'application de ses feuilles vertes & de ses fruits, sous forme de cataplasme, sur les hémorroïdes enflammées, comme d'un remède assez en usage (2), &, selon toute apparence, dans la vue d'en calmer les douleurs.

Je n'ai jamais employé cette plante extérieurement dans des cas pareils ; j'hésiterois même à l'appliquer sur des parties enflammées. La Douce-amère est réellement résolutive ; cette propriété lui a été reconnue par la plupart des Praticiens ; j'ai eu lieu de me convaincre de sa réalité ; j'ai même employé plusieurs fois avec succès sa décoction en lotion pour raffermir le tissu de la peau qui avoit été tenu pendant long-tems dans un état de distension & de relâchement par l'humeur d'artreuse qui s'y étoit déposée ; je craindrois par conséquent de produire une répercussion, toujours dangereuse dans les maladies inflammatoires des parties extérieures.

---

(1) *Ettmuller, opera; Francofurti, 1708, in-fol. t. I,  
p. 545.*

(2) *Boerrhaave, hist. des Plantes, p. 506.*

## I I.

## PROPRIÉTÉ DÉTERSIVE DE LA DOUCE-AMÈRE.

La Douce-amère est détersive, & il paroît que cette propriété appartient principalement au suc de cette Plante. Ce suc est en effet pénétrant, savoneux & détersif, & employé en cette qualité dans les plaies où il y a du sang extravasé & grumelé. Il est présenté sous ce point de vue par *M. Razoux* (1), & *Boerrhaaye* assure qu'on se sert de ce suc tiré par expression, & agité pendant quelque-tems dans un mortier de plomb, pour laver & bassiner les ulcères chancreux & cancéreux (2). J'ai fait faire plusieurs fois des lotions avec la décoction de cette Plante sur des ulcères, pour lesquels je l'employois aussi intérieurement; j'en ai éprouvé constamment des bons effets; les ulcères sont devenus en peu de tems moins baveux, & d'un plus beau rouge.

## I I I.

## PROPRIÉTÉ RÉSOLUTIVE DE LA DOUCE-AMÈRE.

La Douce-amère est résolutive, & je crois que c'est la principale de ses propriétés; c'est au moins

---

(1) *Razoux, Diff. sur la Douce-amère.*

(2) *Boerrhaave, hist. des Plantes, p. 306.*

celle qui est le plus généralement reconnue ; elle est même analogue aux propriétés de cette Plante dans l'usage intérieur.

1. *Melchior Sebiz* (1), *Boecler* (2), & l'Auteur du *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique* (3), assurent que cette Plante, récente, contuse, & appliquée sous forme de cataplasme, fait avec l'eau, ou avec le vin, sur les mammelles, dans lesquelles il s'est formé des congestions de lait, les ramollit, & résout les grumeaux de lait qui peuvent être formés.

2. *Ettmuller* attribue des effets singuliers à l'application de la Douce-amère sur les tumeurs dures & squirreuses, même disposées à devenir cancéreuses (4).

3. *Jean Rai* rapporte, d'après le Docteur *Hulſe*, que la Douce-amère appliquée en cataplasme sur des tumeurs de la grosseur de la tête, en a opéré la résolution en une nuit, & qu'elle a guéri de même des contusions des muscles qui étoient désespérées. Le cataplasme, dont il est ici question, étoit fait avec quatre poignées de feuilles de

(1) *Sebiz, Herbar. German.*

(2) *Boecler, Cynos. Mat. Med. Contin.*, Argentorati, 1729, *in-4°*. p. 492.

(3) *Diēt. Bot. & Pharm.* Paris, 1738, *in-8.* p. 129.

(4) *Ettmuller, ibid.* p. 545.

Douce-amère pilées, & quatre onces de graine de lin en poudre, bouillies dans du vin muscat de Canarie, ou avec du lard (1).

4. On a vu, par mes observations précédentes, que j'ai éprouvé de très-heureux effets de l'application d'un cataplasme fait avec les feuilles de Douce-amère sur un testicule qui avoit acquis une dureté presque squirreuse, & sur des glandes au sein (2).

## I V.

*PROPRIÉTÉ COSMÉTIQUE DE LA  
DOUCE-AMÈRE.*

On a rangé encore la Douce-amère dans la classe des cosmétiques ; on a vanté ses propriétés pour entretenir la beauté de la peau, & ces propriétés ont été connues depuis long-tems ; mais on ne les a pas attribuées indifféremment à toutes les parties de la Plante : on les a bornées à ses bayes ou à ses fruits. *Dioscoride* (3), *Jean de Ruel* (4), & l'Auteur du *Dictionnaire Botanique*

---

(1) Rai, *hist. Plant.* lib. 13.

(2) Voyez ci-devant, p. 30 & 36.

(3) *Dioscoride*, *Mat. Med. interpr. J. de Ruel*, lib. 4, cap. 162.

(4) *Jean de Ruel*, *de naturâ stirp. Parisiis*, 1536, *in-fol.* lib. 3, cap. 152, p. 877.

& Pharmaceutique (1), se réunissent pour attribuer au suc exprimé de ces bayes la propriété d'effacer & de détruire les taches de la peau, & sur-tout celles du visage ; *Jean de Ruel* présente même ce suc comme rendant la peau plus souple, plus douce & plus unie. *Mathiole* reconnoît les mêmes propriétés dans ce suc ; il ajoute même que les femmes de la Toscane s'en servent pour conserver la beauté & la fraîcheur de leur visage, & pour en détruire les taches de rousseur (2).

Je n'ai jamais fait aucun usage des bayes de Douce-amère ; mais le hasard m'a fait faire une observation qui paroîtroit pouvoir servir à confirmer les assertions de *Dioscoride*, de *Ruel* & de *Mathiole* : je connois une Dame qui, dans le tems qu'elle faisoit usage intérieurement de la Douce-amère, lavoit matin & soir ses bras & ses mains avec la décoction des tiges de cette Plante, de son propre mouvement, & sans m'avoir consulté ; je puis assurer que la peau de ces parties en étoit devenue plus douce & plus unie.

J'ai vu encore plusieurs fois la peau, qui, à la suite de la disparition des dartres dont elle avoit été le siège, étoit restée rude, comme grainue,

---

(1) *Did. Bot. & Pharm.* p. 129.

(2) *Mathiole*, in *Diosc. Venetiis*, 1563, in-fol. p. 1281.

raboteuse & ridée, reprendre insensiblement sa souplesse & sa finesse naturelle, au moyen de quelques lotions avec la décoction des tiges de Douce-amère, aiguisée par quelques gouttes d'extrait de saturne.

## V.

*USAGE DE LA DOUCE-AMÈRE DANS  
LE CANCER.*

Quelques Médecins ont conseillé l'usage extérieur de la Douce-amère contre le cancer.

1. *Galien* présente le suc de cette Plante comme très-efficace dans cette maladie (1).

2. *Boerrhaave* dit qu'on se sert du suc tiré par expression de cette Plante, & agité pendant quelque-tems dans un mortier de plomb, pour laver & bâssiner les ulcères chancreux & cancéreux (2).

3. *Ettmuller* donne encore cette Plante, sous différentes préparations, comme un très-bon remède contre le cancer : 1. son eau distillée dans le cancer ulcéré ; 2. son suc, dans le même cas, il veut qu'on l'agite dans un mortier de plomb, afin qu'il puisse se charger de molécules de plomb ; 3. ses feuilles, soit entières, soit pilées dans un

---

(1) *Galien, de arte curat. ad Glauconem.*

(2) *Boerthaave, hist. des Plantes, p. 506.*

mortier de plomb , & réduites sous forme d'onguent , dans le cancer , soit ouvert , soit occulte , & dans les tumeurs écrouelleuses disposées à devenir cancéreuses ; il regarde leur application comme propre à empêcher les progrès du cancer , à tempérer l'âcreté de l'humeur cancéreuse , à adoucir la corrosion ; mais il convient que ce remède n'est que palliatif , & ne fauroit opérer une guérison parfaite (1).

Ce ne sont-là que des assertions ; il nous faudroit des faits ; je n'en connois aucun ; j'ai moi-même éprouvé l'inutilité de la Douce-amère dans le cancer : on peut voir dans deux de mes observations précédentes , que j'ai employé sans succès dans cette maladie , soit l'application des feuilles de cette Plante sous forme de cataplasme , soit des lotions avec sa décoction & son suc , quoique même les malades en aient fait en même-tems usage intérieurement.

## V I.

### *USAGE DE LA DOUCE-AMÈRE DANS LES MALADIES ÉRUPTIVES CHRONIQUES.*

Plusieurs Médecins n'ont pas hésité à conseiller

---

(1) Ettmuller , *ibid.* p. 545.

l'application extérieure de cette Plante, & même du suc qui en est tiré par expression, sur les parties qui sont le siège d'éruptions chroniques; quelques-uns n'ont pas craint de la présenter comme un remède excellent & même certain.

1. *Galien* conseille l'application du suc tiré de la Douce-amère, & mêlé avec de l'eau, sur les dartres ulcérées (1).

2. *Samuel Haffen-Reffer* recommande les lotions avec ce même suc, ou bien avec l'eau de Douce-amère, pour les dartres rongeantes (2).

3. *Pline* (3), & *Jean de Ruel* (4), assurent que l'application de cette Plante, contuse avec le vinaigre, guérit les efflorescences & les démangeaisons des hommes & des animaux.

4. *Boerrhaave* propose le suc tiré par expression de la Douce-amère, & agité pendant quelque-tems dans un mortier de plomb, pour laver & bassiner les dartres, les pustules, le feu sacré, les efflorescences & les démangeaisons qui vien-

---

(1) *Galien*, *de arte curat. ad Glauconem*, lib. 2, cap. 1.

(2) *Haffen-Reffer*, *nosodochium*, *in quo cutis omnes affectus, &c.* Ulmæ, 1660, *in-8.*

(3) *Pline*, *Hist. Nat.* lib. 23. Basileæ, 1539, *in-fol.* p. 421, N°. 30.

(4) *J. de Ruel*, *de nat. stirp.* lib. 3, cap. 152. Parisiis, 1536, *in-fol.* p. 877.

nent sur la peau ; il donne même ce suc comme un remède excellent dans ces maladies, si on y ajoute une sixième partie d'esprit-de-vin bien rectifié (1).

L'usage extérieur de la Douce-amère dans les maladies éruptives, peut cependant ne pas être indifférent. Si les dartres, les pustules, les efflorescences, les démangeaisons dépendent d'une cause intérieure, d'une humeur hétérogène qui s'est déposée sur la peau, ce remède devient absolument inutile. Il ne peut détruire la cause intérieure ; il ne peut par conséquent opérer aucun guérison. Il peut au contraire devenir dangereux ; la Douce-amère est résolutive ; on convient assez généralement de cette propriété : elle peut donc repousser, dans les routes de la circulation, la matière morbifique qui s'est déposée sur les parties extérieures ; en répercutant la matière morbifique, elle peut donner lieu à sa métastase sur quelque partie interne, dont les fonctions sont essentielles. On devroit s'attendre encore à cet effet avec plus de certitude, si on suivoit le conseil de *Pline*, de *Jean de Ruel* & de *Boerrhaave*, c'est-à-dire, si on aiguillotait la Douce-amère par le mélange de l'esprit-

---

(1) *Boerrhaave*, *hist. des Plantes*, p. 506.

de-vin ou du vinaigre ; ces liqueurs font répercussions par elles-mêmes ; elles ne pourroient par conséquent que rendre la répercussion plus prompte & plus aisée.

Je crois au contraire qu'il est prudent de s'abstenir, dans ces maladies, de toute application extérieure ; je proscris avec soin tous les topiques qui peuvent me faire craindre une répercussion.

J'emploie cependant la Douce-amère extérieurement dans ces maladies, soit sous la forme de cataplasme, soit sous celle de lotion ; mais ce n'est qu'en y joignant l'usage intérieur de cette Plante : ce n'est même qu'après qu'on en a fait un usage assez long, lorsque je vois que l'humeur commence à être détruite, ou au moins qu'elle a pris son cours par quelque émonctoire ; la répercussion, si elle arrive alors, n'est pas dangereuse ; l'humeur répercutee suit la même voie, qui doit la conduire au-dehors du corps. J'emploie alors la Douce-amère extérieurement avec succès ; je l'aiguise même quelquefois avec quelques gouttes d'extrait de saturne ; elle raffermit les parties trop distendues & relâchées par l'humeur qui s'y étoit déposée ; en rétablissant le ressort des vaisseaux cutanés, elle repousse l'humeur qui s'y est déposée, & qui souvent s'y est endurcie, ou y est tellement engorgée, qu'elle

résisteroit constamment à l'action des remèdes internes ; elle rétablit en même-tems la souplesse & la finesse de la peau. Employée dans ce cas , elle m'a presque toujours réussi , & je n'en ai jamais vu résulter acun accident.



---

## QUATRIÈME PARTIE.

---

*Recherches sur l'époque de la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère.*

QUELQUES réclamations, & l'erreur assez générale où l'on est sur l'Auteur de la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère, m'obligent à m'occuper de cet objet ; je ne puis y parvenir qu'en examinant d'abord si l'usage intérieur de cette Plante, considérée comme dépurative, a été bien étendu ; cet examen ne doit pas être encore borné à la découverte de cette propriété ; il doit s'étendre aussi jusqu'à la manière d'administrer cette Plante. Je vais m'occuper successivement de ces trois objets.

Je crois cependant devoir m'arrêter un instant aux imputations téméraires de deux Ecrivains obscurs & ignorés, qui ont osé hasarder des faussetés pour me convaincre d'une vaine & orgueilleuse présomption. Le premier est le rédacteur d'une compilation froide, stérile & mal digérée, qu'il distribue périodiquement sous la forme de

Journal, & qui n'a pas seulement l'honneur de pourrir dans la poussière des Bibliothèques. L'autre absolument ignoré dans le fond de sa Province, est dévoré inutilement du desir de voir son nom placé à côté de celui des Savans de la Capitale; il ose se présenter hardiment sur un théâtre, où il croit pouvoir marcher au niveau de ses Maîtres, qu'il n'y suit cependant que de loin & d'un pas bien chancelant; il voudroit, à travers les sons aigus de son mottier glapissant, faire entendre sa voix impuissante; mais, quoique poussée avec effort, elle expire dans sa bouche, & ne lui laisse que l'humiliation d'avoir tenté vainement de s'élever au-dessus de sa sphère. Ils se réunissent l'un & l'autre pour me reprocher de m'être attribué mal-à-propos la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère; ils rapportent quelques citations latines, par lesquelles ils veulent prouver que cette propriété étoit connue avant moi.

Je ne ferai pas long dans ma réponse; je ne nommerai pas même les Auteurs de l'imputation: ce feroit les servir à leur gré, que de les faire sortir de leur obscurité. Je me contenterai de dévoiler leur infidélité.

Ils ont vu l'un & l'autre mon Mémoire sur la Douce-amère; ils ont lu par conséquent l'Avant-Propos qui le précède; ils doivent y avoir vu

que non-seulement je ne m'attribue point la découverte des propriétés de la Douce-amère , mais que même je déclare bien formellement qu'elle ne m'appartient point , & qu'on avoit indiqué ses propriétés avant moi ; ils y ont vu encore que je conviens qu'il y avoit déjà une manière d'administrer ce remède , puisque j'annonce que *j'ai tâché seulement de la perfectionner* ; on ne peut perfectionner que ce qui existe ; j'ai supposé par conséquent qu'il y avoit déjà antérieurement une méthode pour son administration. Leur imputation devient donc superflue , inutile , sans fondement , & d'une fausseté évidente ; elle ne peut servir qu'à faire voir qu'ils ont su lire quelques anciens livres & trouver quelques passages latins , mais qu'ils n'ont pas su , ou voulu lire quelques passages françois de mon Mémoire qu'ils avoient sous leurs yeux.

Je passe actuellement aux objets qui font le sujet de cette quatrième Partie ; j'examinerai d'abord si l'usage intérieur de la Douce-amère , considérée comme dépurative , a été bien étendu ; je m'occuperai ensuite de la découverte de cette propriété dans cette Plante ; enfin , je passerai à la méthode de l'administrer , & je ferai voir à qui est dû le degré de perfection auquel elle est portée aujourd'hui.

## I.

J'ai annoncé, dans mon Mémoire sur la Douce-amère, que cette Plante, considérée comme dépurative, avoit été peu employée dans l'usage de la Médecine: j'ai ajouté qu'on ne s'étoit jamais attaché particulièrement à découvrir ses vraies propriétés, son action, la manière d'en faire usage, les doses auxquelles il faut la prescrire, les cas différens dans lesquels elle peut être utile.

J'ai prévenu en même tems, par une note, que *Schobinger* avoit écrit en 1742 sur cette Plante, mais que je ne connoissois point sa Dissertation, que je n'avois pas pu me la procurer, & que j'apprenois, par les *Essais Bot. Chim. & Pharm.* de *M. Coste*, publiés postérieurement à la lecture de mon Mémoire, que cette Plante est très en usage à Genève contre les anciens ulcères & les affections rhumatismales.

Je ne puis que tenir encore le même langage; il m'est même aisé de prouver la vérité de mes assertions. *M. Razoux* s'élève cependant contre moi, & cherche à prouver que l'usage de la Douce-amère a été assez étendu, que les Médecins en ont beaucoup parlé, & que cette Plante a été employée depuis long-tems contre beaucoup de maladies; il rapporte à cet effet une

longue suite de passages pris dans différens Auteurs, dans lesquels il est réellement question de l'usage de la Douce-amère.

*M. Razoux* est un Médecin distingué dans sa profession, recommandable par les travaux utiles qu'il a entrepris pour la perfection de l'Art, & généralement digne de l'estime de ses Confrères & de ses Concitoyens; ses vues ne tendent qu'au bien; sa critique paroît n'avoir eu pour mobile aucune considération particulière, & n'avoir été dirigée que par l'amout de la vérité; par-là seul, elle peut faire les impressions les plus fortes; je ne puis m'empêcher d'y répondre; je me flatte que ce Médecin ne le trouvera pas mauvais; il est trop éclairé pour ne pas apprécier ma réponse, & trop juste pour ne pas me rendre justice, s'il la trouve bien fondée.

Parmi les Auteurs que *M. Razoux* cite comme ayant parlé de la Douce-amère, plusieurs n'ont eu en vue que l'usage extérieur de cette Plante. Il auroit pu se dispenser de rapporter leur témoignage; je n'ai parlé, dans mon Mémoire, que de son usage intérieur, & je ne me suis point occupé de celui qu'on peut en faire extérieurement. Ainsi, je ne m'attacherai qu'aux citations qui peuvent concerner l'usage intérieur de cette Plante; je vais les suivre successivement, apprécier leur mérite, & examiner l'application qu'on

peut en faire au point de vue sous lequel j'ai présenté la Douce-amère.

Je n'ai considéré la Douce-amère que comme un dépuratif doux & direct de la masse du sang, c'est-à-dire, comme opérant une dépuration lente, douce & directe de ce fluide.

*M. Razoux* cite *Lobel*, *Camerarius*, *Boerrhaave*, *Juncker*, *Blair*, *Wittich*, *Buchwald*, *Muys*, *Wier*, *Tragus*, *Fuller*, *Parkinson*, *Prevost*, *Werlhoff*, *Schobinger*, *M. Clerc*, & *M. Durande*.

1. *Lobel* & *Camerarius* ont présenté la Douce-amère comme hydragogue, & la recommandent dans l'hydropisie. Mais un hydragogue peut-il être regardé comme un dépuratif? Ces deux Auteurs n'ont même attribué cette propriété qu'aux racines de cette Plante; je n'ai proposé que les tiges, & ils n'en ont point parlé.

2. *Boerrhaave* la conseille dans les affections pleuretiques & les péripneumonies muqueuses. Mais est-ce comme un dépuratif? N'est-ce pas plutôt comme un incisif, propre à diviser le fluide épais & arrêté dans les vaisseaux qui sont le siège de l'engorgement? Même l'action de cet incisif se porte-t-elle, dans les vues de *Boerrhaave*, sur la masse du sang? N'est-elle pas bornée au contraire aux vaisseaux engorgés? Je demande à tous les Gens de l'Art si telles n'ont pas été les vues de *Boerrhaave*, & si un incisif, dont l'ac-

tion est sur-tout bornée à une partie, peut être regardé comme un dépuratif.

3. *Juncker, Blair, Wittich*, la conseillent dans l'enrouement, la toux & le *coryza*. Mais, de bonne-foi, est-ce comme dépurative ? Ne feroit-ce point plutôt comme tempérante ? Je m'en rapporte au jugement de *M. Razoux* lui-même. Ce sera encore, s'il le veut, comme légèrement incisive ; mais cela pourroit-il avoir aucun rapport avec la vertu dépurative ? Dans ce cas, il faudroit ranger tous les bêchiques incisifs dans la classe des dépuratifs.

4. *Buchwald, Muys & Wier*, dit *M. Razoux*, la recommandent aux goutteux. Je n'ai pu vérifier les citations des deux derniers, que *M. Razoux* n'indique point ; mais, dans celle de *Buchwald*, il a omis un mot essentiel, celui de *scorbutique* ; *Buchwald* ne la recommande point indistinctement dans toute espèce de goutte, mais seulement dans la *goutte scorbutique* ; il ne fait même que la recommander ; il n'indique ni ses doses, ni ses préparations, ni la manière d'en faire usage (1).

5. *Tragus* conseille les tiges de Douce-amère dans la jaunisse. Mais ce n'est, selon toute appa-

---

(1) *Buchwald, Specim. Med. Pract. Bot.*, *Hafniæ*, 1720, p. 23.

rence, que comme apéritives & désobstruantes. Si cela suffisoit pour croire que *Tragus* a regardé cette Plante comme dépurative, il faudroit conclure que tous les apéritifs sont des dépuratifs ; cette classe de médicaments se trouveroit alors très-multipliée.

6. *Fuller* regarde l'infusion de la Plante écrasée, faite dans le vin blanc, avec une addition d'autres remèdes, comme très-utile dans les contusions & les chutes violentes. Mais est-ce à titre de dépuratif? Quelle est, dans ces cas, l'humeur étrangère dont il faut opérer la séparation de la masse du sang? Ne sont-ce pas là des cas fortuits qui ne fauroient être suivis d'une génération aussi prompte & aussi subite d'une humeur hétérogène? On ne fauroit donc supposer que *Fuller* ait regardé cette Plante comme dépurative. Il y a lieu de croire au contraire qu'il ne l'a considérée que comme vulnéraire; *M. Razoux* paroît le reconnoître lui-même, puisqu'il appelle l'infusion prescrite par *Fuller* une *admirable infusion vulnéraire*.

7. *Parkinson* & *Prévost* présentent la Douce-amère comme purgative, & même comme un purgatif assez actif. Mais les purgatifs sont-ils des vrais dépuratifs? La promptitude de leur action ne fau-roit répondre à la lenteur avec laquelle les dépu-ratifs doivent s'insinuer dans la masse du sang, pour en opérer la dépuration.

8. *Werlhoff*

8. *Werlhoff* dit s'être bien trouvé de la Douce-amère dans l'ulcère des poumons, & *M. Clerc* propose une préparation particulière de cette Plante pour cette maladie. Mais c'est à titre de détersif, & non comme un dépuratif.

9. *M. Durande*, dit *M. Razoux*, a fait une mention honorable de la Douce-amère ; cela est vrai, & je n'en ai point parlé ; je ne connoissois point l'écrit dans lequel ce Médecin en fait mention ; il contient quelques faits intéressans : je l'ai cité dans ma première Partie ; mais *M. Durande* n'indique ni la méthode qu'il a mise en usage, ni les précautions qu'il a prises, ni les doses qu'il a employées, ni les préparations auxquelles il a donné la préférence.

10. Enfin, *Schobinger* a publié en 1742, à Heidelberg, une Dissertation latine sur l'usage intérieur de la Douce-amère ; *M. Razoux* cite cet ouvrage, dont il ne connoît que le titre, qu'il avoue avoir trouvé dans un certain Journal, intitulé : *la Nature considérée sous ses différens aspects*, 1780, №. 9 ; le Rédacteur de ce Journal l'a copié dans mon Mémoire, p. 9, & je l'ai moi-même pris dans les *Essais Bot. Chym. & Pharm.* de *M. Coste*. Aucun de nous ne connoît cet ouvrage ; nous ne savons ni ce qu'il contient, ni sous quel point de vue la Douce-amère y est considérée. J'en ai parlé dans mon Mémoire comme d'un ouvrage

dont je ne connoissois que le titre, & que je n'avois pu me procurer.

Telles sont les autorités sur lesquelles *M. Razoux* s'est appuyé; je crois avoir prouvé que, dans aucune d'elles, la Douce-amère n'est présentée comme dépurative. Qu'il me soit permis d'ajouter, 1. que tous les Auteurs cités par *M. Razoux*, à l'exception de *Fuller*, de *Parkinson* & de *Werlhoff*, se contentent de conseiller l'usage de cette Plante, & qu'aucun d'eux ne dit l'avoir employée; 2. qu'aucun d'eux, à l'exception de *Lobel*, de *Camerarius*, de *Tragus*, de *Fuller*, de *Werlhoff* & de *M. Clerc*, n'en a indiqué les préparations; 3. qu'aucun d'eux n'a prescrit la manière de l'employer, n'en a observé les effets, n'a désigné les précautions que son usage exige, n'a indiqué les accidens qui peuvent en être la suite & les moyens d'y remédier, & ne s'est occupé de la manière d'en assurer le succès en le combinant avec d'autres remèdes.

Je connoissois ces Auteurs, & j'en aurois fait usage, si j'avois cru y trouver quelque chose de relatif à mon objet; j'aurois pu y joindre encore beaucoup d'autres autorités que *M. Razoux* auroit pu connoître aussi, & qu'il a passées sous silence; elles sont en grand nombre: je me contenterai de mettre sous les yeux de *M. Razoux*

quelques-unes de celles qu'il n'a pas connues.

1. *Jean Bauhin* vante l'efficacité des racines de Douce-amère dans la jaunisse, les obstructions & l'hydropisie (1).

2. *Dioscoride* regarde la décoction des racines de cette Plante dans l'eau, mêlée avec du vin & de l'eau de la mer, comme purgative & utile dans l'hydropisie (2).

3. *Mathiole* rapporte qu'on se fert avec succès de la décoction des tiges de cette Plante dans le vin blanc, dans l'hydropisie & les pâles couleurs (3).

4. *Dodonée* assure que la décoction des feuilles de Douce-amère est utile dans les obstructions du foie & de la vésicule du fiel, & dans la jaunisse (4).

5. *Lobel*, outre ce qu'il dit dans le passage cité par *M. Razoux*, attribue encore aux racines de cette Plante la propriété de provoquer le cours des règles, & à ses semences, celle de rappeler le lait aux mammelles (5); il compare

---

(1) *Bauhin*, *hist. Plant.* lib. 15, cap. 7. *Ebrouduni*, 1651, *in-fol.* p. 110.

(2) *Dioscoride*, *Mat. Med.* lib. 4, cap. 162.

(3) *Mathiole*, *in Dioscor.* Venise, 1565, *in-fol.* p. 1281.

(4) *Dodonée*, *stirp. hist. pempt.* 3, lib. 3, cap. 13, Antuerp. 1616, *in-fol.* p. 403.

(5) *Lobel*, *hist. stirp.* Antuerpiæ, 1576, *in-fol.* p. 136.

encore l'action de cette Plante à celle des remèdes qui dépurent la masse du sang (1).

6. *Hamnerin* assure, d'après une expérience constante, que la décoction de cette Plante est très-utile dans la goutte vague (2).

7. *Boecler*, en avouant que cette Plante est à peine employée, vante son efficacité comme anodine, résolutive, détersive, digestive, fébrifuge & vermifuge, ainsi que dans les obstructions du foie & de la rate, les hernies, la toux, l'asthme & la jaunisse (3).

8. *Théophraste* regarde l'écorce de cette Plante comme chaude, amère & diurétique (4).

9. L'Auteur du *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique* donne cette Plante comme chaude, fébrifuge, pulmonique & vermifuge, & ses feuilles & ses bayes comme dessicatives, digestives, détersives, résolutives, utiles dans les obstructions du foie, les hernies, & pour dissoudre le sang caillé (5).

Voilà donc beaucoup d'autorités qui auroient

(1) *Lobel*, *Advers. Londres*, 1605, *in-fol.* p. 104,

(2) *Hamnerin*, *de virib. Med. plantar. indigen.*

(3) *Boecler*, *cynos. mat. med. contin.* *Argentorati*, 1729, *in-4.* p. 492.

(4) *Théophraste*, lib. 9, cap. 22, *de vite Sylvestri*.

(5) *Dictionnaire Botan. & Pharm.* *Paris*, 1738, *in-8.* p. 129.

pu venir à l'appui de celles que *M. Razoux* a rapportées : je suis de bonne-foi : je lui fournis moi-même des armes contre moi ; mais je doute qu'on puisse en tirer plus d'avantage que des précédentes.

Je laisse au Lecteur impartial à décider si on peut conclure de toutes ces autorités qu'on ait beaucoup employé la Douce-amère comme dépurative, & si, en ne considérant que l'usage intérieur de cette Plante, j'ai eu raison de dire qu'elle a été peu employée dans l'usage de la Médecine. J'en appelle au témoignage de *M. Razoux* lui-même, qui ne peut s'empêcher de convenir de cette vérité : « la Douce-amère, *dit il*, a été aussi fréquemment employée en qualité de médicament externe, qu'elle l'a été peu comme médicamenteusement interne ».

Quand il seroit même vrai que cette Plante auroit été considérée comme dépurative, je serois toujours fondé à répéter, comme je l'ai dit dans mon Mémoire, qu'on n'a fait que désigner cette propriété, & qu'aucun Médecin ne s'est attaché à connoître son action, & n'a jamais indiqué la manière d'en faire usage, les doses auxquelles il faut la prescrire, les précautions qu'elle exige, & les cas aussi variés, que multipliés, dans lesquels elle peut être utile.

On attribue assez généralement à *Linné* la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère ; *M. Haller*, *M. Bromfeild*, *M. Durande*, *M. Razoux*, & une foule d'autres Médecins, lui en ont fait honneur. Ce Botaniste s'est attribué cette découverte, & on l'a cru sur sa parole, sans chercher à approfondir si sa prétention étoit fondée. Lorsque j'ai publié mon Mémoire sur cette Plante, je n'ai attribué cette découverte à personne ; je me suis contenté de dire que *Linné* se l'étoit attribuée ; mais je n'ai pas cru devoir lui en faire honneur.

*M. Razoux* (1) prend la défense de *Linné* ; il soutient vivement la cause de cet illustre Botaniste ; il me reproche de ne pas avoir rendu à ce Savant la justice qu'il mérite, & ses reproches sont fondés sur ce que j'ai parlé trop vaguement de ses travaux & de ses découvertes.

Je n'ai pas attribué, il est vrai, à ce Botaniste la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère ; mais je ne la lui ai pas contestée. Je me suis contenté de dire que *Linné* se l'étoit attribuée, sans examiner s'il en étoit réellement

---

(1) Razoux, *Diff. sur la Douce-amère.*

l'inventeur. *M. Razoux* voit, dans ma manière de m'exprimer, un tort fait à la mémoire de ce Savant, tandis qu'il auroit pu y appercevoir une preuve de ma vénération pour lui. *Linné* s'étoit attribué la découverte de cette propriété dans la Douce-amère ; je savois qu'on pouvoit la lui contester, qu'elle avoit été connue & indiquée bien formellement très-long-tems avant la publication de l'ouvrage où il en a parlé pour la première fois, même avant la naissance de ce Botaniste ; j'ai cru devoir un ménagement à la mémoire de ce grand Homme : par une suite de ce ménagement, j'ai évité de traiter cette question, & je me suis réduit à une manière de m'exprimer vague, générale & incertaine, qui, sans rien diminuer de la gloire du Botaniste Suédois, put aussi ne pas me compromettre.

*M. Razoux* m'oblige aujourd'hui à rompre le silence ; il me force à lever le voile, à l'ombre duquel *Linné* pouvoit jouir de la gloire de la découverte dont il est ici question. Si je deviens le détracteur de ce grand Homme, *M. Razoux* ne doit en accuser que lui-même ; en prenant sa défense avec trop de chaleur, il aura concouru malgré lui à détacher quelques lauriers de la couronne qui lui étoit préparée par la postérité.

S'il est facheux pour moi de devoir diminuer un peu de la gloire d'un homme aussi célèbre, il

ne m'est pas moins désagréable de me voir forcé à convaincre d'erreur un Médecin aussi éclairé & aussi respectable que *M. Razoux*; mais j'ose me flatter que, dirigé par les sentimens d'honnêteté que je lui connois, & imbu de l'honneur de son état & d'un zèle ardent pour les progrès de l'Art, il verra sans peine luire le flambeau de la vérité.

Je vais donc m'attacher à prouver que non-seulement *Linné* n'a point découvert la propriété dépurative de la Douce-amère, mais même que nous ne lui devons rien relativement à la connoissance des propriétés de cette Plante, de son action, de ses préparations, de son usage & de ses effets, & qu'il n'a rien dit sur cet objet qui n'eut été dit long-tems avant lui.

*Linné* a parlé pour la première fois de la vertu dépurative de la Douce-amère dans sa *Matière Médicale*, publiée en 1749; il en a parlé de nouveau dans le seconde volume de ses *Aménités Académiques*, publié en 1751; enfin, il s'en est attribué la découverte dans une Dissertation publiée l'année suivante sous ce titre, *Obſtracula Medicinæ*. Mais, long-tems avant lui, on avoit reconnu que cette Plante provoque des évacuations de toute espèce & par tous les couloirs, que son action est douce, qu'elle produit ces effets sans violence, sans irritation, sans chaleur, & sans occasionner aucune fatigue, aucune diminution

des forces : *Tragus* (1), *Jean Bauhin* (2), *Mathiole* (3), & *Lobel* (4), l'avoient dit depuis long-tems. N'est-ce pas là cependant la vraie action d'un dépuratif? Une action douce & lente, mais suffisante pour opérer la séparation des molécules faines du sang, des molécules hétérogènes dont ce fluide peut être infecté.

Il est vrai que ces Médecins n'ont point donné le nom de *dépurative* à l'action de la Douce-amère; mais, en décrivant les effets de cette Plante, ils ont décrit ceux d'un remède *dépuratif*; ils ont décrit la marche ordinaire & les conditions de la dépuration. *Linné* n'auroit eu donc que la gloire d'avoir donné le nom à une propriété connue & décrite avant lui; c'est-à-dire, d'avoir employé le premier le mot *dépuratif*. Ce seroit une gloire bien foible & bien stérile; mais j'ose encore là lui contester; il n'a pas le premier employé cette dénomination.

La Douce-amère avoit été déjà présentée comme *dépurative* vers la fin du siècle dernier par

---

(1) *Tragus*, *flirp. hist.* p. 817.

(2) *Bauhin*, *hist. Plant. lib. 15, cap. 7.* Ebroduni, 1651, *in-fol.* p. 110.

(3) *Mathiole*, *in Dioscor. Venise*, 1565, *in-fol.* p. 1281.

(4) *Lobel*, *Adversar. Londres*, 1605, *in-fol.* p. 104.

Welsch (1), &, environ soixante ans avant celui-ci, Lobel avoit déjà comparé l'action de cette Plante à celle des *dépuratifs* (2) : il est vrai que ce dernier n'a point employé le mot *mundificare*, qui est celui de Linné; mais il s'est servi de celui de *defæcare sanguinem*, qui vaut bien le premier; l'un signifie la même chose que l'autre, même le mot *defæcare* paroît plus énergique.

## III.

Il est donc bien constant que la propriété dépurative de la Douce-amère a été connue & indiquée très-long-tems avant Linné, & même que, cent cinquante ans avant lui, on avoit déjà donné à cette propriété le nom même sous lequel Linné l'a présentée.

Il ne suffit point d'avoir fait voir que Linné n'a aucun droit à la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère; je dois examiner encore si ce Botaniste a été plus loin que ses prédeceesseurs, relativement aux usages & aux effets de cette Plante.

Tout ce que Linné a dit relativement à la Douce-amère, se réduit, 1. à ses propriétés, 2. aux maladies dans lesquelles elle peut être utile, 3. au

(1) Welsch, *Micromimata*, inséré dans les Ephémér. des Curieux de la Nature, dec. 1, cent. 111, années 4 & 5, append. . . . Welsch est mort en 1677.

(2) Lobel, *Adversar.* Londres, 1605, in-fol. p. 104.

choix de la partie de la Plante à laquelle il faut donner la préférence, 4. à ses préparations, 5. à ses doses.

1. Quant aux propriétés, il l'a présentée comme poussant au dehors (*pellens*), diurétique, légèrement purgative ou laxative, sudorifique, anodine, emménagogue & répercussive.

2. Les maladies dans lesquelles il l'a conseillée, se réduisent à la contusion, au rhumatisme, à la jaunisse, à la pleurésie, à la péripneumonie, à l'asthme, à la goutte, & à la galle (*scabies*), à moins que, par ce mot, il n'ait voulu entendre les maladies de la peau.

3. Il a donné la préférence aux tiges sur toutes les parties de la Plante.

4. Lorsqu'il a parlé pour la première fois de la Douce-amère comme dépurative (1), il n'a prescrit aucune préparation; il a varié ensuite; il en a conseillé tantôt l'infusion, tantôt la décoction (2).

5. Enfin, il a porté la dose jusqu'à deux onces.

I. Je vais examiner d'abord ce qui concerne les propriétés.

*Linné* a présenté la Douce-amère comme poussant au dehors, & comme diurétique, sudorifi-

---

(1) *Mat. Med.* N°. 95.

(2) *Amœnit. Acad.* tom. 2, p. 152, & t. 4, p. 39.

Il est inutile de s'arrêter à la propriété répercussive que Linné a attribuée à la Douce-amère ; elle est relative à l'usage extérieur ; ni à celle de pousser au-dehors, qu'il a désignée par le mot latin *pellens* ; elle comprend toutes les autres propriétés évacuatoires de la Plante par les sueurs, les urines, les selles, &c.

1. Linné a dit la Douce-amère diurétique, c'est-à-dire, poussant par les urines ; mais *Tragus* (1), *Jean Bauhin* (2), *Mathiole* (3), *Sebiz* (4), *Lobel* (5), & *Boecler* (6), l'avoient dit avant lui.

2. Il a présenté cette Plante comme sudorifique ; c'est-à-dire, provoquant les sueurs ; mais longtemps avant lui, *Weier* (7), *Jean Bauhin* (8), & *Lobel* (9), lui avoient attribué cette propriété.

(1) *Tragus*, *hist. stirp.* p. 817.

(2) *Bauhin*, *hist. Plant.* lib. 15, cap. 7. *Ebrouduni*, 1651, *in-fol.* p. 110.

(3) *Mathiole*, *in Dioscor.* Venise, 1565, *in-fol.* p. 1281.

(4) *Sebiz*, *apud Jean Rai*, *hist. Plant.* Londres, 1610 CLXXXVI, *in-fol.* p. 672.

(5) *Lobel*, *Adversar.* Londres, 1605, *in-fol.* p. 104.

(6) *Boecler*, *cynos. Mat. Med. contin.* Argentorati, 1729, *in-4.* p. 492.

(7) *Weier*, *apud J. Bauhin*, *ibid.*

(8) *Jean Bauhin*, *ibid.*

(9) *Lobel*, *ibid.*

3. Il l'a donnée comme légèrement purgative, ou au moins laxative ; mais, depuis long-tems, *Tragus* (1), *Parkinson* (2), *Prevost* (3), & *Mathiole* (4), lui avoient reconnu cette propriété.

4. Il a dit la Douce-amère douée d'une propriété anodine ; *Boecler* l'avoit dit avant lui (5).

5. Enfin, il l'a présentée comme emménagogue ; c'est-à-dire, provoquant le cours des règles & des lochies ; mais le même *Boecler* l'avoit encore dit avant lui (6).

Il est donc certain que, relativement aux propriétés de la Douce-amère, *Linné* n'a rien dit de nouveau, & qu'il n'a fait que répéter ce qu'on avoit dit avant lui.

II. *Linné* présente la Douce-amère comme utile dans les contusions, le rhumatisme, la goutte, la jaunisse, la pleurésie, la périplemonie, l'asthme, & la galle.

1. Il la recommande dans les contusions ; mais

---

(1) *Tragus*, *ibid.*

(2) *Parkinson*, p. 350, ainsi cité par M. *Razoux* lui-même.

(3) *Prevost*, *lib. de med. paup.* ainsi cité par M. *Razoux* lui-même.

(4) *Mathiole*, *ibid.*

(5) *Boecler*, *ibid.*

(6) *Boecler*, *ibid.*

158 *Propriétés, usages & effets*  
*Fuller* (1) & *Boerhaave* (2) l'ont conseillée avant  
lui en pareil cas.

2. Il la recommande dans la goutte ; mais  
*Muys* (3), *Wier* (4), *Buchwald* (5) & *Hamnerin* (6),  
avoient déjà vanté avant lui l'efficacité de cette  
Plante dans cette maladie.

3. Il la recommande dans la jaunisse ; mais,  
avant lui, *Tragus* (7), *Boecler* (8), *Mathiole* (9)  
& *Dalechamp* (10), avoient reconnu & publié son  
utilité dans cette maladie.

4. Il la recommande dans la pleurésie & la pé-  
ripneumonie ; mais *Boerhaave* avoit déjà parlé  
avant lui des propriétés de cette Plante dans ces  
deux maladies ; il avoit cependant borné son usage  
aux pleurésies & aux péripneumonies mucqueuses ;

---

(1) *Fuller*, *Pharmac. extemp.* p. 192.

(2) *Boerhaave*, *apud Crantz, Mat. Med. & Chir. Viennæ*,  
1763, *in-8.* t. 3, p. 49.

(3) *Muys*, } cités par M. *Razoux*,

(4) *Wier*, }

(5) *Buchwald*, *specim. med. pract. bot. Hafniæ*, 1720. p. 23.

(6) *Hamnerin*, *de virib. Plant. indigen. apud Crantz*, *ibid.*

(7) *Tragus*, *ibid.*

(8) *Boécler*, *ibid.*

(9) *Mathiole*, *ibid.*

(10) *Dalechamp*, *hist. des Plantes. Lyon*, 1653, *in-fol.*  
t. 2, p. 298.

il avoit fait cette précision sage & essentielle , que *Linné* a négligée (1).

5. Il la recommande dans l'asthme; mais, vingt ans avant lui , *Boecler* en avoit conseillé l'usage aux asthmatiques (2).

6. Il la recommande dans une maladie qu'il appelle *scabies* ; a-t-il voulu parler de la galle? ou bien , a-t-il voulu comprendre , sous cette dénomination , les maladies cutanées , comme , par exemple , les dartres? Dans le premier cas , s'il a voulu en parler comme d'un topique , ce n'est plus de notre sujet ; il n'est question que de l'usage intérieur de la Douce amère ; s'il a voulu en vanter l'utilité intérieurement , je n'hésite pas à prononcer sur son insuffisance , & à dire hautement que jamais l'usage intérieur de la Douce-amère n'a suffi & ne suffira pour guérir cette maladie. Dans le second cas , il n'a parlé que d'après *Galien*; ce Médecin de l'antiquité , avoit déjà déclaré l'efficacité des tiges de cette Plante dans les mêmes maladies (3).

7. Enfin , il la recommande dans le rhumatisme. Je conviens que je ne connois personne , qui , avant lui , ait conseillé cette Plante dans cette ma-

---

(1) Boerhaave , cité par M. *Razoux* lui-même.

(2) *Boecler* , *ibid.*

(3) *Galien* , *lib. vj. de simpl. med.*

ladie. Mais quel est le Praticien qui hésitera à employer dans le rhumatisme, les mêmes remèdes qui peuvent réussir dans la goutte ? Ces deux maladies ne diffèrent que par des nuances plus ou moins fortes. *M. Razoux* me permettra de me servir ici de ses propres expressions, & de tourner contre lui les mêmes armes qu'il a voulu employer contre moi ; je lui dirai donc avec lui-même : « peut-on » révoquer en doute l'espèce de filiation qu'il y a » entre le rhumatisme & la goutte ? l'induction » n'est donc pas difficile à faire (1). » *Linne'* n'a donc aucun mérite d'avoir conseillé dans le rhumatisme un remède dont il avoit reconnu l'utilité dans la goutte.

Il résulte donc encore des preuves précédentes que, relativement aux maladies dans lesquelles *Linne'* a indiqué l'usage de la Douce-amère, ce Botaniste n'a rien dit de nouveau, & qu'il n'a fait que répéter ce qu'on avoit déjà dit long-tems avant lui.

III. *Linne'* a indiqué les tiges de la Douce-amère comme la partie de la Plante dont il faut se servir de préférence aux autres ; mais il a encore copié ses prédecesseurs ; *Galien* (2), *Tragus* (3),

---

(1) *Razoux*, *Diff. sur la Douce-amère*.

(2) *Galien*, *ibid.*

(3) *Tragus*, *ibid.*

*Parkinson* (1), *Werlhoff*, *Mathiole* (2), & *Dalechamp* (3), avoient tenu le même langage long-tems avant lui ; il n'a pas été donc plus heureux pour cet objet que pour les précédens.

IV. *Linné* a varié sur les préparations de la Douce-amère. D'abord il n'en a prescrit aucune ; ensuite, il en a conseillé tantôt l'infusion, tantôt la décoction. L'infusion ne peut qu'être insuffisante ; la liqueur ne se chargeroit que foiblement des principes d'une substance ligneuse : quant à la décoction, elle avoit été indiquée long-tems avant lui par *Tragus*, *Prévost*, *Werlhoff*, *Dalechamp*, *Hamnerin* & *Boecler*. (4). Il n'a donc indiqué aucune préparation nouvelle.

V. Enfin, il a fixé la dose jusqu'à deux onces. Mais cette dose est réduite à bien peu de chose, lorsqu'on ne fait que faire infuser la Plante, & à peine équivaut-elle à celle de deux ou trois gros en décoction. Elle avoit même été portée déjà plus haut long-tems avant lui, même en décoction ; *Tragus* en donnoit une livre en décoction dans deux livres de liqueur, pour en prendre deux verres par jour (5), & *Fuller* en prescrivoit quatre onces

---

(1) *Parkinson*, *ibid.*

(2) *Mathiole*, *ibid.*

(3) *Dalechamp*, *ibid.*

(4) Dans tous les endroits cités ci dessus.

(5) *Tragus*, *ibid.*

en décoction dans deux livres de liqueur avec un scrupule de cochenille, quatre onces de sirop de lierre terrestre, & demi-once de thériaque, & faisoit prendre douze onces de cette décoction tous les jours (1). Dans les formules de *Tragus* & de *Fuller*, la dose devient plus forte que celle qui a été prescrite par *Linné*; ce Botaniste n'a donc encore rien dit de nouveau à cet égard.

Il est aisé actuellement d'établir les conséquences qui résultent des preuves précédentes; elles sont assez évidentes pour faire conclure que nous ne devons rien à *Linné* relativement à la Douce-amère, que ce Botaniste n'a rien dit de nouveau sur cette Plante; qu'il n'a fait que copier ses prédeceesseurs, & répéter ce qui avoit été dit avant lui; que par conséquent il a eu tort de s'attribuer la découverte de la propriété dépurative de cette même Plante. *M. Razoux* auroit pu par conséquent se dispenser de me reprocher la manière vague dont j'avois parlé sur cet objet, & plus encore de dire que « *Linné* pouvoit à juste titre » s'attribuer la découverte de cette propriété, » puisqu'il étoit le premier qui s'en étoit apperçu, » ou qui avoit rendu publiques ses admirables ef- » fets (2). »

---

(1) *Fuller, ibid.*

(2) *Razoux, ibid. Avant-Propos.*

## I V.

*M. Razoux* a indiqué en 1761 & 1765, une méthode d'administrer la Douce-amère ; mais cette méthode, bornée à nous apprendre qu'il faut employer les tiges de cette Plante en décoc-  
tion, & depuis demi-gros jusqu'à deux & tout au plus quatre, étoit bien éloignée du degré de perfection qui peut nous en faire espérer des succès aussi certains que multipliés ; j'ai tâché de la per-  
fectionner, & j'en ai publié une nouvelle.

Il n'y a que *M. Razoux* & moi qui ayions quelque droit sur cette méthode. Ce Médecin la réclame en entier ; je dois répondre à cette ré-  
clamation, & revendiquer ce qui m'appartient.

« Je répète ici, dit *M. Razoux*, la priorité de l'administration intérieure de la Douce-amère en France, puisque mes premières expériences sont antérieures à toutes celles qui ont été publiées, & que celles-ci n'ont paru que postérieurement à l'édition de mes Ouvrages (1). » Il infinie ensuite que sa méthode est la même que la mienne, qu'il a donné la Douce-amère dans les mêmes maladies que moi, & avec le même succès (2) ; d'où il paroît vouloir conclure

---

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

que je n'ai fait que marcher sur ses traces, & suivre servilement la voie qu'il avoit tracée.

Je ne conteste point à *M. Razoux* la priorité de l'administration du remède ; il s'en est servi avant moi ; il a publié une observation sur ses effets en 1761, & je n'ai commencé à l'employer qu'en 1763 ; mais je lui conteste l'antériorité de la perfection de la méthode de l'administrer ; je la réclame hautement ; j'ose dire que j'ai laissé à cet égard *M. Razoux* bien loin après moi. Le tableau de comparaison que je vais tracer de sa méthode & de la mienne, de l'application que nous avons faite l'un & l'autre de la Douce-amère, de la manière dont nous en avons observé & publié les effets, contiendra une preuve convaincante de la justice de ma réclamation.

1. *M. Razoux* avoit annoncé qu'il faut faire réduire à moitié la liqueur dans laquelle on fait la décoction de Douce-amère (1) ; mais il avoit négligé de recommander de faire cette décoction lentement & à petit feu ; j'ai été le premier qui ai fait cette remarque (2) ; j'en ai donné des raisons qui sont essentielles (3). *M. Razoux* a senti

---

(1) *Hist. de l'Acad. des Sciences*, 1761, p. 57, & *Journ. de Médec.* Mars, 1765, p. 245.

(2) *Mon Mémoire sur la Douce-amère*, p. 54.

(3) *Voyez ci-devant*, p. 105.

l'importance de ce précepte, puifqu'il vient de l'adopter (1); mais il ne l'a proclamé qu'après moi.

2. *M. Razoux* n'avoit mis la Douce-amère en usage qu'en décoction; j'en ai proposé l'extrait (2); *M. Razoux* l'indique aujourd'hui (3); mais ce n'est qu'après moi. J'avois prévenu en même-tems que la décoction étoit plus sûre & plus efficace que l'extrait; *M. Razoux* me copie encore, & dit la même chose, mais ne la dit qu'après moi.

3. *M. Razoux* n'a commencé la Douce-amère qu'à la dose d'un demi-gros, qu'il n'a pouffée d'abord que jusqu'à deux gros (4), & ensuite jusqu'à trois gros ou demie-once (5); il s'est arrêté à cette dose. J'ai été bien plus loin que lui; je l'ai prescrise à un gros, deux gros, mêmetrois gros, dès le commencement, & je l'ai pouffée jusqu'à quinze & vingt (6); j'ai même indiqué la graduation qu'il faut suivre dans l'augmentation des doses (7): *M. Razoux* n'en avoit pas parlé. Ce Médecin tient aujourd'hui le même langage que moi; il prescrit les mêmes doses, & indique

---

(1) *Razoux*, *Dissert. sur la Douce-Amère.*

(2) Mon Mémoire, p. 56.

(3) *Diss. sur la Douce-amère.*

(4) *Hist. de l'Acad. des Sc.* 1761, p. 57.

(5) *Journ. de Méd.* Mars 1765, pag. 245.

(6) Mon Mém. p. 55.

(7) *Ibid.*

la même graduation (1); mais il ne les prescrit qu'après moi. Si on compare même cet endroit de sa Dissertation avec celui de mon Mémoire où je me suis occupé de cet objet, on trouvera peut-être que *M. Razoux* m'a copié bien littéralement, qu'il n'a pas même pris la peine de changer ni mes expressions, ni la contexture de mes phrases.

4. *M. Razoux* n'a indiqué aucune combinaison d'autres remèdes avec la Douce-amère; il n'en indique encore aucune aujourd'hui: j'en ai indiqué quelques-unes dans mon Mémoire (2), & j'en indique encore de nouvelles (3).

5. *M. Razoux* avoit conseillé de mêler toujours la décoction de Douce-amère avec le lait (4). J'ai conseillé le contraire, en avertissant que j'avais observé que le lait ralentit l'action du remède (5). *M. Razoux* fait aujourd'hui la même observation (6); mais il ne l'a faite qu'après moi.

6. *M. Razoux* a donné, & donne encore aujourd'hui la préférence aux tiges fraîches de la

(1) *Diff. sur la Douce-amère.*

(2) P. 57.

(3) Voyez ci-devant, p. 110.

(4) *Hist. de l'Acad. des Scienc.* *ibid.* & *Journ. de Med.* *ibid.*

(5) *Mon Mé.* p. 63, Note (a).

(6) *Diff. sur la Douce-amère.*

Plante (1). J'ai observé au contraire que celles qui sont un peu sèches valent mieux (2). Ce Médecin n'a pas pu dire qu'il a fait la même observation ; je n'en avais point parlé dans mon Mémoire, & je n'avais pas encore publié cet ouvrage où j'en parle.

7. M. Razoux n'avoit point parlé de l'utilité des délayans pour favoriser l'action de la Douce-amère ; il les propose aujourd'hui (3) ; mais je les avais conseillés avant lui (4), & les raisons qu'il en donne sont les mêmes que celles que j'avois données dans mon Mémoire. Il n'a point proscrit les farineux, & par une bonne raison, je n'en avais fait aucune mention ; ce n'est que dans cet Ouvrage que j'en interdis l'usage (5).

8. M. Razoux avoit annoncé que la Douce-amère agit par extinction, & qu'elle ne provoque aucune évacuation (6). J'ai observé le contraire ; j'ai établi que ce remède n'agit qu'en

---

(6) *Hist. de l'Acad. des Scienc.* ibid. *Journ. de Med.* ibid. *Diff. sur la Douce-amère.*

(2) Voyez ci-devant, p. 104.

(3) *Diff. sur la Douce-amère.*

(4) *Mon Mém.* p. 57.

(5) Voyez ci-devant, p. 109.

(6) *Hist. de l'Acad. des Scienc.* ibid. & *Journ. de Med.* ibid.

évacuant, & qu'il manque souvent son effet, lorsque son usage n'est suivi d'aucune évacuation (1). M. Razoux change aujourd'hui de sentiment, & pense comme moi (2), mais après moi; il dit cependant avoir fait cette observation depuis long-tems; je le crois dès qu'il l'affirme; mais comme il ne l'a dit qu'après la publication de mon Mémoire, je suis toujours fondé à dire qu'il n'est venu qu'après moi (3).

9. M. Razoux n'a indiqué aucun des accidens qui peuvent être l'effet de l'usage de la Douce-amère: je les ai fait connaître au contraire, & j'ai indiqué les moyens d'y remédier (4).

10. Je n'avois point parlé du choix à faire de la Douce-amère; aussi M. Razoux a-t-il gardé le silence sur cet objet intéressant. Je m'en occupe aujourd'hui, & j'indique les conditions qui doivent nous diriger dans ce choix; on peut consulter ce que j'en ai dit ci-devant (5).

11. Enfin, M. Razoux n'avoit employé la Douce-amère, que dans cinq cas d'exostose, d'ulcères & de dartres, & dans une maladie qu'il a

(1) Mon Mém. p. 51 & suiv.

(2) *Diff. sur la Douce-amère.*

(3) Voyez ci-devant, p. 112.

(4) Mon Mém. p. 57, & voyez ci-devant p. 117.

(5) P. 102.

regardée comme scorbutique (1). J'en ai étendu l'usage à plusieurs autres maladies dont il n'avoit point parlé, dans le *rhumatisme*, la *goutte*, les *maladies vénériennes*, le *lait répandu*, l'*asthme*, la *jaunisse*, les *obstructions*, la *suppression des règles*, la *surdité*, les *maux de nerfs*, la *phthisie pulmonaire commençante*, les *fleurs blanches* (2). M. *Razoux* nous dit aujourd'hui l'avoir employée avec succès dans la plupart de ces mêmes maladies; mais il ne le dit qu'un an après moi.

Quelle est actuellement la conséquence que je puis déduire des preuves contenues dans ce tableau de comparaison? Elle se présente aisément. Il paroît que M. *Razoux* n'a rien fait pour le remède, qu'il n'a eu qu'une méthode très-simple, & très-éloignée du degré de perfection où elle est aujourd'hui; que si cette méthode a acquis quelque degré de perfection, je suis fondé à m'en attribuer la gloire; que si M. *Razoux* l'adopte & la proclame aujourd'hui, il paroît n'être venu qu'après moi, puisque j'ai un an d'antériorité sur lui; que je viens même de proposer des nouveaux moyens de perfection dont je n'avois point encore parlé, & sur lesquels il a aussi gardé

---

(1) *Journ. de Med.* ibid. & *Hist. de l'Acad. Roy. des Sc.* ibid.

(2) Voyez mon *Mémoire*.

le silence. Je puis donc lui laisser la gloire d'avoir le premier employé ce remède en France ; mais je le prie en même-tems de me laisser celle d'avoir perfectionné la méthode de l'administrer.

Je prie M. *Razoux* de me pardonner les détails dans lesquels je suis entré à son sujet dans cet *Ouvrage*. Sa réputation ne fauroit en recevoir aucune atteinte ; elle a été acquise à trop juste titre , & elle est établie sur de trop bons fondemens. Son attaque n'a point altéré la profonde vénération dont je suis pénétré pour lui ; je me flatte que ma réponse ne diminuera point l'estime dont il a bien voulu me donner des témoignages publics.

*F I N.*

---

# T A B L E

## D E S M A T I E R E S

### CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

#### *DISCOURS PRÉLIMINAIRE,*      pag. 1

PREMIERE PARTIE. <i>Maladies dans les- quelles on peut employer la Douce-amère intérieu- rement,</i>	5
Art. I. <i>Rhumatisme,</i>	6
Art. II. <i>La Goutte,</i>	12
Art. III. <i>Lait répandu,</i>	17
Art. IV. <i>Ulcères,</i>	23
Art. V. <i>Scorbut,</i>	27
Art. VI. <i>Verole,</i>	29
Art. VII. <i>Asthme,</i>	32
Art. VIII. <i>Écrouelles,</i>	33
Art. IX. <i>Cancer,</i>	35
Art. X. <i>Jaunisse, obstructions &amp; suppression des règles,</i>	39
Art. XI. <i>Maladies de la peau,</i>	43
I. <i>Dartres,</i>	45
II. <i>Surdité,</i>	75
III. <i>Maux de nerfs,</i>	77
IV. <i>Crachement de sang, phthisie pulmonaire, &amp; autres maux de poitrine,</i>	80

## T A B L E.

<b>V. Fluxions .</b>	85
<b>VI. Fleurs blanches ,</b>	88

### SECONDE PARTIE. *Usage interne de la Douce-amère,*

<b>Art. I. Description de la Douce-amère ,</b>	99
<b>Art. II. Choix de la Douce-amère ,</b>	102
<b>Art. III. Préparations de la Douce-amère ,</b>	105
<b>Art. IV. Doses de la Douce-amère ,</b>	107
<b>Art. V. Précautions pour son usage ,</b>	109
<b>Art. VI. Combinaisons de la Douce-amère avec d'autres remèdes ,</b>	110
<b>Art. VII. Action de la Douce-amère ,</b>	112
<b>Art. VIII. Accidens que la Douce-amère peut produire ,</b>	117
<b>Corollaires ,</b>	121

### TROISIÈME PARTIE. *Usage extérieur de la Douce-amère ,*

<b>I. Sa propriété anodine ,</b>	124
<b>II. — Déterfitive ,</b>	125
<b>III. — Résolutive ,</b>	127
<b>IV. — Cosmétique ,</b>	ibid.
<b>V. Usage de la Douce-amère dans le cancer ,</b>	129
<b>VI. — Dans les maladies éruptives chroniques ,</b>	131

### QUATRIEME PARTIE. *Recherches sur l'époque de la découverte de la propriété dépurative de la Douce-amère ,*

137

## T A B L E.

I. Ses propriétés n'ont pas été données comme nouvelles,	140
II. L'usage intérieur de la Douce-amère, comme dépurative, a été très-peu étendu,	150
III. Linné n'a point découvert cette propriété de la Douce-amère, & n'a rien dit de nouveau sur cette Plante,	154
IV. Époque de la perfection de la méthode de l'administrer, & à qui elle appartient,	163

Fin de la Table.

